

**REVUE IVOIRIENNE DE GOUVERNANCE ET D'ÉTUDES STRATÉGIQUES
(RIGES)
(IVORIAN REVIEW OF GOVERNANCE AND STRATEGIC STUDIES)
ISSN : 2520-4114**



Numéro 30, mars 2026

Politiques publiques & développement humain en Afrique



Directeur de la Revue

Dr. Botiagne Marc Essis
Politologue / Géoéconomiste
Enseignant-Chercheur
Directeur de l'IRIG

Contacts

Tél. : +225 0708410594 / +225 2722268835
E-mail : riges@irig-abidjan.com
Site Internet : <https://irig-abidjan.com/>

Preuves de l'indexation dans des bases de données

- 1/ International Standard Serial Number (ISSN) Centre International
ISSN PORTAL – The Global Index for Conituing Resources
<https://portal.issn.org/resource/ISSN/2554-1382>
- 2/ Bibliothèque Nationale de France (BnF) – Catalogue Général
<https://portal.issn.org/resource/ISSN/2554-1382>

Éditeur

IRIG Digital Editions
info@irig-abidjan.com
Adresse postale : 22 BP 905 Abidjan 22

COMITÉ SCIENTIFIQUE INTERNATIONAL

Prof. Stephan Stetter

Universität der Bundeswehr München
(Université Militaire de Munich)

Prof. Nadine Machikou

Université Yaoundé II

Prof. Paul Ghils

(Prof. Emérite) UL Bruxelles

Prof. Roch Yao Gnabeli

Université Félix Houphouët-Boigny de Cocody

Prof. Paul Anoh

Université Félix Houphouët-Boigny de Cocody

Prof. Séraphin Nene Bi

Université Alassane Ouattara de Bouaké

Prof. Abraham Gadji

Université Félix Houphouët-Boigny de Cocody

Prof. Yédoh Sébastien Lath

Université Félix Houphouët-Boigny de Cocody

Prof. Issoufou Yahaya

Université Abdou Moumouni de Niamey

Prof. Ezéchiél Akobrou

Université Félix Houphouët-Boigny de Cocody

Prof. Martin N'guettia Kouadio

Université Félix Houphouët-Boigny de Cocody

Prof. Téré Gogbe

Université Félix Houphouët-Boigny de Cocody

Prof. Stéphane Koffi-Yéboué

Université Péléforo Gbon Coulibaly de Korhogo

Prof. Djama Ignace Allaba

Université Félix Houphouët-Boigny de Cocody

Prof. Jean-Louis Lognon

Université Félix Houphouët-Boigny de Cocody

Prof. Loth Pierre Diwouta Ayissi

Université Yaoundé II

PRÉSENTATION DE LA RIGES

La **Revue Ivoirienne de Gouvernance et d'Etudes Stratégiques (RIGES)** est le fruit d'une collaboration entre l'**Institut des Relations Internationales & de la Gouvernance (IRIG)** et l'**Université Félix Houphouët-Boigny (UFHB) de Cocody**. La RIGES est un support de publication d'articles originaux et de très bonne qualité scientifique portant aussi bien sur des thématiques relevant de la gouvernance nationale que sur des questions procédant de la gouvernance mondiale.

La RIGES s'inscrit résolument dans une perspective transdisciplinaire et offre l'opportunité aux chercheurs de Côte d'Ivoire et d'ailleurs de publier des travaux en langues étrangères (anglais, allemand, espagnol, etc.). Par conséquent, elle encourage vivement la soumission de travaux émanant de toutes les disciplines des sciences sociales et humaines. Cette exigence d'ouverture se perçoit davantage par la place de choix qu'accorde la RIGES aussi bien à la recherche fondamentale, à la recherche appliquée, à la recherche normative qu'à la recherche empirique.

En termes de périodicité, la RIGES est une revue trimestrielle adossée à un conseil scientifique international. Chaque numéro de la RIGES comporte un éditorial, des contributions thématiques et des contributions libres (*varia*).

Prescriptions typographiques

- Police : Times New Roman
- Taille : 12
- Interligne : simple
- Intitulé de l'article : TNR 14, en version française et anglaise
- Niveaux de titres : 3 au maximum
- Résumé et mots-clés : en version française et anglaise
- Références dans le corps du texte : Format APA
 - (Essis, 2026)
 - (Essis, 2026, p. 24), avec indication d'une page
 - (Essis, 2026, pp. 23s), avec indication de deux pages
 - (Essis, 2026, pp. 23ss), avec indication de plusieurs pages
 - (Essis & Bobo, 2026), pour deux auteurs
 - (Essis et al., 2026), pour plusieurs auteurs
- Bibliographie en fin d'article : Format APA
 -  Principes généraux (APA)
 - Classement alphabétique par nom d'auteur
 - Retrait suspendu (la 2e ligne est décalée)
 - Nom de l'auteur suivi de l'initiale du prénom
 - Date entre parenthèses
 - Titres d'ouvrages en italique
 - Utilisation de la ponctuation stricte (très importante en APA)
 -  1. Livre
 - Format :

Nom, Initiale. (Année). Titre de l'ouvrage. Éditeur.

Exemple :

Braud, P. (2018). Sociologie politique. LGDJ.

2. Article scientifique

Format :

Nom, Initiale. (Année). Titre de l'article. Nom de la revue, volume(numéro), pages. <https://doi.org/xxxx>

Exemple :

Dupont, J. (2020). Gouvernance et société civile en Afrique. Revue africaine de science politique, 12(2), 45–67.

3. Site web

Format :

Nom, Initiale ou Organisation. (Année). Titre de la page. Nom du site. URL

Exemple :

Banque mondiale. (2021). Gouvernance et développement. <https://www.worldbank.org>

4. Article de journal

Format :

Nom, Initiale. (Année, jour mois). Titre de l'article. Nom du journal. URL

Exemple :

Kouassi, A. (2022, 15 mars). Réformes de la gouvernance en Côte d'Ivoire. Fraternité Matin.

5. Mémoire ou thèse

Format :

Nom, Initiale. (Année). Titre du mémoire (Type de mémoire). Université.

Exemple :

Yao, K. (2023). Société civile et gouvernance en Côte d'Ivoire (Mémoire de master). Université Félix Houphouët-Boigny.

6. Livre avec plusieurs auteurs

Format :

Nom, Initiale., & Nom, Initiale. (Année). Titre. Éditeur.

Exemple :

Smith, J., & Brown, L. (2019). Public policy analysis. Oxford University Press.

Sommaire

Editorial.....	6
-----------------------	----------

Arsel Moro Ngui

<i>Le Gabon face aux incertitudes sécuritaires régionales : mécanismes et évolution d'une diplomatie d'influence..... ;;;</i>	<i>7</i>
---	----------

Jean Christophe Robembe

<i>La géoreconfiguration de la stabilité de l'Etat : essor d'une gouvernementalité de transformation de la République centrafricaine.....</i>	<i>23</i>
---	-----------

Botiagne Marc Essis

<i>The public funding of political parties in Côte d'Ivoire : achievements, challenges and prospects.....</i>	<i>34</i>
---	-----------

Lucien Nola Nouck

<i>The Cameroonian business community and Chinese companies' business practices : an integrated threat approach.....</i>	<i>54</i>
--	-----------

Assamoi Akora Joël N'dri

<i>La déscolarisation des enfants en Côte d'Ivoire : Cas de Koffi-Amonkro.....</i>	<i>83</i>
--	-----------

Fato Patrice Kacou

<i>Faits d'âgisme dans les sociétés africaines : un renversement de perspective.....</i>	<i>97</i>
--	-----------

Éditorial

Le présent numéro de la Revue Ivoirienne de Gouvernance & d'Études Stratégiques (RIGES) a pour thématique générique « *politiques publiques & développement humain en Afrique* ». La motivation sous-jacente à ce choix n'est nulle autre que celle d'analyser les politiques publiques comme déterminant du développement humain en Afrique.

Les politiques publiques s'entendent, en effet, de l'ensemble des initiatives prises par les pouvoirs publics – avec ou sans le concours d'acteurs privés – à l'effet de répondre aux attentes de divers catégories de parties prenantes au sein d'un Etat donné. En tant que telles, elles sont assujetties à des exigences normatives et technocratiques. Du point de vue normatif, le succès des politiques publiques reste tributaire de l'observance de standards tels que la performativité, la redevabilité, l'inclusivité, la responsivité et la durabilité. Quant aux exigences technocratiques, elles ont partie liée avec ces exigences normatives et relèvent du management des politiques publiques. Elles sont, *lato sensu*, inspirées du management et s'articulent autour d'opérations techniques que sont la planification, l'exécution et l'évaluation. La rigoureuse prise en compte de ces exigences est la clé du succès des politiques publiques.

Quant à la notion de développement humain, elle renvoie à l'une des dimensions structurantes de la notion de développement, au même titre que le développement économique et le développement durable. En tant que telle, elle a pour indicateur macroéconomique l'indice de développement humain (IDH). Il s'agit d'un indicateur s'inscrivant dans le sillage de l'approche des capacités d'Amartya Sen et qui a, depuis plus de deux décennies, été érigé par le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) en standard d'évaluation des programmes et politiques de développement humain à l'échelle globale. Le développement humain prend en compte des dimensions telles que l'éducation, la santé, le pouvoir d'achat, l'habitat. Il apparaît, dès lors, scientifiquement intéressant de mettre en lumière le lien de causalité entre deux variables que sont les politiques publiques (variable indépendante) et le développement humain (variable dépendante) en contexte africain. Et ce, du fait de l'exacerbation de la précarité existentielle dans nombre d'Etats africains. Les contributions retenues, à cette fin, ont été consignées dans le tableau synoptique ci-après.

Contributeurs	Intitulé de l'article
Arsel Moro Ngui	<i>Le Gabon face aux incertitudes sécuritaires régionales : mécanismes et évolution d'une diplomatie d'influence</i>
Jean Christophe Robembe	<i>La géoreconfiguration de la stabilité de l'Etat : essor d'une gouvernamentalité de transformation de la République centrafricaine</i>
Botiagne Marc Essis	<i>The public funding of political parties in Côte d'Ivoire : achievements, challenges and prospects</i>
Lucien Nola Nouck	<i>The Cameroonian business community and Chinese companies' business practices : an integrated threat approach</i>
Assamoi Akora Joël N'dri	<i>La déscolarisation des enfants en Côte d'Ivoire : Cas de Koffi-Amonkro</i>
Fato Patrice Kacou	<i>Faits d'âgisme dans les sociétés africaines : un renversement de perspective</i>

Qu'il me soit, à ce stade de mon propos, permis de réitérer mes remerciements à tous les contributeurs et aux lecteurs de la RIGES.

Abidjan, le 26 mars 2026

Dr. Botiagne Marc Essis
Directeur de la RIGES

Le Gabon face aux incertitudes sécuritaires régionales : mécanismes et évolution d'une diplomatie d'influence

Arsel Moro Ngui

moronguiarsel@gmail.com

Université Omar Bongo - Libreville

Résumé

Cet article explore, dans une démarche sociohistorique, la politique étrangère du Gabon au prisme des conflictualités mortifères qui ont secoué l'Afrique au cours des dernières décennies. Il démontre que la notion de puissance d'un Etat ou du moins son influence dans la politique régionale et internationale n'est pas nécessairement fonction des attributs classiques de la puissance (territoire, population, armée, économie), mais également des moyens et éléments de stratégies mis en œuvre. Cette diplomatie gabonaise d'influence s'est également adaptée aux nouveaux enjeux de l'agenda diplomatique régional, passant, au cours deux dernières décennies, d'une approche quasi exclusive de gestion des conflits, à une approche globale de la sécurité intégrant de nouvelles menaces (déforestation, piraterie maritime, sous intégration économique régionale). L'étude débouche alors sur une analyse prospective particulière : l'influence politique régionale et internationale acquise par le Gabon n'est pas irrévocable, car elle reste dépendante des trajectoires politiques et économiques internes du Gabon.

Mots-clés : politique étrangère, diplomatie, crises, Afrique, Gabon

Abstract

This article explores, through a socio-historical lens, Gabon's foreign policy in light of the deadly conflicts that have shaken Africa in recent decades. It demonstrates that a state's power, or at least its influence in regional and international politics, is not necessarily a function of the classic attributes of power (territory, population, military, economy), but rather of the means and strategic elements employed. This Gabonese diplomacy of influence has also adapted to the new challenges of the regional diplomatic agenda, shifting, over the last two decades, from an almost exclusive approach to conflict management to a comprehensive security approach that incorporates new threats (deforestation, maritime piracy, under regional economic integration). The study then leads to a specific prospective analysis: the regional and international political influence acquired by Gabon is not an irrevocable achievement; it remains dependent on Gabon's internal political and economic trajectories.

Keywords: foreign policy, diplomacy, crises, Africa, Gabon

INTRODUCTION

L'Afrique a connu, au cours des cinq dernières décennies, plus d'une trentaine de conflits essentiellement civils ou intraétatiques (Gazibo, 2010), localisés en Afrique centrale, dans la Corne de l'Afrique, en Afrique de l'Est et dans la région des Grands Lacs. Ces conflits ont ébranlé le continent et le monde à cause de leurs spectacles d'honneurs, d'atrocités et de barbarie, générant des économies de guerre alimentant cette dynamique déshumanisante (Global Witness, 2003 ; Gberie, 2002 ; de Geloës d'Elsloo et al., 2004). L'analyse des causes de ces conflits fait régulièrement l'objet de recherches (Geertz, 1963 ; Smith, 1986 ; Laïdi, 1986 ; Anyanwu, 2002 ; Gazibo, 2010, Moro Ngui, 2018). De même, les processus de retour à la paix basés sur les programmes dits « Démobilisation, Désarmement, Réintégration » (DDR) occupent une place importante dans les recherches post-conflit (Adinoyi, 2015). En revanche, l'on note un faible investissement pour étudier la manière dont les Etats tiers interviennent pour assurer la médiation ou le règlement de ces conflits, c'est-à-dire pour dévoiler les mécanismes officiels et subtiles de leurs politiques étrangères face à ces guerres. Ce qui est l'objet de la présente étude à propos du Gabon.

Selon Jean-Frédéric Morin, la politique étrangère fait référence aux « actions ou règles gouvernant les actions d'une autorité politique indépendante déployée dans l'environnement international » (Morin, 2013). La politique étrangère définit les objectifs stratégiques d'un État sur la scène internationale, tandis que la diplomatie en est l'outil d'application pour défendre les intérêts nationaux, gérer les relations (paix/guerre) et promouvoir des valeurs (Lequesne & Riaux, 2018). Elle est mise en œuvre par des diplomates et responsables politiques via des négociations, sommets et la diplomatie de défense. Il est donc question de faire une étude sociohistorique de la politique étrangère du Gabon, par ricochet de sa diplomatie, au cours des cinq dernières décennies pour comprendre comment le Gabon est devenu un acteur régional influent dans le règlement des conflits en Afrique, voir au-delà.

D'où la problématique suivante : Quels sont les mécanismes d'influence déployés par la diplomatie gabonaise au cours des dernières décennies face aux incertitudes générées par les crises sécuritaires qui ont secoué l'Afrique ? Peut-on parler d'échec ou plutôt de réussite de cette diplomatie d'influence ? Quelles « rentes » (Bayart, 1989)¹ le Gabon en a-t-il tiré et comment cette diplomatie d'influence a-t-elle évolué ?

En effet, les interventions du Gabon dans ces différents conflits fratricides africains ont implicitement respecté ce qu'on pourrait nommer « la doctrine d'Omar Bongo ». La référence à l'ancien président Omar Bongo est doublement justifiée : d'une part, parce que c'est au cours de sa longévité au pouvoir (1967-2009) que la politique étrangère du Gabon a fait face à la plupart des conflits violents qui ont touché le continent africain ; d'autre part, parce que c'est le style qu'il a imprimé à cette politique, face aux multiples incertitudes engendrées par ces crises, et les réseaux qu'il a construit au fil du temps, qui ont en réalité défini les types d'implication du Gabon, la structuration de sa politique étrangère et l'efficacité de sa diplomatie. Concrètement, la doctrine Omar Bongo qui oriente encore la politique étrangère du Gabon a eu pour trait majeur l'affirmation du Gabon comme un État influent dans la sous-région. Ce qui a poussé concrètement le Gabon à chercher à apparaître comme un pays stable au service de la paix en Afrique, tout en intervenant aussi parfois, de manière informelle, dans certains conflits, selon ses intérêts.

La méthodologie de cette étude s'est structurée essentiellement sur des sources qualitatives. Nous nous sommes appuyés sur les rapports des organisations régionales (CEEAC, UA) et du Conseil de sécurité de l'ONU. En plus, nous avons fait une revue des travaux portant sur les crises sécuritaires en Afrique et sur la politique étrangère du Gabon.

L'hypothèse de cette étude est que le Gabon a développé, au cours des dernières décennies, ce que Raoul Delcorde appelle « la diplomatie des petits États », ces derniers étant définis comme étant « des États moins grands en superficie, moins peuplés, moins puissants militairement que les moyennes et les grandes puissances » (Delcorde, 2021). Autrement dit, la politique étrangère du Gabon, sinon sa diplomatie, s'est donc historiquement inscrite, dans le courant des relations internationales qualifiée de « réalisme » (Battistella, 2004 ; Ethier, 2010).

Notre réflexion se structure en deux parties. La première partie examine le contexte des crises africaines et les implications ou rôles joués par le Gabon à l'intérieur de ceux-ci. Ensuite, la

¹ Issu de l'économie politique des pays du golfe persique, la « rente de l'extraversion » est un concept clé de Jean-François Bayart (*L'État en Afrique*, 1989). Il désigne la mobilisation et l'exploitation de ressources extérieures (aide, matières premières, dettes et positions dans les instances internationales comme à l'ONU ou à l'Union Africaine) par les élites africaines pour renforcer leur pouvoir interne. La captation de ces rentes configure la stature internationale de l'État post colonial africain et participe de la « normalisation » et donc à rendre « fréquentable » des régimes dont les modes de gouvernement intérieur sont complexes : crise démocratique, crise de la répartition interne des ressources, fracture ethno régionale ou religieuse... Le président Bongo avait fait de la politique étrangère un pilier, à côté du pétrole, de son gouvernement du Gabon.

deuxième partie étudie la manière dont le Gabon a capté à son profit les rentes diplomatiques liés à son statut de pays « médiateur », tout en s'adaptant aux nouveaux enjeux diplomatiques de l'Afrique centrale.

Les mécanismes d'influence de la diplomatie gabonaise dans les crises régionales

Les implications du Gabon dans certains conflits en Afrique, entre le début des années 1970 et le début des années 2000 relèvent des facteurs particuliers ayant aussi déclenché la survenance de ces conflits, et expliquant, du même coup, les rationalités ou types d'interventions du Gabon.

Les formes d'intervention de la diplomatie gabonaise dans les crises sécuritaires africaines

L'on distingue à ce niveau trois grandes blocs de causalités des conflits africains de ces dernières décennies : le premier bloc de facteurs déclencheurs renvoie à une volonté d'autodétermination d'une entité territoriale ou identitaire d'un Etat, considéré à ce moment par le Gabon comme « ami » (cas du Maroc avec le conflit du Sahara occidental en 1975), ou « ennemi » (cas Nigeria avec le conflit du Biafra en 1963), pour reprendre la typologie de Clausewitz (Weil, 1955)²; le deuxième bloc de facteurs renvoie à l'échec du partage des ressources du pays (développement) et celui de la démocratisation qui avaient dégénéré en conflits civils violents dans plusieurs pays africains. De plus, il faut ajouter que quel que soit le bloc de causalité considéré, l'instrumentalisation régionale ou internationale et les pesanteurs de l'ethnicité et de la religion sont données toujours présentes dans ces crises (RD Congo avant ou après Mobutu, Tchad-Soudan (Darfour) depuis 2003, Angola de 1975 à 2002, Congo en 1997, Centrafrique en 2013).

Sur le premier bloc de causalités explicatives de crises africaines, nous observons que la politique étrangère gabonaise s'est positionnée selon des rationalités complexes, voire ambivalentes entre les deux crises sécessionnistes du Nigeria (1963) et du Maroc (1973) nées à la suite de l'émergence d'une volonté d'autodétermination ou de sécession vis-à-vis de l'Etat central. Pour le cas du Nigeria, tout part de l'indépendance de 1960, lorsque le Nigeria est divisé entre le Nord (Haoussas-Fulanis) et le Sud (Ibos, Yorubas), avec des déséquilibres de pouvoir. Le recensement contesté et les élections de 1964-1965 ont exacerbé les tensions, amenant des accusations de fraude et de domination du Nord. Le 15 janvier 1966, un coup d'Etat mené par des officiers Ibos, suivi d'un contre-coup en juillet, avait provoqué des massacres de civils Ibos vivant dans le Nord. En réaction à l'insécurité des Ibos, la région orientale, riche en pétrole, proclame son indépendance le 30 mai 1967 sous la direction d'Odumegwu Ojukwu. Le Gabon, sous la présidence de Léon Mba puis d'Albert-Bernard Bongo, avait joué un rôle de soutien diplomatique et logistique crucial pour la République sécessionniste du Biafra lors de la guerre civile nigériane (1967-1970). Libreville avait en effet reconnu le Biafra au nom de l'autodétermination des peuples, et servi de base arrière pour l'aide humanitaire et le transit d'armes, tout en accueillant des réfugiés (Faligot et al., 2012 ; Desgrandchamps, 2014 ; Bruyère-Ostells, 2020). Par contre, le Gabon n'adoptera pas le même argument juridique de l'autodétermination de la charte des Nations Unies dans le cas de la République Arabe Sahraouie et Démocratique (Mohsen-Finan, 1999 ; Ruiz Miguel, 2018). Au début du conflit, le

²Pour Clausewitz, la guerre est un acte de violence politique visant à soumettre l'ennemi, défini comme une opposition de volontés. Elle est une « continuation de la politique par d'autres moyens », où l'ennemi est l'adversaire dont il faut briser la volonté pour imposer la sienne. Cette relation oscille entre guerre réelle (objectifs politiques limités) et guerre absolue (violence totale). Pour lui, même dans l'affrontement, la relation reste politique ; le but est de forcer l'adversaire à négocier.

président Omar Bongo se montre d'abord équilibriste en adoptant une posture de médiateur en sa qualité de président en exercice de l'OUA en 1977 entre les sommets de Lusaka et de Libreville, suscitant les réactions positives des parties prenantes (Algérie, Mauritanie) (Weexsteen, 1976). Mais cette position du Gabon va évoluer plus tard (Sambe, 2012), comme d'ailleurs celle grandes puissances³, consacrant la reconnaissance de la « marocanité » du Sahara occidental, suscitant les réactions de l'Algérie, soutien diplomatique et militaire historique de la RASD.

Sur le deuxième groupe des causalités qui ont fait déclencher des conflits violents en Afrique, il s'agit principalement des mouvements de lutte pour l'indépendance qui ont secoué notamment l'Afrique du Sud, l'Angola, le Mozambique, le Kenya. La volonté d'auto-détermination de ces peuples poussera des pays comme le Gabon qui ont certes eu un processus de décolonisation négocié, à appuyer de façon multiforme ces mouvements d'indépendance (Berman & Lonsdale, 1996)⁴. Pour le cas de l'Afrique du sud, face à la brutalité du régime d'apartheid, notamment après le massacre de Sharpeville en 1960, l'ANC avait abandonné la non-violence pour la lutte armée. En 1961, il crée sa branche militaire, Umkhonto we Sizwe (MK, « La lance de la nation »), dirigée par Nelson Mandela, pour mener des sabotages et des actions armées contre le pouvoir blanc (Dorigny et al., 2019). Malgré la position officielle de l'ONU contre l'apartheid, le Gabon sous Omar Bongo va développer une politique ambiguë à l'égard de l'Afrique du sud raciale. Cette politique est dictée par le « réalisme » au sens de Hans Morgenthau : elle considèrerait que l'Afrique du sud est un puissant Etat avec qui il vaut mieux maintenir un minimum de relations diplomatiques, mais tout en soutenant la « cause » des noirs en arrière-plan. Quelques autres pays comme le Sénégal et la Côte d'Ivoire appliquèrent aussi la même politique avec le régime racial de Pretoria. Mais de nombreux pays africains ne choisissent pas cette voie au nom d'un idéalisme de solidarité africaine et des valeurs humanistes proclamées par les Chartes de l'Organisation de l'Unité Africaine (OUA) et de l'ONU. Des pays comme la Tanzanie, la Zambie, l'Angola, le Mozambique et le Botswana avaient ouvertement soutenu l'ANC, en cherchant à isoler le régime de Pretoria sur le continent jusqu'en 1990. La Zambie et la Tanzanie avaient ainsi abrité des sièges de l'ANC, tandis que l'Angola, le Mozambique et le Zimbabwe lui apportèrent un soutien logistique et militaire franc. Le Gabon apporta, pour sa part, un soutien financier et diplomatique à l'ANC, dont l'acte de reconnaissance fut la visite de Nelson Mandela à Libreville, du 14 au 17 février 1991, accordant ainsi au Gabon sa première visite en Afrique francophone, lors du premier anniversaire de sa sortie de prison, le 11 février 1991. Il rencontra à cette occasion la société civile et prononça un discours à l'Université Omar Bongo (UOB). En 1999, à l'issue de son mandat de président, il prendra 15 jours de repos à Libreville. En 2008, Nelson Mandela recevra la distinction de docteur Honoris Causa de l'UOB. Ce qui témoigne de l'ampleur, insoupçonnée, de la diplomatie de coulisse du Gabon en faveur de l'ANC à l'époque.

S'agissant de la guerre civile angolaise (1975-2002), elle fut menée par trois mouvements qui ne s'étaient pas entendus après le départ du colonisateur portugais, à savoir le MPLA, l'UNITA et le FNLA (Messiant, 2008). Ce conflit fut exacerbé par la guerre froide, transformant l'Angola en un champ de bataille entre l'URSS/Cuba (soutenant le MPLA au pouvoir) et les États-Unis/Afrique du Sud (soutenant l'UNITA). Pendant cette guerre civile, le Gabon, sous la

³ Les Etats-Unis, sous Donald Trump, ont reconnu la souveraineté du Maroc sur le Sahara occidental le 10 décembre 2020 ; la France a suivi, sous Emmanuel Macron, le 30 juillet 2024. D'autres pays se sont depuis lors alignés au plan marocain d'autonomie du Sahara comme Israël, l'Espagne, l'Allemagne.

⁴ Les concepts de « state building » (processus volontaire, conscient et négocié) et « state formation » (processus conflictuel, révolutionnaire et inconscient d'enracinement de l'Etat dans la société) élaborés par John Lonsdale, et repris par Jean François Bayart, illustrent ces deux types de décolonisation et de formation complexe de l'Etat en Afrique et son évolution postcoloniale.

présidence d'Omar Bongo, avait adopté une position diplomatique complexe, oscillant entre neutralité affichée et soutien discret à l'UNITA de Jonas Savimbi (Ngomo Mouissi, 2021 : 142). Mais, il participa également à des efforts de médiation. Ainsi, la diplomatie gabonaise parviendra à organiser le sommet de Franceville du 1^{er} octobre 1988 qui avait vu la participation effective des présidents angolais José Eduardo dos Santos et congolais Denis Sassou Nguesso. Ce sommet a constitué un tournant décisif, car dos Santos accepta pour la première fois de discuter directement avec Savimbi. Il s'en était suivi le sommet du 1^{er} mars 1996 à Libreville, entre Dos Santos et Savimbi autour d'Omar Bongo qui leur avait fait accepter la solution de fin de crise par la formation d'une armée unique et d'un Gouvernement d'unité et de réconciliation nationale (OUA, 1996), même cette solution ne fut pas appliquée pour divers enjeux.

S'agissant du deuxième bloc de causalités, il met en avant soit le mauvais partage des ressources nationales, soit l'échec de l'ouverture démocratique des années 1990 qui continuent encore de faire basculer plusieurs Etats africains dans des guerres civiles. La diplomatie gabonaise sous Omar Bongo s'était encore davantage déployée sur plusieurs scènes de ces guerres civiles, tantôt pour jouer les bons offices, tantôt pour appuyer, dans l'ombre, diplomatiquement et logistiquement une partie au conflit. Ce fut le cas des guerres civiles congolaises de 1997 (Bazenguissa-Ganga & Yengo, 1999), aboutissant au départ au pouvoir de Pascal Lissouba après seulement la parenthèse démocratique de son élection (1992-1997) et celle du Maréchal Mobutu Sese Seko (Isnard, 1997), après 32 ans de « règne » sur le Zaïre (actuel RDC). On peut dans une large mesure associer à ces crises liées à l'échec de la « greffe » de la démocratie, les conflits civils violents du Tchad (Magrin, 2008) et de la Centrafrique qui se déroulèrent en trois périodes, d'où souvent le qualificatif de « trois guerres » (2004-2007 ; 2012-2013 ; 2014-2014). Les dimensions régionale et identitaire ont largement participé à l'ampleur des violences et des atrocités de ces conflits, mais aussi à leur persistance, comme c'est le cas en République démocratique du Congo. Dans ce conflit particulier, le débordement des groupes armés liés aux Hutus (FDLR) et aux Tutsis (M23), soutenu par l'Etat Rwandais, a poussé le Congo à mobiliser des appuis militaires (Afrique du Sud, Tanzanie, Malawi) pour l'aider à contenir la guerre par procuration menée par le Rwanda à travers le M23.

Pour le cas du Congo, la guerre entre le gouvernement Congo de Pascal Lissouba et l'ex-président Sassou Nguesso opposait les Nibolek (coalition du Niari, Bouenza, Lékoumou) soutenant le président Pascal Lissouba et sa milice, les « Zoulous » et s'opposaient ainsi aux milices Cobras fidèles à Denis Sassou Nguesso, ainsi qu'aux Ninjas de Bernard Kolélas, marquant un conflit ethno-politique intense pour le pouvoir (Bazenguissa-Ganga & Yengo, 1999). La principale intervention militaire de l'Angola au Congo-Brazzaville a eu lieu entre juin et octobre 1997. L'Angola de dos Santos avait soutenu militairement Denis Sassou Nguesso contre le président Pascal Lissouba, car pour dos Santos, Pascal Lissouba soutenait des mouvements rebelles contre son régime. Cette intervention fut décisive, car elle avait permis à Sassou Nguesso de reprendre le pouvoir dans la capitale Brazzaville, détruite par la violence des combats qui aurait fait entre 15000 et 30 000 morts (Dorier, 1997 ; Bazenguissa-Ganga & Yengo, 1999). Au plan diplomatique, Omar Bongo avait joué un rôle à la fois ambigu et également déterminant lors de cette guerre civile, oscillant entre médiateur officiel (Nations Unies, 1997) et soutien actif à son beau-père, Denis Sassou Nguesso, contre Pascal Lissouba, son ancien ami. Son implication incluait un appui logistique militaire à la frontière des deux pays (Nations Unies, 1997).

Dans le cas du conflit de la République démocratique du Congo, le Gabon souscrit à la première démarche : il soutient le respect de l'intégrité territoriale du Congo et encourage un dialogue entre le Congo et Rwanda. Tout en s'appuyant les initiatives de la Communauté d'Afrique de l'Est (EAC) et de la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs (CIRGL), il n'a pas adopté une approche radicale à l'égard du Rwanda, mais préfère la diplomatie des coulisses

pour interagir avec les deux parties. Le rôle récent du Gabon pour un retour du Rwanda au sein de la CEEAC, après sa sortie brusque en juin 2025 lors du 26^e sommet de la CEEAC à Malabo, en est l'illustration. En effet, le Rwanda s'était insurgé de ce que la présidence tournante de la communauté qui lui revenait de droit, fut contrecarrée par Kinshasa, dénonçant une « instrumentalisation » de l'organisation par la RDC. L'accord politique consistant à prolonger le mandat de la Guinée équatoriale au regard de ce contexte conflictuel qui risquait de bloquer le fonctionnement de cette organisation régionale reconnue par l'ONU.

Dans le conflit entre le Tchad et le Soudan de février 2008, qualifié de « guerre par procuration », les deux gouvernements s'accusaient mutuellement de déstabilisation par groupes armés interposés, soutenus par chaque partie pour des raisons essentiellement ethniques (Guiffard, 2025). En 2003 ont eu lieu les premières attaques rebelles (tribus noires-africaines) contre les forces gouvernementales soudanaises au sujet de leur marginalisation économique (région du Darfour). Ces dernières avaient réagi en s'appuyant notamment sur les milices Janjawids. Pour Karthoum, il était clair que les rebelles du Darfour, issus de l'ethnie Zaghawa partagée avec le Tchad, étaient soutenus par ce dernier. En représailles, Khartoum avait armé des rebelles tchadiens pour déstabiliser le régime d'Idriss Déby. Ils vont lancer régulièrement des incursions et des violences le long de la frontière. Cette guerre tchado-soudanaise (2005-2010) va donc culminer avec la bataille de N'Djamena en février 2008 (Institut Montaigne, 2025). La diplomatie du Gabon avait plutôt servi de « facilitateur » à la médiation que le Sénégal avait menée. Car le président Bongo était à la fois proche de ses homologues du Tchad et du Sénégal pour jouer les bons offices⁵. Cette implication diplomatique facilita l'adoption de cet accord.

S'agissant de la Centrafrique, la première guerre civile n'est elle-même qu'un épisode du cycle de rébellions déclenchées par le coup d'État de François Bozizé en 2003. Après deux accords restés sans suite, le conflit s'achèvera officiellement avec la signature de l'accord de paix global de Libreville le 21 juin 2008. Pour comprendre ce succès diplomatique du Gabon à travers cet accord, il faut prendre en compte le contexte antérieur à sa signature. Le premier accord de paix en Centrafrique avait été négocié à Syrte (Libye), le 2 février 2007, sous l'égide de Mouammar Kadhafi, entre le gouvernement centrafricain de François Bozizé et Abdoulaye Miskine, président du Front démocratique du peuple centrafricain (FDPC), l'un des mouvements rebelles les plus menaçants pour le régime de Bangui à l'époque. Mais il fut dénoncé par les autres mouvements rebelles. Le deuxième accord de Birao est un traité de paix signé le 1er avril 2007 entre le gouvernement centrafricain et le groupe rebelle UFDR, visant à mettre fin aux hostilités dans le nord-est de la RCA, sous médiation tchadienne. Il fut aussi dénoncé par d'autres forces. La particularité de l'accord de Libreville de juin 2008 réside dans le fait qu'Omar Bongo était parvenu à faire asseoir sur la même table des négociations les acteurs majeurs de la crise. Ce qui avait favorisé une accalmie plus longue. Par ailleurs, le Gabon est engagé pendant longtemps dans les opérations de maintien de la paix qui se sont succédées en Centrafrique, notamment la Mission interafricaine de surveillance des accords de Bangui (MISAB) de 1997, la Force multinationale en Centrafrique (FOMUC) de 2002, déployée par la Communauté économique et monétaire des États de l'Afrique Centrale (CEMAC), la Mission de consolidation de la paix en Centrafrique (MICOPAX) de 2008, sous le mandat de la CEEAC avec un dispositif d'environ 500 militaires gabonais, enfin, la Mission internationale de soutien à la Centrafrique sous conduite africaine (MISCA) de 2013.

⁵ Les bons offices désignent une démarche diplomatique où un État tiers, une organisation ou une personne neutre facilite le dialogue entre deux parties en conflit pour favoriser un règlement à l'amiable. Contrairement à la médiation, l'intervenant se limite souvent à rétablir le contact, sans participer directement aux négociations. Ce qui a été le rôle du Gabon dans cette crise.

La typologisation des « interventions » du Gabon dans les crises sécuritaires africaines

Après l'inventaire des interventions du Gabon dans les principales crises sécuritaires africaines, il est question ici de tenter de les structurer, c'est-à-dire de les classer par « type » afin de mieux saisir et en déduire, non pas nécessairement un modèle ou une théorie générale, mais de mieux cerner les scénarios de la politique étrangère du Gabon dans les crises sécuritaires africaines. Au-delà des formes complexes de ces interventions, il est question de tenter de proposer une typologie afin de saisir les permanences et les discontinuités des modes d'action du Gabon dans les conflits africains.

Pour Guillaume Devin et Marieke Louis, l'analyse des relations internationales ne doit se cantonner à une approche exclusivement théorique ou d'une lecture purement historique des événements comme nous venons de le faire, mais d'aller vers un effort de systématisation (Devin & Louis, 2023). L'enjeu de l'analyse est, pour eux, de transformer l'étude des faits bruts en une compréhension des interactions. Dans le même ordre d'idées, Philippe Braillard et Mohammad-Reza Djalili observent aussi que si l'analyse de la politique étrangère est un élément indispensable à toute réflexion sur les relations internationales, elle nécessite toutefois d'être accompagnée par une approche plus large visant à situer chaque politique étrangère dans son environnement et donc à concevoir le champ des relations internationales comme une totalité et non comme un simple agrégat d'éléments que l'on peut étudier isolément (Braillard & Djalili, 2016).

Pour Max Webber, les types idéaux sont non pas pensés sur un a priori de déductions exclusivement logiques et définitionnelles, mais construits à partir de la réalité sociale dont par synthèse et abstraction. Ils sont choisis, extraits et accentués en fonction de certaines caractéristiques jugées représentatives d'un fait ou d'un ensemble de faits ayant eu cours dans l'histoire. Ils sont structurés en s'éloignant aussi de cette réalité par leur pureté logique, pour mieux la retraiter et la penser (chacun d'eux est ainsi « idéal »). Ils ne sont donc pas issus d'une sorte de synthèse de l'existant, comme autant de copies de lui, mais permettent une analyse de cet existant » (Dantier, 2004 : 4).

Ce tableau répond à cette ambition de « construire » les interventions du Gabon dans les crises africaines en les identifiant en 6 types spécifiques qui caractérisent les rationalités de la diplomatie gabonaise et ses scénarios possibles d'intervention dans les crises actuelles ou susceptibles d'arriver en Afrique.

Tableau : typologie des interventions du Gabon dans les crises régionales

Types d'intervention	Illustration(s) historique(s)	Cadre éthique ou juridique
La conflictualité armée directe par effet de dissuasion militaire	Conflit frontalier maritime de l'île Mbanié avec la Guinée équatoriale, à la suite de l'installation d'une base de l'armée gabonaise sur cette île, en 1972	Intérêts stratégiques du Gabon ; violation de la charte de l'ONU sur le recours à la force pour régler les différends entre Etats ⁶
Le soutien à la conflictualité armée par l'appui financier et logistique à un camp	Guerre civile d'Angola (1975-2002), guerre civile du Biafra au Nigeria (1964-1970), guerre civile du Congo (1997), invasion ratée de Cotonou contre le régime socialiste de Mathieu Kérékou au Bénin (1977), lutte armée de l'ANC en Afrique du Sud (1960-1994)	Alignement à la France et violation de la Charte sur les dispositions interdisant le recours ou le soutien à la force dans un autre Etat
Le soutien diplomatique à une partie au conflit	Guerre civile du Sahara occidental entre le Polisario et l'Etat marocain (depuis 1975)	Intérêts stratégiques du Gabon
La médiation ou la facilitation pour le silence des armes	Facilitation dans la crise opposant Mobutu à l'AFDL du Zaïre (1997) ; Médiation entre le gouvernement et les rébellions (APRD, UFDR) en Centrafrique (2008) ; facilitation dans la crise Soudan-Tchad (2008)	Charte de l'ONU et de l'OUA sur l'interdiction du recours à la force pour accéder au pouvoir
L'intervention armée directe sous mandat régional ou international pour garantir le « cessé-le-feu »	Déploiement d'un contingent de 450 militaires gabonais (casques bleus) au sein de la MINUSCA pour la sécurisation et le désarmement.	Mise en œuvre de la Charte des Nations Unies et d'une décision du Conseil de Sécurité (MUNISCA) pour la stabilisation de la Centrafrique

Source : Auteur

Ce tableau nous donne un aperçu, probablement pas exhaustif, mais essentiel des conflits armés ou crises sécuritaires régionales dans lesquelles le Gabon a joué un rôle important. Son implication révèle quatre logiques fondamentales en action : l'alignement à la politique africaine de la France dans les grands conflits africains (Congo, Angola, Nigeria, Bénin, Centrafrique...), la défense de certains valeurs éthiques ou intérêts (Afrique du Sud sous apartheid, Maroc face au Polisario) et la participation à l'apaisement par la médiation, la facilitation (Tchad, Centrafrique, Congo, RDC) ou l'intervention militaire au sol sous l'égide d'un mandat conforme au droit international (CEEAC/ONU).

La deuxième observation est que le recours à la force ne caractérise pas la politique étrangère du Gabon, notamment dans son voisinage immédiat. Il peut, à la limite, agir pour influencer la partie adverse comme le suggère les crises territoriales anciennes de 1972 avec la Guinée-équatoriale. Le recours à l'armée pour défendre sa souveraineté territoriale n'a jamais été nécessaire à cette date.

⁶ Saisie par les deux parties à la suite d'une médiation du Secrétaire Général de l'ONU en 2004 évitant que ce vieux différend frontalier sur les îles Mbanié, Cocotiers et Conga, situées dans la baie de Corisco, dans le Golfe de Guinée, ne dégénère par le recours aux armes entre les deux pays, la Cour internationale de Justice (CIJ) avait rendu une décision attribuant la souveraineté de ces trois îles à la Guinée équatoriale, le 19 mai 2025.

La troisième analyse est que le Gabon, en dépit de la variation de son interprétation variable du droit international, selon les intérêts souverains en jeu, est resté dans le cantonnement de la « diplomatie des petits Etats », c'est-à-dire qui préfèrent en ultime ressort se mettre derrière le droit international comme en atteste le conflit territorial ancien avec la Guinée équatoriale en 2025 et sa participation active aux différentes opérations de maintien de la paix (OMP) en Centrafrique, sous mandat ONU ou CEEAC.

Par ailleurs, l'analyse de ce tableau montre également que la politique étrangère du Gabon a joué un rôle ambivalent à l'intérieur d'un même conflit comme le suggèrent les conflits du Congo (médiation et soutien au camp Sassou Nguesso) en 1997 et de l'Angola (médiation avec les sommets de Libreville de 1992 et 1995 et soutien à l'UNITA), voir dans la crise ivoirienne de 2005 (proximité avec Alassane Ouattara, donc alignement à la position de la France, et médiation avec le président Laurent Gbagbo⁷). Dans le cas du conflit au Sahara occidental, ce positionnement ambigu a basculé du rôle de médiateur/facilitateur (années 1970) à celui de soutien diplomatique officiel (années 2000) au Maroc. Ces situations démontrent qu'une stratégie diplomatique du Gabon sur une crise ou un conflit donné peut évoluer à tout moment. On le voit aussi dans d'autres cas : la stratégie du Gabon dans le conflit frontalier avec la Guinée équatoriale est passée d'une logique de défense territoriale armée (années 1970) à une stratégie de soumission volontaire au droit international (année 2000) comme moyen de règlement du différend. On peut aussi y ranger, dans une certaine mesure, le différend frontalier avec le Congo, qui date en réalité depuis l'indépendance (Mangongo-Nzambi, 1969), désormais régi par un accord-cadre de coopération transfrontalière depuis 2023. Cette stratégie peut également se désolidariser de l'avis de l'Union Africaine comme le montre le vote du Gabon en faveur de l'intervention militaire contre le régime de Khadafi en 2011, alors que l'Union Africaine avait une position opposée à celle du Conseil de sécurité de l'ONU. Le Gabon, comme le Nigeria et l'Afrique du Sud, furent les seuls pays membres de l'Union Africaine qui avaient voté pour la résolution 1973 du 17 mars 2011, autorisant le conseil à « prendre toutes mesures nécessaires » pour protéger les populations, au regard de la répression violente des révoltes populaires par le régime de Kadhafi, en contradiction avec la position de l'Union Africaine (Backmann, 2018).

Enfin, à l'instar des autres membres de la société internationale, le Gabon fait une lecture opportuniste du droit internationale, notamment la charte des Nations Unies. Il met en avant un contenu éthique et une conformité au droit international quand cela participe de ses intérêts et peut, par ses modalités insidieuses, les remettre en cause ou entrer en conflit avec ces principes du droit international. En d'autres termes, la violation du droit international ou l'ignorance délibérée de ces principaux ancrés dans la Charte des Nations Unies, à savoir l'égalité souveraine, l'interdiction du recours à la force, le règlement pacifique des différends et la bonne foi, n'est pas seulement une affaire des grandes puissances, mais aussi des Etats de puissance moyenne ou faible.

Les dividendes des incertitudes sécuritaires africaines sur la diplomatie gabonaise

La participation du Gabon au règlement des crises sécuritaires régionales lui a donné un statut de médiateur reconnu ; statut dont il a tiré certaines « rentes » politiques internationales.

⁷ Voir article de presse en ligne intitulé : « Côte d'Ivoire : un livre revient sur le "soutien indéfectible" d'Omar Bongo à Alassane Ouattara » publié le 08 octobre 2020 à l'index : <https://www.france24.com/fr/20201008-c%C3%B4te-d-ivoire-un-livre-revient-sur-le-soutien-ind%C3%A9fectible-d-omar-bongo-%C3%A0-alassane-ouattara>

Cependant, la tendance baissière de ces conflits l'a conduit à s'adapter aux « nouvelles menaces » (Marchesin, 2001)⁸ régionales.

Les incertitudes sécuritaires régionales comme « rentes »

Le Gabon s'est significativement investi dans la diplomatie de la paix et en positionnant au sol ses soldats comme dans le cas de la MINUSCA en Centrafrique pour faire respecter le cessez-le-feu. En effet, grâce à ses interventions dans ces différents conflits, le Gabon a tiré une importante rente, celle de l'image d'un pays stable et médiateur des crises dans la sous-région de l'Afrique centrale. Ce qui a participé à sa crédibilité sous régionale et internationale. Une image qui lui avait valu des postes prestigieux dans les plus hautes instances diplomatiques africaines comme le poste de Président de la Commission de l'Union Africaine de 2008 à 2012 avec Jean Ping, sous la présidence d'Omar Bongo⁹.

Pour Christian Lequesne (2021), l'image d'un État en relations internationales est sa réputation et sa perception globale (attractivité, puissance, fiabilité) par les autres acteurs. Elle se construit via le *soft power* (influence diplomatique/culturelle) et le *hard power* (force économique/militaire), influençant sa diplomatie, son attractivité économique et sa capacité à imposer sa volonté. Donc en dépit de son statut territorial et démographique¹⁰ de « petit Etat », la diplomatie d'influence du Gabon avait réussi à faire imposer l'image de marque du Gabon en Afrique centrale et dans toute l'Afrique durant une certaine période. Cette influence a vraisemblablement dépassé le cadre régional africain puisque la reconnaissance du Gabon se fera aussi au niveau du Conseil de Sécurité de l'ONU (1999), la plus haute instance de promotion de la paix, de la sécurité dans le monde. Il y a occupé plusieurs mandats attestation de sa crédibilité auprès d'autres Etats de la région et du reste du monde. Tout cela appui clairement l'analyse de Pierre Buhler selon laquelle la notion de « puissance » a déjà évolué, allant au-delà des critères classiques tels que la démographie, l'économie, la force militaire (Buhler, 2011).

Le premier mandat du Gabon au sein du conseil de sécurité était de 1978 à 1979. Ce mandat est marqué par plusieurs conflits en Afrique et dans le monde. En Afrique, nous pouvons relever notamment la guerre ougando-tanzanienne, la chute de régimes au Tchad/Mauritanie) et la montée de la lutte contre l'Apartheid ou encore la guerre du Shaba (Katanga) au Zaïre (implication de l'Angola comme arrière base) avec le déploiement de la Force Interafricaine (Maroc, France). Dans le monde, l'on peut citer l'accord de Paix israélo-égyptienne en 1978-

⁸ Ce qui nous importe dans le fil conducteur de Marchesin est le défi de l'appropriation des nouveaux risques des Etats de l'Afrique centrale (piraterie maritime, braconnage et destruction des forêts du bassin du Congo, lutte contre la circulation des armes alimentant ou renforcer les risques de tensions transfrontalière) comme de nouvelles menaces émergentes. Depuis un peu plus de vingt ans déjà (2000-2003), Elles occupent de plus en plus les Etats de la sous-région, à mesure que les conflits classiques des décennies 1970-1990 reculent ou s'estompent. La période des guerres régionales et civiles (1970-2010) tend à être remplacée à Afrique centrale par ces nouveaux enjeux climatiques et économiques. Ce qui pose l'urgence d'une autre forme de coopération entre les Etats de l'Afrique centrale, tranchant avec les instrumentalisations et soutiens aux conflits politiques intérieurs entre « voisins ».

⁹ Jean Ping fut d'abord désigné à Brazzaville, le 31 octobre 2021, candidat de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC), rassemblant 11 pays membres : l'Angola, le Burundi, le Cameroun, la République centrafricaine, la République du Congo, la République démocratique du Congo (RDC), le Gabon, la Guinée équatoriale, le Rwanda, São Tomé-et-Principe et le Tchad.

¹⁰ Avec 267 668 Km² de superficie et une population estimée à moins de 2 millions d'habitants, le Gabon est parvenu, au cours de cinq dernières décennies, à se faire une voix influente dans une sous-région tumultueuse avec de « grandes » entités territoriales et démographiques comme le Cameroun (475 442km² et près de 30 millions d'habitant), l'Angola (1,247km² et près de 40 millions d'habitants) ou encore le « géant » Congo-Démocratique (2,345 millions de km² et près de 116 millions).

1979, l'envahissement du Cambodge par le Vietnam le Cambodge en 1979 et l'intervention de la Chine ou encore l'exil du Chah, après trente-huit ans de règne sur l'Iran, et le retour de l'ayatollah Khomeiny, chef religieux réfugié en Irak puis en France depuis 1964.

Le deuxième mandat du Gabon était de 1998 à 1999. Il fût marqué au plan africain par le conflit frontalier entre l'Ethiopie et l'Erythrée en 1998, le sommet à Paris pour arracher un cessez-le-feu au RD Congo au lendemain de l'éclatement d'une rébellion dans les régions de l'Est à l'instigation du Rwanda et de l'Ouganda et suite à l'appui reçu par la RDC de l'Angola et le Zimbabwe. Au plan international, l'on relève les tensions entre le Conseil de Sécurité et l'Iraq sur les inspections de la commission spéciale du programme nucléaire irakien en 1998 (dénonciation de la composition de l'équipe à domination américaine et anglaise), les échanges de missiles en décembre 1999 entre l'Iraq et les Etats-Unis dans la zone d'exclusion aérienne imposée à l'Iraq en 1991 ou encore la résolution 1186 du 21 juillet de proroger jusqu'au 28 février 1999 le mandat de la Force de déploiement préventif des Nations Unies (FORDEPRENU). Pour la seule année 1998, 73 résolutions furent prises dont celle mettant notamment fin à l'Administration transitoire des Nations Unies pour la Slavonie orientale, la Baranja et le Srem occidental (ATNUSO) et la création de la Mission d'observation des Nations Unies au Sierra Leone (MONUSIL) et la Mission des Nations Unies en République centrafricaine (MINURCA).

Le troisième mandat du Gabon au conseil de sécurité de l'ONU, allant de 2010 à 2011, a été marqué par plusieurs événements. Au plan africain, l'on peut citer notamment les troubles en Tunisie, suivis de la démission de Ben Ali, après 23 ans de pouvoir (1987) et son exil Arabie Saoudite ; la crise ivoirienne avec l'adoption de la résolution 1975 à l'unanimité le 30 mars 2011 du Conseil de sécurité qui mit un terme à la crise postélectorale en Côte d'Ivoire, autorisant à « titre humanitaire » le recours à la force contre le régime de Laurent Gbagbo¹¹. Au Soudan, entre 2010-2011, le Conseil avait supervisé le processus électoral et instauré la Force de sécurité intérimaire des Nations Unies pour Abyei (UNISFA) et la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS). En Somalie, l'entrée des troupes kenyanes (Opération Linda Nchi) sur le sol somalien en octobre 2011, initialement unilatérale pour contrer les Chabab, fut rapidement intégrée sous l'égide de l'Union Africaine (AMISOM, puis ATMIS) avec l'aval du Conseil de sécurité de l'ONU, sans revenir encore sur la crise libyenne de 2011.

Le quatrième mandat du Gabon au conseil de sécurité était intervenu de 2022 à 2023, sous Ali Bongo. La bataille électorale entre le Gabon et la République démocratique du Congo (RDC) avait démontré l'efficacité du réseau diplomatique gabonais. Le Congo, « grand pays » par son envergure physique, économique et son statut d'Etat agressé depuis des décennies par ses voisins, avant surtout misé sa campagne en relevant que le Gabon avait déjà occupé plusieurs fois déjà ce siège et qu'il était opportun qu'un autre pays prenne le relais. Le Gabon de son côté avait plutôt mis en avant son image de pays à tradition de médiation et de facilitateur des crises, montrant que la RDC, en conflit dans la sous-région, aura du mal à rallier les pays tiers à la pacification des conflits. Lors du décompte final du vote à la 75^e session de l'Assemblée générale à New-York, le Gabon avait raflé 183 contre 3 pour le Congo pour le groupe des A3 (ONU, 2021).

¹¹ Les forces de l'ONUCI et la force Licorne ont par ailleurs soutenu les FRCI dans l'assaut final du 11 avril 2011 sur la résidence présidentielle et qui s'est soldé par l'arrestation du Président sortant, de son épouse, de certains membres de sa famille et de plusieurs de ses collaborateurs. Le conflit a fait 3000 morts.

De la diplomatie de la paix à la diplomatie économique durable

La tendance des conflits en Afrique est complexe, mêlant une baisse historique à long terme depuis les années 1990 et des résurgences récentes¹². Bien que le nombre de conflits interétatiques ait diminué, les conflits non étatiques et les violences liées à des groupes armés sont en hausse, touchant près de 30 % des pays. La situation actuelle est marquée par plus de 50 conflits actifs, représentant environ 40 % du total mondial, avec une forte concentration au Sahel et dans l'est du Congo. Qualifiées de « nouvelles guerres » par Mary Kaldor (1999), ces conflits contribuent largement à accroître les inégalités sociales et la pauvreté, alimentant ainsi une spirale d'instabilité et d'incertitude (FMI, 2025). Acteur historique régional des processus de règlement des conflits, le Gabon a su adapter sa politique étrangère à cette dynamique complexe et ambivalente des relations internationales dans la sous-région d'Afrique centrale et en Afrique en général. Cette évolution a une double signification politique : d'une part, les Etats de la sous-région s'accommodent déjà de ces crises dont le plus retentissant dans la CEEAC est en réalité le conflit en République Démocratique du Gabon, puis vient les risques du Darfour et l'insécurité en République centrafricaine. L'autre sens politique est que les Etats de l'Afrique centrale manifestent un nouveau pragmatisme économique et social. Conscient de ce que ces conflits sont nourris par les vulnérabilités économiques et sociales liées à la sous exploitation et au pillage des ressources, les Etats de la sous-région remettent la question du « développement » au centre de leur stratégie économique et de sécurité comme l'atteste le communiqué final de la XVIIIe session tenue à Libreville tenue le 27 novembre 2020 mettant en place un plan stratégique 2021-2026 mettant l'accent, en plus de la poursuite de la réforme de la gouvernance des organes, enjoignant la commission « d'accélérer la mise en œuvre des décisions prises en matière d'opérationnalisation de la zone de libre-échange de la Communauté tout en poursuivant la mise en place de l'union douanière de la Communauté ».

Dans cette perspective, la diversification économique, la lutte contre la pauvreté et la répartition des rentes nationales (pétrole, minerais, terre, bois), autrefois perçus comme les principaux facteurs déclenchement des crises africaines (Ketchiemen, 2019), ils sont retournés comme des fondements d'une paix durable (Cox & Negi, 2009). En d'autres termes, c'est l'idée selon laquelle la démocratie seule ne suffit pas pour garantir la paix et le développement (Aikins, 2022). Du coup, le retour perceptible de l'Etat développementaliste en Afrique est perçu comme positif dans la recherche de stabilisation de l'Afrique (Peclard et al., 2020). D'où une stratégie régionale préconisée de Michel Luntumbue (2023 ; Bagayoko, 2019). C'est approche de la globalité de la « sécurité » est celle mise en avant Barry Buzan (2007).

La mutation des enjeux diplomatiques régionaux n'a cependant pas changé l'objectif poursuivi de la politique étrangère du Gabon, à savoir maintenir son influence régionale. Il s'était vite emparé de la question de la préservation des écosystèmes dans le bassin de la forêt du Congo et de celle de la piraterie maritime dans le golfe de Guinée. La période 2000-2020 a donc constitué un tournant majeur dans la reconversion économique « durable » de la politique étrangère du Gabon.

En matière de développement durable, le Gabon s'est rapidement affirmé dans la sous-région comme un « champion vert » parmi tous les pays du bassin du Congo, connu comme "le poumon de l'Afrique". S'étendant sur six pays¹³, la préservation des forêts du Bassin du Congo

¹² Le Sahara occidental au Maghreb ; la consolidation de la paix en Afrique de l'Ouest (Mali, Niger, Burkina-Faso, Guinée Conakry), ; l'Afrique centrale (République centrafricaine, Nord-Est Cameroun), la Région des Grands Lacs (République démocratique du Congo, Somalie, Soudan-Darfour ; Soudan du Sud ; Abyei).

¹³ Les pays concernés par le couvert du bassin du Congo sont la RDC, le Congo, la République Centrafricaine, le Cameroun, la Guinée-Équatoriale et le Gabon.

est généralement jugée vitale non seulement pour l'avenir de l'Afrique, mais aussi pour celui du monde entier et contribue énormément à lutter contre le réchauffement climatique. Le Gabon, conscient des implications internationales de la protection de sa part du bassin du Congo, a mis en place des mesures fortes : une gestion durable des bois malgré l'industrialisation avancée de ce secteur dans le cadre de la diversification de son économie pour moins dépendre du pétrole dont la production a beaucoup chuté, lui permettant d'afficher l'un des taux de déforestation les plus bas au monde (0,5 % entre 1990 et 2025), la création d'un réseau national de 13 parcs nationaux dès 2003 permettant au Gabon non seulement de protéger la biodiversité qui s'y trouve (gorille, éléphants, etc.), mais aussi d'absorber environ 140 millions de tonnes de CO₂ par an (Gouvernement de la République Gabonaise, 2025). Par ailleurs, il met en œuvre une politique visant une diminution de 73 % des émissions du secteur énergétique grâce au déploiement massif des énergies renouvelables dans le cadre de la mise en œuvre de l'Ordonnance n°019/2021 du 16 septembre 2021 qui encadre la lutte contre les changements climatiques et visant la neutralité carbone d'ici 2050. Il a ainsi été le premier pays africain à soumettre son Plan national climat en 2015. En 15 ans, le Gabon revendique d'avoir investi plus de 270 milliards de FCFA pour la protection de sa biodiversité (Gouvernement de la République Gabonaise, 2025). Ces « investissements » ont notamment servi dans le renforcement des capacités et connaissances nationales sur les effets du changement climatique sur les écosystèmes gabonais par la création du Conseil National Climat (CNC), de l'Agence Spatiale Gabonaise (AGEOS), et du Système National d'Observation des Ressources Naturelles et Forestières (SNORNF).

Le Gabon a déjà gagné des rentes grâce à cette diplomatie économique durable. Il est devenu le premier pays africain récompensé pour ses efforts d'absorption du carbone lui ouvrant l'accès à un premier paiement signé avec la Norvège signé à Paris le 27 juin 2017 pour un montant de 18 millions de dollars, puis un second financement signé en Septembre 2019 au Sommet Action Climat à New York, dans le cadre de l'Initiative pour les forêts d'Afrique centrale (Central Africa forest Initiative- Cafi). Il aussi rejoint le prestigieux groupe de pays dirigé par les États-Unis et l'UE, « Global Methane Pledge », lancé lors de la COP26 à Glasgow en novembre 2021. Il a aussi obtenu le statut de porte-parole de l'Afrique et des pays du bassin du Congo à la COP30 à Bélem du 10 au 21 novembre 2025, et lors de la réunion du Comité Africain des chefs d'État et de Gouvernement sur les Changements Climatiques (CAHOSCC) du 13 février 2006 à Addis-Abeba, tout accueillant plusieurs sommets internationaux à Libreville à l'exemple comme le One Planet Summit en mars 2023.

S'agissant de la piraterie maritime, le Bureau maritime international (BMI) avait publié un rapport qui révélant qu'en 2012, 966 marins avaient été victimes d'attaques dans le golfe de Guinée (Bénin, Nigeria, Gabon et Angola) où, selon le même rapport, le coût des marchandises volées par les pirates était estimé entre 34 et 101 millions de dollars. Au Gabon, des attaques, souvent ciblées contre des chalutiers, entraînent l'enlèvement d'équipages internationaux, illustré par le kidnapping de 9 marins en janvier 2026. Les eaux gabonaises ont enregistré 14 incidents en 2025. Le gouvernement béninois avait saisi le secrétaire général de l'ONU sur ce phénomène en expliquant que le port de Cotonou (Bénin) perd environ 70 % de ses recettes du fait de ce phénomène transversal. Le nombre de navires avait aussi considérablement diminué, passant de 150 à moins de 50 par mois en 2011. En février 2009, le gouvernement de la Guinée équatoriale, en plein boom pétrolier, avait affirmé avoir été attaqué via sa façade maritime de Malabo par les "rebelles terroristes" du delta du Niger, dans le sud pétrolifère du Nigeria¹⁴. Enjeu africain global, la piraterie maritime est depuis peu l'objet des mesures de l'Union

¹⁴ Voir article de presse en ligne intitulé « Des hommes armés attaquent Malabo depuis la mer » publiée le 17 février 2009 à l'index : <https://www.france24.com/fr/20090217-hommes-armes-attaquent-malabo-depuis-mer->

Africaine (UA, 2012). Cette stratégie vise la lutte contre les crimes transnationaux (y compris le trafic illégal des armes et de la drogue, la piraterie et le vol à main armée en mer, le mazoutage illicite/vol du pétrole brut sur le long des côtes africaines, le terrorisme maritime, le trafic humain, l'immigration clandestine par la mer), la pêche illégale, non déclarée ou non réglementée, la surpêche et les délits écologiques (le naufrage délibéré et le déversement du pétrole et de déchets toxiques, etc.) (UA, 2012). Dans le même sillage le Gabon a élaboré la stratégie maritime intégrée du Gabon (SMIG) qui se veut comme « le produit gabonais d'une feuille de route panafricaine ayant pour but de déterminer les priorités pour développer l'économie bleue en Afrique » (Mvé Ebang, 2022). Dans ce domaine de la sécurité maritime, le Gabon a également tiré profit de son réseau diplomatique et de son image de pays stable et médiateur des crises sécuritaires. En effet, Libreville est devenue un hub central pour la sécurité dans le Golfe de Guinée, matérialisé par l'inauguration en octobre 2025 du siège du Forum des Services de Renseignement et de Sécurité du Golfe de Guinée (FORSEG).

CONCLUSION

Cet article n'a pas cherché à traiter en particularité de la sécurité ou des crises africaines, mais il a d'avantage cherché à explorer les contours de sa politique étrangère à l'intérieur des incertitudes générées par ces crises. L'enjeu d'un point de la doctrine a été de démontrer comment un Etat, territorialement et démographiquement moyen, voire faible est parvenu au fil du temps à développer une diplomatie des crises au point de devenir un acteur régional incontournable dans la recherche des issues à ces conflits. Ce qui nous a amené à chercher d'abord à comprendre et à décrire la déclinaison de ces conflits et d'en ressortir avec une grille analytique voir prospective de la diplomatie gabonaise. Cet essai de typologie n'a pas non plus la prétention de devenir une « loi sociologique », mais permet de cerner les modes de pensée et d'action de l'Etat gabonais à chaque fois qu'une crise sécuritaire intervient dans son espace régionale, la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEEAC), voire au-delà. L'évolution des « nouvelles menaces » conjuguées à tendance baissière des crises, malgré des poches de résistance de ces « nouvelles guerres » a fortement impacté et non déstructuré la politique étrangère régionale du Gabon. Bien au contraire, engagé dans une démarche d'influence, voire de soft power dans sa sous-région et au-delà, la politique étrangère du Gabon a su habilement s'adapter, au cours des vingt dernières années, à cette mutation des types de conflits.

Toutefois, si le Gabon affiche une conversion réussie de sa politique étrangère, elle a pâti aussi des crises politiques intérieures rencontrées ces dernières années (disparition d'Omar Bongo en 2009, maladie d'Ali Bongo en 2018, coup d'Etat de l'armée en 2023). Ce qui peut s'analyser comme dans facteurs négatifs sur l'influence (recul probable) du Gabon dans la sous-région, à en juger par les sanctions retenues contre le Gabon durant la transition, puis progressivement levées avec l'aboutissement des réformes normatives engagées par les autorités de transition.

Bibliographie

Adinoyi, J. (2015). *Importance of disarmament, demobilization and reintegration (DDR) in post-conflict peacebuilding*.

https://www.researchgate.net/publication/327861462_Importance_of_Disarmament_Demobilization_and_Reintegration_DDR_in_Post_Conflict_Peacebuilding

- Anyanwu, J. C. (2002). *Economic and political causes of civil wars in Africa: Some econometric results* (Economic Research Papers No. 73). Banque africaine de développement.
- Aikins, E. R. (2022). *La démocratie seule ne suffit pas à garantir le développement*. Institut d'études de sécurité.
- Barry Buzan, B. (2007). *People, states and fear: An agenda for international security studies in the post-Cold War era*. ECPR Press.
- Battistella, D. (2004). Introduction : Le réalisme réfuté ? *Études internationales*, 35(4), 613–622. <https://doi.org/10.7202/010483ar>
- Battistella, D. (2012). La politique étrangère. In *Théories des relations internationales* (pp. 373–411). Presses de Sciences Po. <https://doi.org/10.3917/scpo.batti.2012.01.0373>
- Bazenguissa-Ganga, R., & Yengo, P. (1999). La popularisation de la violence politique au Congo. *Politique africaine*, 73(1), 186–192. <https://doi.org/10.3917/polaf.073.0186>
- Bruyère-Ostells, W. (2020). Les acteurs de “l’arrière” dans la guerre du Biafra. In M. Catala (Ed.), *L’Europe et l’Afrique*. Presses universitaires de Rennes. <https://doi.org/10.4000/13vtc>
- Buhler, P. (2011). *La puissance au XXIe siècle*. CNRS Éditions.
- Delcorde, R. (2021). La diplomatie des petites puissances. In *La diplomatie d’hier à demain* (pp. 151–159). Mardaga.
- Desgrandchamps, M.-L. (2014). *L’humanitaire en guerre civile : Une histoire des opérations de secours au Nigéria-Biafra 1967–1970* (Thèse de doctorat). Université Paris 1 / Université de Genève.
- Dorier, É. (1997). Guerres des milices et fragmentation urbaine à Brazzaville. *Hérodote*, 86–87, 182–221.
- Éthier, D. (2010). L’analyse des relations internationales. In *Introduction aux relations internationales*. Presses de l’Université de Montréal. <https://doi.org/10.4000/books.pum.6405>
- Gazibo, M. (2010). L’instabilité en Afrique et ses déterminants. In *Introduction à la politique africaine*. Presses de l’Université de Montréal. <https://doi.org/10.4000/books.pum.6384>
- Global Witness. (2003). *Les affaires sous la guerre : Armes, pétrole et argent sale en Angola*. Agone.
- Gouvernement de la République Gabonaise. (2025). *Contribution déterminée au niveau national (CDN 3.0)*. Ministère de l’Environnement, du Climat et du Conflit Homme-Faune du Gabon. https://unfccc.int/sites/default/files/2025-12/NDC3.0_Gabon_5_11_2025-final%20version.pdf
- Kaplan, R. D. (1994). The coming anarchy. *The Atlantic Monthly*.
- Ketchiemen, A. (2019). *Les coups d’État salvateurs en Afrique*. Les Éditions du Muntu.
- Laïdi, Z. (1986). *Les contraintes d’une rivalité : Les superpuissances et l’Afrique (1960–1985)*. La Découverte.
- Lequesne, C. (Dir.). (2021). *La puissance par l’image*. Presses de Sciences Po.
- Lequesne, C., & Riaux, G. (2018). Sociologie des acteurs étatiques de la politique étrangère. In *La politique étrangère*. Presses de l’Université de Montréal.

- Mohsen-Finan, K. (1999). Le règlement du conflit du Sahara occidental. *Politique africaine*, 76(4), 95–105. <https://doi.org/10.3917/polaf.076.0095>
- Morin, J.-F. (2013). *La politique étrangère : Théories, méthodes et références*. Armand Colin.
- Mvée Ebang, B. (2022). *La politique de sécurité maritime du Gabon*. Ifri.
- Péclard, D., Kernen, A., & Guive, M. (2020). États d'urgence. *Critique internationale*, 89(4), 9–27. <https://doi.org/10.3917/cii.089.0012>
- Sambe, B. (2012). Le Maroc au sud du Sahara. In *Le Maghreb et son sud*. CNRS Éditions. <https://doi.org/10.4000/books.editionscnrs.22890>
- Weil, E. (1955). Guerre et politique selon Clausewitz. *Revue française de science politique*, 5(2), 291–314. <https://doi.org/10.3406/rfsp.1955.402607>
- Yogo, É. É. (2021). L'autonomie stratégique en Afrique centrale. *Res Militaris*, 11(1).

Rapports

- Organisation de l'Unité Africaine. (1996). *Rapport du Conseil des ministres (CM/Res 1656 LXIV)*.
- Union Africaine. (2012). *Stratégie africaine intégrée pour les mers et les océans à l'horizon 2050*.
- Fonds Monétaire International. (2025). *Perspectives économiques régionales : Afrique subsaharienne*.

La géoreconfiguration de la stabilité de l'Etat : essor d'une gouvernamentalité de transformation de la République centrafricaine

Jean Christophe Robembe

Jcrobembe72@gmail.com

Institut des Relations Internationales du Cameroun (IRIC)

Résumé

Longtemps considéré comme un Etat failli, la République centrafricaine a connu des cycles récurrents d'instabilité. Le changement de paradigme sécuritaire est l'apanage d'un gouvernement conduit sous la houlette du Président Faustin Archange Touadéra. Le processus de mutation de la gouvernance est à l'origine d'une réappropriation de l'espace territorial à travers la prise en compte des aspirations profondes des populations. La nouvelle gouvernamentalité envisage la maîtrise de la spatialité pour des réformes diverses liées au fonctionnement des institutions et à l'épanouissement des populations. La démarche constructive de l'occupation des périphéries est effective grâce à la restauration de l'autorité étatique. Elle est le résultat d'une transformation de tous les secteurs d'activité grâce à une politique de proximité, une administration proche des populations, la présence des services de base, la formation et la bonne gouvernance.

Mots-clés : Géoreconfiguration, Stabilité de l'Etat, Gouvernamentalité

Abstract

Long considered a failed state, the Central African Republic has experienced recurring cycles of instability. The shift in the security paradigm is the hallmark of a government led by President Faustin Archange Touadéra. This governance transformation process has resulted in a reappropriation of territorial space through the consideration of the population's deep aspirations. The new governance envisions mastering spatial organization to implement various reforms related to the functioning of institutions and the well-being of the population. The constructive approach of occupying the peripheries is effective thanks to the restoration of state authority. It is the result of a transformation of all sectors of activity through a policy of proximity, an administration close to the people, the presence of basic services, training, and good governance.

Keywords : Georeconfiguration, State Stability, Governmentality

INTRODUCTION

Située au cœur de la configuration géographique de l'organisation régionale africaine, la République Centrafricaine (RCA) est un acteur dont les décennies d'actualité ont été caractérisées par des fragilités. L'Etat est marqué par un ensemble de crises favorables à la déstabilisation et à la structuration d'un cycle récurrent de crises. L'analyse profonde de la RCA depuis les indépendances montre à suffisance une République, perçue comme un espace de compétition (Awoumou, 2005, p. 14) où des facteurs pluriels contribuent à l'instabilité pluridimensionnelle. De ce fait, de nombreuses variables institutionnelles fragilisent la stabilité politique formelle et informelle et affectent les composantes sociologiques tant au niveau national que local. L'effondrement de l'Etat en une crise humanitaire généralisée est la production d'une endogénéisation et exogénéisation des faits de récurrence et d'évolution cyclique de l'insécurité. Dans cette dynamique, l'implication d'une diversité d'acteurs est le résultat de la structuration d'un territoire par des aspirations étrangères, de convoitises et de manœuvres de toutes sortes. Elle est à l'origine de la volatilité (Yogo, 2014) des institutions et des composantes sociales ; ainsi que des causes d'effondrement de l'Etat, de l'accumulation de déficits structurels et de vide institutionnel territorial. Ces caractéristiques déterminant un « *Etat voyou* » (Blum, 2002, p. 16) au sens de William Blum, présente une situation de crise

endémique dont l'expression se matérialise par la militarisation de la vie politique et un déficit démocratique avéré.

Le quotidien du non-respect des principes constitutionnels est l'ossature d'un Etat longtemps meurtri par une configuration d'instabilité et l'imposition des volitions de la communauté internationale. La succession des coups d'Etat en témoigne de cette fragilité socio-politique où l'émergence d'un climat et d'une atmosphère de défiance a servi de vecteurs d'entretien des crises. Par-là, les dynamiques insurrectionnelles des groupes armés et leur intégration sur la scène politique et décisionnelle sont des véhicules de maintenance d'une violence armée et structurelle ancrée dans les attitudes des centrafricaines. Dans ce sillage, la religion est aussi entrée dans cette conflictualité où les affrontements entre les Séléka et les anti-balaka ont démembré une société paisible, accueillante et pleine d'hospitalité. La fragilité de la RCA se veut donc multidimensionnelle à travers l'extension des réseaux criminels nationaux et transnationaux dont l'effet papillon à des répercussions sous régionales.

Le réveil du peuple centrafricain a bouleversé ces habitudes et se projette comme l'expression d'une déconstruction systémique et la volonté d'un contrôle durable de la territorialité voire de la souveraineté diverse. L'arrivée d'une nouvelle gouvernamentalité en RCA en février 2016¹⁵ est la volonté du peuple au retour à l'ordre constitutionnel après une période transitoire, marquée par une gestion structurée des besoins sécuritaires et de stabilité politique. De ce fait, la réappropriation de la paix en RCA exige des institutions stables où le déploiement minutieux du gouvernement est inéluctable pour restaurer une confiance auprès des populations et une proximité de gestion des affaires entre le gouvernement, la société civile et le peuple. Cette configuration spatiale de restauration de l'autorité étatique centrafricaine est un gage de paix qui implique tous les centrafricains à une participation multi-niveau et engagée. Ainsi, comment la géoreconfiguration de la stabilité de l'Etat est du ressort d'une gouvernamentalité de transformation de la République centrafricaine ? La réponse à cette interrogative est conséquente à l'intégration d'une démarche scientifique appropriée. En effet, il est important d'analyser les faits aux cribles du *constructivisme étatique* et des *études critiques de sécurité* pour cerner le changement radical du paradigme sécuritaire en République Centrafricaine. Dans une dynamique post-positiviste, le constructivisme étatique est une théorie mouvante qui se façonne par des normes, de perceptions, des identités et interactions susceptibles de construire une réalité sociale en vue de renforcer la souveraineté de l'Etat. En outre, les études critiques de sécurité ressortent le déploiement de l'Etat à travers de véritables dynamiques actuelles de restauration de cette souveraineté, du fonctionnement des institutions sans occulter l'épanouissement des populations dans une perspective constructive de l'arsenal sécuritaire diversifié. Ces outils d'analyse se combinent à l'herméneutique, à l'analyse des contenus et à l'observation pour justifier la réflexion et la modélisation de la stabilité en RCA aux cribles de l'action gouvernementale. Pour comprendre les dynamiques actuelles de restauration et de sauvegarde de la paix des peuples de l'Oubangui, il est inéluctable d'effectuer une évaluation intelligible de l'impérieuse stratégie de stabilisation ainsi que la contribution de la nouvelle gouvernamentalité de transformation systémique de la République centrafricaine.

L'impérieuse stratégie de stabilisation de la RCA

L'observation des turbulences (Meyer, 2006, p. 50) comme éléments de déstabilisation de la République centrafricaine est issue d'un héritage colonial fragile conduisant à une

¹⁵ Cette date marque l'arrivée au pouvoir du Président Faustin Archange TOUADERA et elle est perçue comme l'émergence d'une nouvelle gouvernamentalité en rupture avec une gestion fragile des institutions et des principes de restauration de l'identité centrafricaine.

complexification de l'occupation spatiale par le pouvoir de Bangui. Les facteurs de déstabilisation et du maintien de la RCA dans un manteau cyclique de l'instabilité sont polymorphes, au point où la géoreconfiguration de la stabilité de l'Etat nécessite des stratégies immédiates de stabilisation.

Etat de lieux polymorphes de l'instabilité

La configuration de l'instabilité en République Centrafricaine est plurielle, structurelle et multidimensionnelle. Elle est la traduction d'une arrivée dense d'acteurs aux égoïsmes personnels alimentant les successions de crises. Alain Fogue Tedom estime que cette période épouse les configurations du système internationale par l'expression de la violence (Fogue Tedom, 2008, p. 7) étatique. En effet, la RCA se caractérise par une incapacité chronique de l'appareil étatique à maintenir le fonctionnement de ses institutions, la fourniture des services de base et l'occupation territoriale pour assurer ses missions régaliennes sur l'ensemble de la population. L'affrontement des volontés dialectiques en tant qu'essence de la stratégie n'a plus lieu entre les Etats. Il se déroule désormais au niveau des individus. Ceux-ci s'opposent, soit entre eux, soit à l'Etat auquel ils font un certain nombre de reproches (David, 2013, p. 9). Par-là, la dimension sous régionale met en péril sa sécurité dans la mesure où les conflits endémiques au Tchad, au Soudan, au Soudan du Sud, en République Démocratique du Congo (RDC) ont des effets sur son espace territorial et de stabilisation de sa souveraineté. C'est dire que l'instabilité centrafricaine a des relents d'actions venant des Etats voisins qui se servent de la fragilité sécuritaire de ses frontières pour soutenir les groupes insurrectionnels au pouvoir de Bangui. Ainsi, l'Est et le Nord de la RCA observent la présence des acteurs obscurs qui exploitent les richesses du sol et du sous-sol en vue de perpétrer une économie de guerre. De ce fait, les groupes rebelles vivent du contrôle des ressources, du racket, des kidnappings et des taxations illicites considérés comme la manifestation du sous-développement. En plus, ces incursions sont à l'origine de l'effondrement de la légitimité et du contrat social pour des intérêts de prébende afin de déstabilisation et de maintenir l'instabilité. C'est sans doute la raison pour laquelle les crises politiques, les conflits armés, les coups d'Etat sont le lot quotidien des centrafricains venant de ses périphéries.

La base de la faiblesse de l'Etat central remonte au décès du Président Barthélémy Boganda où un sentiment généralisé a marqué la mémoire collective sur la fragilité et la volatilité des institutions centrafricaines. Ce problème de sécurisation d'une haute personnalité a contribué, au sens de (Schmith, 1988, p. 28), à l'atteinte à l'intégrité territoriale et à celle des populations. Elle a aussi participé à la désacralisation du pouvoir avec une série de coups d'état marquant la rupture des principes constitutionnels. Dans cette dynamique, l'observation se caractérise par la non maîtrise de la territorialité où des incursions diverses sont susceptibles de déstabiliser un Etat et de répandre un sentiment de peur auprès de toutes les composantes de la société. Cela induit un éloignement de l'administration centrale et la prolifération des groupes armés avec la naissance de dizaines de groupes armés maintenant le cycle de la violence. En outre la faiblesse de l'élite politique à assurer le bien-être des populations est également l'expression du maintien de la violence organisée. Dans ce sillage, les conflits intercommunautaires et professionnels sont un caractère polymorphe de l'instabilité. En effet, la montée croissante des clivages entre les ressortissants du Nord et ceux du Sud a développé le sentiment de marginalisation et d'enclavement d'un cycle récurrent de la violence. (Chouala, 2016) notifie que ces facteurs s'érigent comme des interdépendances sécuritaires via la prise des armes et la fracture géographique, économique et politique.

La criminalisation de la société centrafricaine est une conjugaison des facteurs concourant au maintien de l'instabilité sociale et politique, à l'exclusion sociale, à la corruption en vue de soutenir les entreprises ou réseaux criminels. Elle se mentionne comme un contre-modèle dans

le cadre de l'affaiblissement de l'autorité de l'Etat et la création d'une dissidence criminelle. A cela s'ajoute un sentiment de l'inefficacité de la puissance colonisatrice à stabiliser la RCA. Cet état de lieu est perçu comme un élément polymorphe de récurrent de violence. En effet, (Lallau, 2011) estime qu'elle a façonné et défait des régimes politiques à Bangui avec des interventions militaires qui ont contribué à la fracture sociale et sécuritaire. Par-là, il paraît évident que l'effondrement de l'Etat se justifie par l'accumulation des défis structurels et conjoncturels, responsables de la complexité phénoménologique du désordre et de l'instabilité. Au surplus, le « *mal hollandais* » ou l'exploitation non structurée des ressources minières est l'une des causes de l'instabilité en RCA. Par-là, ce paradoxe est considéré par (Southall & Melber, 2007, p. 4) comme un affaiblissement de la cohésion sociale, un gage de « *déstabilisation sur le sol africain* » des institutions et un mécanisme d'entretien des conflits fonciers et identitaires.

Le financement de l'instabilité apparaît comme un multiplicateur des crises en RCA. Il se positionne comme un vecteur de maintien de la violence, de la corruption, de l'exacerbation des tensions sociales et de l'attraction des convoitises étrangères. En effet, l'apparition de certains non étatiques dans le contrôle de production des ressources est une entrave à la maîtrise de la spatialité. Ainsi donc, certains rebelles voire milices organisent des trafics et érigent des *no man's lands* pour financer leurs activités et déstructurer l'administration. Ces activités se caractérisent par le vol de bétail, le braconnage, le trafic d'ivoire et de la vente de peaux d'animaux pour permettre à ces groupes militairement organisés, selon (Yogo, 2017) de participer à l'achat d'armes et au paiement des combattants perturbant le processus de paix. Ce maintien de financement de prédation est une source de caractérisation de la misère, de l'extrême pauvreté, de la criminalité par des factions rivales armées. En outre, la fragilité des institutions républicaines a permis aux crises politico-sécuritaires de détruire les moyens de subsistance des populations et d'entretenir les conflits agro-pastoraux grâce aux violentes tensions. Force est de constater que la déforestation et la dégradation des écosystèmes affaiblissent la biodiversité et réduisent les ressources naturelles essentielles par des externalités comme le réchauffement climatique. Ainsi, (Hugon, 2009) souligne que la problématique du contrôle des ressources dans un Etat fragile. Ce dernier face à ces ressources est confronté à une source de convoitises et de tensions qui attisent la violence d'une diversité d'acteurs et les autorités de l'Etat.

L'instabilité de la République centrafricaine est polymorphe car elle constitue un jeu et des enjeux pour des acteurs de déstructuration de l'ordre établi. Ces actes sont un véhicule et un multiplicateur de facteurs de maintien de la violence grâce aux motivations diverses et intérêts géostratégiques. Sur ce, la RCA a appris de son passé et se positionne comme un acteur dont la volonté est de renverser le cycle de déstabilisation pour une émergence de la dialectique de la puissance et de l'influence.

Les nécessités stratégiques immédiates de stabilisation

Le changement de paradigme sécuritaire de la République centrafricaine est un ensemble de démarches constructives impulsées par les autorités étatiques. (Pouliot & Lachmann, 2004) démontrent que la stabilité d'un Etat exige la production des normes appropriées et une démarche sécurisante pour le pouvoir de Bangui. Ces stratégies sont vues comme des logiques de sortie de crises à caractère national et international grâce à des initiatives transversales. Dans cette veine, l'échec des initiatives nationales se traduit par un Etat faillite marqué par une absence du déploiement administratif sur le maillage territorial. Dans ce contexte, le recul de l'Etat dans les rapports avec la périphérie va à l'encontre des réponses que peut procurer l'Etat pour ses populations. Les insuffisances structurelles se justifient par l'autorité du pouvoir dans la ville de Bangui et ses environs au détriment de l'étendue territoriale. En plus, la gestion de la fonction publique se heurte à la corruption, aux lenteurs administratives, à la faiblesse de la

chaîne de commandement, au problème de maîtrise des effectifs et apparaît comme une aubaine à l'extension des activités des groupes rebelles.

Les accords de paix de Libreville signés en juin 2008 entérinés en janvier 2013, l'adoption de la loi d'amnistie générale et d'un Document-cadre pour le lancement du DDR en RCA montrent à suffisance que les initiatives menées visaient en priorité le maintien du pouvoir en place au détriment d'une véritable stabilité de la RCA. Elles ont été accompagnées par le déploiement de chefs de village, les notables religieux ou les comités de sages dénués de toute reconnaissance officielle où l'Etat a désavoué leurs accords. C'est la raison pour laquelle les groupes armés ont entretenu des rivalités intercommunautaires suite à l'absence de sanctions face aux exactions des uns et des autres. Il y a lieu de dire que ce déploiement est la cause du non-respect des trêves ou des initiatives de paix. En outre, la difficile application des états-généraux de la défense par les Forces Armées Centrafricaines (FACA) et le gouvernement est la manifestation des contraintes structurelles au dispositif de sécurité. Ainsi, la sécurisation du territoire et de pacification de la scène politique est relative et ne cesse de maintenir un climat de sérénité. Les difficultés sont l'expression d'une configuration liée au recrutement, aux équipements qualifiés vétustes et insuffisants, et à une préparation au combat jugée inappropriée face à la nature des menaces contemporaines.

Les tentatives de résolution de la crise centrafricaine, associées aux différents décrets présidentiels de 2014 et de 2018 ont été perçus comme des stratégies d'imposition de la paix sans prise en compte des aspirations profondes locales et de la participation paradoxale des chefs de guerre. Ces derniers sont des instigateurs de remise en question de l'autorité de l'Etat par des actions de déstabilisation, de replis identitaires et du rayonnement d'une économie de prédation. En plus, des initiatives internationales ont eu des finalités improductives malgré des appuis financiers, logistiques. Ces actions ont été accompagnées par des initiatives de dialogue interreligieux et des projets de reconstruction urgents dans les zones d'affrontements et plus particulièrement dans les villes où les chrétiens et les musulmans vivent maintenant séparément. A court terme, le mérite se justifie par la reprise du trafic routier et des échanges économiques entre la capitale et des provinces. Il véhicule aussi la baisse des tensions sécuritaires dans la capitale et un retour à la normale dans certaines agglomérations de provinces.

Les raisons inopérantes du déploiement successif des missions internationales se matérialisent par une participation mitigée d'endiguement et de résorption des foyers de tension. Aussi, la neutralisation de leur efficacité d'actions par la duplication des mandats illustre cette nécessité de mise en œuvre des stratégies immédiates de stabilisation de la RCA. En plus, l'improductivité des initiatives régionales de sortie de crise en RCA se caractérise par des collusions entre les partenaires sur la recherche des intérêts stratégiques. L'internationalisation du conflit centrafricain a ouvert un champ à l'intervention d'une diversité d'acteurs où l'échec des médiations internationales (2013-2015) s'est matérialisé par l'incapacité à imposer le désarmement, à trancher la question de l'amnistie et à limiter les ambitions politiques des chefs de guerre. Les initiatives (MICOPAX, MISCA) ont souffert de l'ambivalence des acteurs régionaux qui n'ont pas pu gérer la facture (Nzaou, 2019) entre les ex-Séléka et les anti-Balaka, dont la transformation du conflit politique en crise structurelle a déstabilisé le socle social et les dynamiques locales en crise politico-militaire.

La nécessité du réajustement de cette médiation s'est imposée lors de la rupture de l'ordre constitutionnel intervenu le 24 mars 2013 suite à la prise du pouvoir par la Séléka. Cette situation, non prévue dans les accords, entraîna le réajustement de la médiation lors du sommet de Ndjamena du 18 avril 2013. Les points adoptés concernent la poursuite de la médiation, l'ouverture d'une période de transition, la mise en place des autorités de transition non candidats aux élections, la mise en place de la charte de transition qui fera office de la constitution de la

transition, l'organisation du referendum en vue de l'adoption de la nouvelle constitution de 2016 pour des élections législatives et présidentielles sont des justificatifs qui exigent un changement radical de perception et de mise en œuvre de la démarche sécuritaire de la RCA.

La nouvelle gouvernamentalité de transformation systémique de la République Centrafricaine

Aujourd'hui, la République centrafricaine se présente comme un acteur de relations internationales qui offre une palette d'opportunités tant sur le plan interne qu'externe. (De Clermont, 2015) estime qu'elle est un construit social de mutations des repères et critères sécuritaires pour assurer le fonctionnement des institutions et l'épanouissement des populations. L'amélioration de la gouvernance par le gouvernement en place, sous l'impulsion du Président Faustin A. Touadera, s'appuie sur riposte étatique coordonnée et dont l'harmonisation des stratégies sécuritaires constitue selon (Chataigner & Magro, 2007 : 35) *un parcours* indispensable pour la maîtrise des événements. La gouvernamentalité (Foucault 1988) prend en compte la rationalité des activités propres au gouvernement pour façonner son environnement et articuler la présence étatique en déconstruisant l'approche de fixation. C'est donc un interventionnisme qui met en phase la responsabilité individuelle dans la prise de décisions à intérêt national en vue de stabiliser les périphéries et de restaurer l'autorité de l'Etat.

Les configurations de stabilisation des périphéries

L'exercice spécifique de pouvoir par le pouvoir de Bangui est le choix des techniques d'actions publiques qui met en lumière une planification et des interdépendances de gouvernance. Dans le cadre centrafricain, la sécurisation du territoire prend en compte tous les aspects de la vie humaine au point de combiner les facteurs sécurisants. Dans cette veine, la reconquête des territoires se traduit par la stratégie d'affirmer l'autorité étatique sur l'étendue du territoire nationale. De ce fait, la géoreconfiguration de la stabilité de l'Etat consiste à juguler les défis internes avec un regard sur les facteurs externes de déstabilisation. C'est une modalité indispensable de consolidation du rapport Etat-Nation pour la préservation des acquis et la réconciliation nationale durables. (Hale & Marcotte, 2010) estiment que ce déploiement présentiel vise la restauration du pouvoir étatique et des institutions régaliennes dans les zones reculées. Il est question reconquérir ces espaces considérés comme des cadres d'expressions vitales des groupes d'insurgés. Par-là, ce procédé de reconquête se conjugue par la quête d'une protection optimale grâce au partenariat militaro-stratégique et le redéploiement de l'administration.

La maîtrise de l'espace territorial est un levier de stabilisation de la RCA grâce à la révision de son architecture sécuritaire. (Erzen, 2007) conçoit cette démarche comme un maillage territorial de gendarmerie du pays dans l'optique de restaurer l'ordre et l'autorité de l'Etat. En effet, la mutation de la gouvernance sécuritaire (Chapuis et al., 2021) s'appuie sur la réforme du système de sécurité pour la stabilisation de la République centrafricaine. Elle intègre de protocoles de gestion simultanée des chocs sécuritaires, politiques et humanitaires. Dans cette veine, dès 2024 le gouvernement a densifié son dispositif défensif. Cela s'est matérialisé par des accords avec les Etats voisins directs pour former une diplomatie de ceinture visant à sécuriser ses frontières poreuses et de lutter contre les groupes armés non conventionnels et ceux à vocation transfrontaliers. (Videlin, 2017) estime que l'impératif de sécurité de l'Etat est la réappropriation des zones occupées par des milices armées. A titre illustratif, la RCA et le

Cameroun ont signé un accord de partenariat de défense¹⁶ dans une stratégie avanguardiste de sécurisation de l'espace territorial occidental centrafricain. Il vise également le renforcement de la coopération d'antan et les actions humanitaires sur le sol camerounais. Ce partenariat militaro-stratégique marque la volonté de faire face aux défis sécuritaires et de promouvoir la coopération militaire africaine durable.

La reconquête des périphéries, par une détermination actorielle du gouvernement, se manifeste par la restauration de la sérénité auprès des populations. Ainsi, la révision stratégique de stabilité immédiate de la RCA s'est matérialisée par la formalisation d'un accord de défense¹⁷ avec la République Démocratique du Congo (RDC) pour le partage des informations grâce aux renseignements renforcés. Le gouvernement se déploie à ériger une cartographie sécurisante des frontières pour des relations paisibles avec les Etats limitrophes. Son champ d'action s'appesantit sur la promotion des dynamiques pour assurer l'émergence d'une diplomatie territoriale, capable d'intégrer les populations et les acteurs locaux à la synergie d'actions avec l'administration. La réappropriation des lisières de l'Etat est un travail de coordination entre les institutions pour des mesures de défense de la souveraineté nationale. La géoreconfiguration de la stabilité de l'Etat se caractérise par la professionnalisation (Africa Défense Forum, 2025) des FACA grâce au rajeunissement des effectifs, l'acquisition du matériel, la formation, la construction des casernes à l'Est et au Nord pour contrecarrer toutes velléités insurrectionnelles et expansionnistes sur le territoire centrafricain. C'est dans ce cadre que la coopération Tchad-RCA¹⁸ a été opérationnalisée en mars 2025 par une force conjointe pour lutter contre le banditisme armé et la sécurisation des zones (Baïbokoum, Goré et Sido) indispensables de commerce régional.

Le déploiement du gouvernement se base également sur l'approche discursive du Président (Touadera, 2026) comme un « *processus de transformation de l'Etat* ». Il est la jonction des procédures de stabilisation du pays, de réformes structurelles et de relance économique dans les zones prioritaires de réappropriation de la présence de l'Etat. Dans cette dynamique, le partenariat militaro-stratégique est un gage de sécurisation multiréseaux en vue d'empêcher les mouvements des groupes armés et la lutte contre les trafics de tout genre. C'est dire que la ré-étatisation de l'Etat centrafricain exige un contrôle efficient de ses points d'entrée et de sortie. C'est la traduction d'un allègement de la pression relative aux insécurités dont le besoin de consolidation de la paix est une condition sine qua non de relance économique et de restauration d'un environnement serein pour le retour des déplacés. C'est dire avec (Chalier, 2009, p. 13) que l'efficacité de moyens de sécurisation vise la protection pluridimensionnelle de l'Etat contre les zones de crise. En outre, le partenariat stratégique de sécurisation de l'Etat centrafricain est une combinaison de l'expertise extérieure qui doit changer de paradigme. En effet, les centrafricains sont plus en plus mieux formés à la planification stratégique de leur sécurité intérieure. La ré-étatisation de sa sécurité est une synergie construite autour d'une armée professionnelle, responsable avec des projets de développement pertinents. C'est dans cette veine que le Président Faustin A. Touadera déploie une appropriation nationale de sa sécurité dans une dynamique globale. Cela passe par une synchronisation des interventions pluridimensionnelles et la garantie d'une assistance durable auprès des populations.

¹⁶ Signature de l'accord de partenariat de défense entre le Cameroun et la RCA, le 8 septembre 2025 à Yaoundé, in www.mindef.gov, consulté le 16 Avril 2026.

¹⁷ Signature d'un accord de défense instaurant une commission mixte sur les échanges réguliers de renseignements, in www.defense.gouv.cd, consulté le 20 février 2026.

¹⁸ « Tchad : la force conjointe Tchad-RCA entre en phase opérationnelle », alwihdainfo.com, le 13 mai 2025, consulté le 24 Mars 2026.

La maîtrise de la spatialité centrafricaine par le gouvernement et ses administrations spécialisées est un socle de stabilité pour Etats qui se veut émergent. Elle est importante avec la production des valeurs républicaines (Finnemore, 1996, p. 157) pour des interventions sectorielles et sociales appropriées. Il apparaît indispensable d'assurer le fonctionnement équitable de l'administration et le rétablissement de la cohésion sociale par le retour des services publics dans les zones en crise

La restauration de l'autorité de l'Etat

La restauration de l'autorité gouvernementale en République centrafricaine est la matérialisation des efforts conçus pour la mise en place des institutions légitimes et efficaces sur l'ensemble du territoire. Sous le dynamisme éclairé du Président Faustin A. Touadéra, elle s'inscrit dans une démarche de sortie de crise, visant à rétablir l'administration publique, le renforcement de la sécurité et la promotion de la cohésion sociale. C'est une stratégie¹⁹ de rétablissement du lien de confiance durable dans cette société longtemps meurtrie. Par-là, (Boniface, 2011, p. 149) suggère la modélisation de la pensée stratégique du système de défense tout en redéfinissant la puissance. En RCA, elle est l'émanation d'une élaboration des piliers et d'une participation d'une diversité d'acteurs grâce au réarmement moral et économique en vue de renforcer les capacités de production, de favoriser la réconciliation nationale, de lutter contre la corruption. En plus, la géoreconfiguration de la stabilité de l'Etat, via cette restauration, se manifeste par l'extension du contrôle étatique par des FACA qui assurent la sécurité des administrations, des populations et des biens et services.

Le chantier impulsé par le Président de la République est l'expression de mise en relief des initiatives de développement économique pour la réduction de la pauvreté. Cela se caractérise par la création d'emplois pour les jeunes et les femmes, et le développement des infrastructures de base. (Vázquez, 2020) évoque une contribution constructive de détermination des choix opérationnels et stratégiques pour restaurer un climat de sérénité. La restauration de l'autorité de l'Etat se combine avec une politique de proximité avec la société civile et les populations en vue d'assurer les opérations de Désarmement, Démobilisation et Réinsertion (DDR). Il est question de réduire au maximum les violences communautaires pour accéder à une transition politique inclusive. Celle-ci se justifie par l'organisation des élections transparentes, libres et apaisées et le renforcement des capacités de l'Autorité Nationale des Elections (ANE) ainsi que l'éducation et la sensibilisation des citoyens. En outre, ce dynamisme d'une République centrafricaine transformée se résume par la reconstruction de l'administration publique et territoriale. Elle est liée au redéploiement des services publics, la mise en place effective de la décentralisation et la modernisation de l'administration.

La gouvernementalité de transformation de la République centrafricaine est un processus, à long terme, qui joint les avancées concrètes et les défis communs. Le dynamisme de la 7^{ème} République a balisé la voie de l'émergence, celle capable de surmonter les obstacles républicains. Dans cette veine, il est question de réduire les fortes disparités territoriales entre les provinces. En effet, la densification des infrastructures est une approche de stabilité de l'Etat car elle concourt à justifier la proximité de l'administration vis-à-vis des administrés. Elle permet l'accès aux services publics et la gestion des programmes d'investissements. Les déficits infrastructures routières, la difficulté d'accès aux services bancaires, le difficile redémarrage des services de l'éducation et de la santé et leur disponibilité très réduite dans les zones excentrées et/ou enclavées sont autant de défis à relever à travers la nouvelle politique de décentralisation et du développement territorial.

¹⁹ La stratégie Nationale de Restauration de l'Autorité de l'Etat est une initiative gouvernementale mise en place depuis 2017.

La restauration de l'autorité de l'Etat prend en compte la souveraineté numérique de la République centrafricaine. Dans cette veine, la nouvelle République envisage la protection des données personnelles et celles des institutions contre les cyberattaques ou cybermenaces. Il est indispensable de nouer des partenaires justes et équitables, susceptibles de contribuer à la transformation de la RCA. L'ouverture du pays à la forte diaspora centrafricaine est un choix stratégique de partager des expériences pour une gestion participante et commune des affaires nationales. En outre, cette restauration envisage le choix des politiques solides et durables, pour des institutions républicaines, des réformes juridiques et institutionnelles profondes. La paix, la diplomatie, la mobilisation des ressources et les fondements institutionnels de l'Etat sont les quatre matériaux auxquels Faustin Archange Touadera s'engage pour son septennat en termes de restructuration et de la démocratie. La réconciliation nationale, comme impératif de stabilisation de la République centrafricaine, est immense après des années de crises politique et militaire. La réforme des forces de défense est un acte majeur qui nécessite une protection maximale des populations.

CONCLUSION

La République centrafricaine se trouve au carrefour des enjeux géopolitiques et sécuritaires critiques nécessaires pour l'émergence d'une souveraineté durable. Ainsi, la stabilité immédiate exige des décisions rapides et des réponses aux crises sécuritaire, humanitaire et de justice transitionnelle. La révision stratégique envisage la production des valeurs adaptées aux réalités centrafricaines. En effet, la mobilisation de tous les acteurs pour une action efficace recherche une autonomie stratégique en vue d'optimiser les référentiels de sécurité pluriels pour conquérir les périphéries. Le dynamisme d'une République centrafricaine transformée est l'émanation d'une stratégie élaborée par le gouvernement, sous l'impulsion du Chef de l'Etat pour une maîtrise de la spatialité. Cette maîtrise est la voie d'une réappropriation des périphéries et une restauration de l'autorité étatique capable de stabiliser durablement les administrations et maintenir la sérénité auprès des populations. Elle est la voie royale pour ériger la RCA comme le heartland des projections géostratégiques de l'Afrique.

Bibliographie

Awoumou C. D. G. (2005), « Le golfe de Guinée face aux convoitises », *Les Enjeux*, Bulletin trimestriel, n° 22 Janvier-Mars.

Blum W. (2002), *L'Etat voyou*, Parangon.

Boniface P. (2011), *La Géopolitique : les relations internationales*, Iris, Editions Eyrolles, Paris.

Chappuis F., Maradas-Nado S. I. & Zeneth T. (2021), *Rapport de la revue de la mise en œuvre de la stratégie nationale de la réforme du secteur de la sécurité*, Coordination nationale RSS.

Charlier M.-D. (2009), « La protection du territoire national par l'armée de Terre : fondements, limites et perspectives », *Focus stratégique*, IFRI, n°18.

Chataigner J.-M. et Magro H. (2007), *États et sociétés fragiles. Entre conflits, reconstruction et développement*, Karthala, Paris.

Chouala Y. A. (2015-2016), « La stratégie sécuritaire régionale de lutte contre Boko Haram : dynamiques et dissonances », in *Polis*, n°1 et 2, vol 20.

David C.-P. (2013), *La guerre et la paix. Approches et enjeux de la sécurité et de la stratégie*, PFNSP, Paris.

De Clermont J. A (2007), « Surmonter la crise en Centrafrique », in *Les Etudes*, n°2.

Erzen F. (2007), « Du bon usage de l'ancrage territorial ou la vraie tactique du gendarme », *Revue historique des armées*.

Finnemore M. (2010), « Constructing Norms of Humanitarian Intervention », in Hale P. J. G. et Marcotte C., « Sécurité à la frontière, commerce et facilitation des déplacements », in *Revue Gouvernance*, vol 7, n°1, automne.

Fogue Tedom A. (2008), *Enjeux géostratégique et conflits politiques en Afrique noire*, L'Harmattan, Paris.

Foucault M. (1988), « La technologie politique des individus », in *Dits et écrits*, Tome IV.

Hugon P. (2009), « Le rôle des ressources naturelles dans les conflits armés africains : Pillages et pirateries », *Revue Hérodote*, 3, n°134.

Katzenstein (1996), *The Culture of National Security: Norms and Identity in World Politics*, Columbia University Press, New York.

La stratégie Nationale de Restauration de l'Autorité de l'Etat est une initiative gouvernementale mise en place depuis (2017).

Lallau B. (2011), « *Plongée au cœur des ténèbres centrafricaines* », CLERSE, Université Lille1, in benoit.lallau@univ-lille1.fr

Meyer A. (2006), « *L'intégration régionale et son influence sur la structure, la sécurité et la stabilité d'Etats faibles. L'exemple de quatre Etats Centrafricains* », Thèse de Doctorat en Sciences Politiques, IEP, Paris.

Nzaou E. P. (2019), *Le maintien de la paix en Afrique : l'expérience congolaise de résolution de conflits*, L'Harmattan, Paris.

Pouliot V. & Lachmann N. (2004), « Les communautés de sécurité, vecteurs d'ordre régional et international », *Revue internationale et stratégique*, n° 54, n° 2.

Signature d'un accord de défense instaurant une commission mixte sur les échanges réguliers de renseignements, in www.defense.gouv.cd.

Signature de l'accord de partenariat de défense entre le Cameroun et la RCA, le 8 septembre 2025 à Yaoundé, in www.mindef.gov.

« Tchad : la force conjointe Tchad-RCA entre en phase opérationnelle », alwihdainfo.com, le 13 mai 2025.

« La RCA et l'Ouganda concluent un accord militaire », *Africa Défense Forum*, 15 juillet 2025, in adf-magazine.com

Touadera Faustin Archange (2026), « Discours prononcé sur les axes prioritaires de son nouveau mandat de la 7ème République, Bangui stade 20 mille places.

Schmith C. (1988), *Théologie politique*, Gallimard, Paris.

Southall R. & Melber H. (2007), *A new scramble for Africa? imperialism, investment and development*, Kwasulu Nathal, Afrique du Sud.

Vazquez E. (2020), « Counterinsurgency's Ambivalent Enterprise », in *Theory & Event*, Johns Hopkins University Press, Vol. 23, n° 1.

Videlin J-C. (2017), « L'organisation territoriale de l'armée », in *Les territoires de l'Etat, Annuaire des collectivités locales*, n° 37.

Yogo E. E. (2017), « La contre-insurrection et la stabilisation dans les nouvelles missions de paix de l'Union Africaine » in, Mvelle G. et Zang L., *L'Union Africaine quinze ans après* (Tome 2), L'Harmattan, Paris.

Yogo E. E. (2014), *Etat fragile et sécurité humaine au sud du Sahara : vaincre la peur et le besoin*, l'Harmattan, Paris.

The public funding of political parties in Côte d'Ivoire: achievements, challenges and prospects

Botiagne Marc Essis

marcessis@gmail.com

Félix Houphouët-Boigny University of Cocody (Abidjan)

Abstract

This article attempts to take stock of public financing of political parties in Côte d'Ivoire and, beyond that, to make recommendations for its optimization. To this end, it uses John Rawls' concept of "justice as fairness" as an analytical basis and uses documentary research, semi-structured interviews with resource persons from political parties, the public administration and civil society, and analogies with the experiences of other countries in this area. In doing so, it identified the consolidation of the operational capacities of these political parties, the consecration of traceability and accountability as well as the consideration of representativeness and inclusiveness as guarantees of efficiency, transparency and equity offered by this device. However, these achievements are somewhat undermined by the marginalization of certain major political parties, the insufficiency of the amount allocated, the opacity in the management of funds, the non-publication of the accounts of political parties, clientelism, failure to take local elections into account and the failure to limit campaign expenditure. Optimizing this system therefore requires a substantial increase in the share of this financing in the State budget, the effective inclusion of all significant political parties, the prohibition of exceptional financing, the effective application of sanctions in the event of mismanagement as well as penalties in the event of non-publication of the accounts of Ivorian political parties.

Keywords: Côte d'Ivoire, Public Funding, Political Parties, Democracy

Résumé

Cet article se propose de faire un état des lieux du financement public des partis politiques en Côte d'Ivoire et, au-delà, de formuler des recommandations pour son optimisation. À cette fin, il mobilise le concept de « justice comme équité » de John Rawls comme cadre d'analyse et s'appuie sur une recherche documentaire, des entretiens semi-directifs avec des personnes ressources issues des partis politiques, de l'administration publique et de la société civile, ainsi que sur des comparaisons avec les expériences d'autres pays en la matière. L'étude met en évidence plusieurs apports du financement public, notamment le renforcement des capacités opérationnelles des partis politiques, la consécration de la traçabilité et de la reddition des comptes, ainsi que la prise en compte de la représentativité et de l'inclusivité comme garanties d'efficacité, de transparence et d'équité. Toutefois, ces acquis sont quelque peu compromis par plusieurs insuffisances : la marginalisation de certains grands partis politiques, l'insuffisance des montants alloués, l'opacité dans la gestion des fonds, la non-publication des comptes des partis politiques, le clientélisme, la non-prise en compte des élections locales et l'absence de plafonnement des dépenses de campagne. L'article conclut que l'optimisation de ce système passe par une augmentation substantielle de la part de ce financement dans le budget de l'État, l'inclusion effective de tous les partis politiques significatifs, l'interdiction des financements exceptionnels, l'application effective de sanctions en cas de mauvaise gestion, ainsi que des pénalités en cas de non-publication des comptes des partis politiques ivoiriens.

Keywords : Côte d'Ivoire, Financement public, Parties politiques, Démocratie

INTRODUCTION

The problem of the financing of political life with public and/or private funds arises acutely both in democratic societies and in societies in democratic transition. How can this problem be resolved, if not through substantial funding for political parties, major political players in these societies? Ingrid van Biezen considers, in this respect, that “in contemporary democracies, parties must have sufficient financial means to carry out their central activities” (van Biezen, 2003). The financing of political parties is, in truth, subject to a double requirement of transparency and fairness and aims *ipso facto* to confer more efficiency on the action of political parties. Efficiency, transparency and fairness are all consubstantial variables in the very concept of democracy (Rawls, 1999). The

financing of political parties offers, in fact, the advantage of avoiding the hidden financing of the activities of political parties, a practice which, in many societies, is the very determinant of corruption and poor governance (Braud, 2014).²⁰

In many countries, the amounts allocated to political parties via public financing mechanisms depend on the number of parliamentarians as well as the score obtained by these political parties during the last legislative elections. These mechanisms are generally accompanied by measures such as reimbursement of all or part of campaign expenses, limits on donations from individuals to political parties, prohibition of exorbitant expenses, limits on campaign expenses, as well as rigorous control. Failure to comply with these obligations may even give rise to invalidation of the result, ineligibility, or even legal proceedings (Nay, 2017). Obviously, the financing of political parties can only be beneficial for a country in democratic transition such as Côte d'Ivoire. And this, thanks to the guarantees of efficiency, transparency, and fairness that it offers. This study aims precisely to draw up the inventory of fixtures of the public financing of the political parties in Côte d'Ivoire and, beyond, to formulate recommendations for an efficient public financing of these political parties.

In terms of paradigmatic markup, this study builds on John Rawls' theory of justice, more specifically in its version as redefined and clarified in the work entitled *Justice as Fairness* (Rawls, 2008). Rejecting the inequalities inherent in governance in the USA, the theory of justice is concerned, first and foremost, with answering the following double question: What is a just society and under what conditions can it be achieved? The theory of justice as proposed by John Rawls concerns democratic societies and is intended to serve as a basis for an equitable redistribution of public goods. As such, it is structured around three principles which are the principle of liberty, the principle of equality and the principle of difference (Rawls, 1979). While the principle of liberty enshrines individual and collective freedoms and lays the foundations for the erection of a truly pluralistic American society, the principle of equality enshrines the equality of all, including in terms of the redistribution of public goods. As for the principle of difference, it aims to ensure that this redistribution is in no way to the detriment of the most disadvantaged (Rawls, 1979). In other words, the principle of equality implies equal access for all to public resources (equal opportunities), while the principle of difference is intended as a lever for promoting positive discrimination for the benefit of the most disadvantaged within a given society. In any case, the central concern of John Rawls' theory of justice remains the promotion of governmental fairness (Rawls, 2008). On this basis, this paradigm is relevant to an issue such as the public financing of political parties in Côte d'Ivoire.

As an analytical framework, John Rawls' theory of justice is all relevant to an issue such as the public financing of political parties in Côte d'Ivoire because it can serve as a basis for equitable access to public financing for Ivorian political parties. This funding is the embodiment, par excellence, of public goods in the Rawlsian conception of justice. In terms of operationalization, the principle of liberty will serve to conceptualize Côte d'Ivoire as a pluralist political system. That is, a system in which ideologically and programmatically different political parties compete for state power. As for the principle of equality, it enshrines, a priori, the right of Ivorian political parties to public funding. As for the principle of difference, it implies adjustments aimed at

²⁰It suffices to refer to the Bygmalion affair involving former French President Nicolas Sarkozy to be convinced of this. "If the spending limit has been exceeded or certain resources have been found to be illegal (foreign sources for example), then campaign accounts may be rejected, resulting in the removal of funding. Thus the decision in this direction of the Constitutional Council, which became final in 2014, concerning the accounts of the candidate Nicolas Sarkozy in 2012, will have cost 11 million euros to the UMP (...). Part of the campaign spending had also been masked by invoices sent to the UMP via a shell company. The Bygmalion affair will lead in May 2014 to the fall of the president of the UMP, Jean-Francois Copé".

facilitating "small" political parties' equitable access to public funding. Clearly, the theory of justice is a resource that can serve as an analytical substratum for research on the Ivorian system of financing political parties with public funds.

The state of research on the financing of political parties in Côte d'Ivoire reveals a virtual absence of scientific work. Indeed, the issue of financing Ivorian political parties has not yet attracted the interest of the scientific community. This finding is supported by the literature review. However, a few rare reports and press articles address this issue.²¹ Hence the interest of this study which proposes to draw up the state of the Ivorian system of public financing of political parties and to explore plausible avenues for its optimization.

Since 2004, in fact, the financing of political parties from public funds has become a reality in Côte d'Ivoire. This development, altogether positive, has as its legal basis Law No. 2004-494 of September 10, 2004 on the financing from public funds of political parties and groups and candidates for the presidential election which repealed Law No. 99-694 of December 14, 1999. In essence, this mechanism is based on the methods of financing political parties and groups, the methods of financing candidates for the presidential election as well as mechanisms for monitoring the use of allocated funds. Regarding the first articulation, the Ivorian system stipulates, in its article 2, that the amount of the subsidy allocated to political parties and groups is set each year by the finance law and represents 1/1000 of the state budget. This financing takes cumulatively into account two criteria, namely the number of votes cast in favor of these political parties and groups during the legislative elections, on the one hand, and the number of seats obtained by them in the Assembly National, on the other (art. 4). Moreover, this provision stipulates, in its article 5, that are eligible for public financing, political parties and groups having obtained at least 10% of the votes cast during the legislative elections. With regard to the financing of candidates for the presidential election, law No. 2004-494 of September 10, 2004 provides, in its article 9, that the candidates for the presidential election receive an exceptional subsidy, the amount of which is entered in the finance law of the year of the presidential election. In addition, this law provides, in its article 18, that on March 31 of the year following that during which the financing is granted, the beneficiary political parties and groups must submit to the Court of Auditors a report of their expenditure. and receipts, accompanied by a statement of their respective assets, certified by a Chartered Accountant.

Despite this positive development, the financing of political parties in Côte d'Ivoire seems to be undermined by a certain number of factors such as the use of the discretionary power of the President of the Republic, the non-existence of control, the lack of traceability and inefficiency in the management of this funding.²² These factors certainly make this research relevant. It proceeds, at the base, from a complex questioning which could be broken down as follows: What is the current state of public financing of political parties in Côte d'Ivoire and how to achieve efficient, even optimal public financing of these political parties?

²¹By way of illustration:

Daily Liade

<https://daily-liade.info/cote-divoire-financing-des-partis-politiques-et-institutions-soucrire-a-la-bonne-gouvernance/> and

Radiodiffusion Télévision Ivoirienne (RTI) on the financing of political parties in Côte d'Ivoire: <https://www.rti.ci/info/Politique/22419/comment-les-partis-politiques-ivoiriens-sont-ils-financ%E9s-in-c%F4te-d-ivoire>

²²Radiodiffusion Télévision Ivoirienne (RTI) on the financing of political parties in Côte d'Ivoire: <https://www.rti.ci/info/Politique/22419/comment-les-partis-politiques-ivoiriens-sont-ils-financ%E9s-in-c%F4te-d-ivoire>

To answer this question, this article has used documentary research as well as semi-structured interviews. As we can see, it has an essentially qualitative anchoring. As part of the documentary research, this study mobilized bibliographic, webographic or audiovisual resources on the issue of the financing of political parties in general and in Côte d'Ivoire in particular. The imperious need to draw analogies with certain European and African countries justified the mobilization of related documentary resources. As for the interviews, they were conducted with resource persons from the public authorities, opposition parties, Ivorian civil society organizations and international organizations present in Côte d'Ivoire. More specifically, data was collected from resource persons from the Ivorian Ministry of the Interior, the Rally of Houphouëtists for Democracy and Peace (RHDP), the Democratic Party of Côte d'Ivoire (PDCI-RDA), the Ivorian Popular Front (FPI), the Freedom and Democracy for the Republic (LIDER) party, the NGO Action for the Promotion of Human Rights (APDH) and the ECOWAS Representation in Côte d'Ivoire. It should be noted that some resource persons wished to remain anonymous, a requirement to which we have sacrificed for the sake of ethical integrity. The list of these resource persons is as follows:

The data thus collected was processed based on content analysis and on the basis of the standards structuring this research. These include standards such as efficiency, transparency and fairness. More concretely, these data were coded and classified according to their similarities in terms of content and allowed to make inferences. Moreover, in formulating recommendations, this study drew analogies with the experiences of countries such as France, Germany, Benin and Cameroon in terms of public funding of political parties and compared them with recommendations made by a number of international or transnational actors such as the Parliamentary Assembly of La Francophonie, the Council of Europe or the International Foundation for Electoral Systems.

In accordance with the purpose of this study, the data collected through documentary research and those gathered from resource persons made it possible to note the existence of a certain number of achievements as well as the inadequacies inherent in the Ivorian system of public financing of political parties. Moreover, the shortcomings noted served as a basis for the formulation of recommendations, both by the resource persons selected and by analogy with successful experiences in this area in other countries. And this, with a view to optimizing the public financing of political parties in Côte d'Ivoire.

The guarantees of efficiency, transparency and equity consubstantial to the public funding of Ivorian political parties

In terms of achievements, the Ivorian system of public financing of political parties offers guarantees structured around standards such as efficiency, transparency and equity. By creating the conditions for the effectiveness of political parties, the Ivorian mechanism for financing political parties from public funds is in line with the principle of justice proposed by John Rawls. Indeed, taking into account the requirement of justice in the Ivorian system is the condition for an equitable distribution of the budget allocated to the financing of political parties. Anything that allows eligible political parties to have resources that could not be more important. By being in line with justice as equity, the Ivorian system gives eligible political parties more autonomy in their activities and is supposed to make them more effective. With regard to the guarantees of transparency offered by the Ivorian mechanism for the public financing of political parties, they are all the more in line with the Rawlsian conception of justice in that transparency is both a condition and an indicator of justice. Taking such a requirement into account contributes to the credibility of the Ivorian system. As for the pledges of equity consubstantial with this provision, they tally with the Rawlsian conception of justice in that governing equity is the ultimate issue of Rawls' theory of justice. As such, this requirement lays the foundation for equitable access of

Ivorian political parties to public funding. And this, in proportion to their political weight. With regard to the requirement for efficiency, the Ivorian system contributes to the consolidation of the operational capacities of political parties. In terms of transparency, this system enshrines traceability and accountability as management requirements for allocated funds. In connection with the requirement of fairness, the Ivorian system incorporates standards such as representativeness and inclusiveness.

Consolidation of the operational capacities of Ivorian political parties

The Ivorian system for public financing of political parties can be perceived as offering guarantees in terms of efficiency. As a benchmark for evaluation, effectiveness refers to the ability of political parties to develop coherent action plans, to mobilize all the resources necessary for their execution with a view to achieving clearly defined objectives. The observation, in this regard, is that the public funding of Ivorian political parties has generally made them more effective than they were before. This progress is perceived more concretely by the substantial consolidation of the financial surface of the political parties having benefited from this financing. Anything that subsequently allows them to meet their expenses and strengthen their presence on the national territory. This observation is shared by the resource persons interviewed as part of this research.

For Prof. Yadou Maurice Gnagne, Vice-President of the Ivorian Popular Front, Law No. 2004-494 of September 10, 2004 offers guarantees in terms of consolidating the financial capacities of political parties. He also sees it as a tool capable of helping to promote political participation and, consequently, political pluralism in Côte d'Ivoire. As for the resource person from the Rally of Houphouëtists for Democracy and Peace (RHDP), she sees this mechanism as a valuable aid in planning the activities of the beneficiary political parties. This reading is shared by the resource persons from LIDER (Freedom and Democracy for the Republic) and the public administration. If, for the Civil Administrator in service at the General Directorate of Territorial Administration (DGAT), the public funding of political parties contributes to the formation of popular will and the expression of suffrage, Mrs. Monique Gbékia, President of the LIDER considers, that this system is a valuable aid to the training of political party activists. More specifically, this public funding enables political parties to meet operating costs and the running of their activities. These include charges such as rent for their offices, bills (water, electricity, telephone, internet, etc.), travel expenses, organization of meetings and the acquisition of any other relevant logistical means. These findings are from the Representative of LIDER and the resource person from civil society, in the person of Dr. Arsène Néné Bi, President of APDH (Action for the Protection of Human Rights).

In addition, the Civil Administrator sees in this mechanism a tool for supervising and monitoring the activities of Ivorian political parties. For his part, Mr. Yao Séraphin Kouamé, Mayor of Brobo and Member of the Political Bureau of the PDCI-RDA, finds this system effective as it contributes to reducing not only corruption and embezzlement but also and above all the dependence of opposition political parties vis-à-vis the ruling party or coalition. This analysis is shared by Dr. Arsène Néné Bi, a resource person from civil society, for whom public funding even contributes to strengthening the credibility of political parties. The same is true for Mr. Jérôme Ouraga Wanyou, a resource person from the Representation of the Economic Community of West African States (ECOWAS) in Côte d'Ivoire, for whom the Ivorian system allows control of the actions of political parties. The resource person from the Rally of Houphouëtists for Democracy and Peace (RHDP) sees it as an instrument capable of guaranteeing the sustainability of political parties. This guarantee of efficiency is, in the eyes of Mrs. Monique Gbékia of LIDER, attributable to the regularity in the provision of funds by the Public Treasury since 2016. Such a system contributes,

as indicated by the resource persons from the PDCI-RDA and Public Administration, to strengthen political participation in Côte d'Ivoire.

By consolidating the operational capacities of Ivorian political parties, the Ivorian system of public financing of political parties is able to promote good governance, the ultimate objective of John Rawls' theory of justice. Indeed, the Ivorian system has a positive impact on the financial capacities of political parties insofar as it contributes to increasing not only their efficiency, but also and above all their solvency. More concretely, this mechanism enables political parties to better carry out their mission of political training. However, political education remains the preferred channel through which political parties assume their role as agents of political socialization. Working to socialize activists and executives with the values of democracy is undeniably contributing to the promotion of good governance. Indeed, well-educated citizens are the first line of defense for the quality of governance within a state (Nohlen & Schultze, 2010). With regard to the consolidation of the solvency of political parties, it contributes to substantially reducing the vulnerability of Ivorian political parties. However, it remains clear that reducing the financial vulnerability of political parties contributes, in turn, to reducing corruption and, consequently, to promoting good governance (Nohlen & Schultze, 2019).

As we have seen, the consolidation of the operational capacities of political parties is a guarantee of efficiency offered by the Ivorian mechanism for the public financing of political parties. The advances inherent in this device are also noticeable in terms of transparency.

Establishment of traceability and accountability

In the context of public funding of political parties, the requirement for transparency refers to all initiatives taken to guarantee traceability and accountability in the management of the funds made available. This requirement aims, in truth, to ensure good governance within the political parties themselves and *ultimately* to have a qualitative impact on public governance. In this regard, the system currently in force in Côte d'Ivoire offers some guarantees. For Dr. Arsène Néné Bi, a resource person from civil society, the conditions and other methods of financing political parties as set by law offer guarantees of transparency. He expresses this achievement in these terms: "*Law No. 2004-494 of September 10, 2004 provides in its article 23 for the creation of a Commission with the mandate to define the methods concerning the determination of the amount of the financing of the candidates for the presidential election, the budgeting, distribution and payment to the beneficiaries of the financing provided for in Articles 2 and 9 (Political parties and political groups, candidates for the presidential election)*".

As noted by Mr. Yao Séraphin Kouamé, Mayor of Brobo and resource person from the PDCI-RDA, the clarity of the terms and conditions of public funding of political parties as set by law No. 2004-494 of 10 September 2004 contributes to the reduction of corruption and embezzlement. This observation, shared by Dr. Arsène Néné Bi, a resource person from civil society, is in fact a brake on arbitrariness in the provision of funds supposed to support the activities of political parties. Mr. Jérôme Ouraga Wanyou, resource person of the ECOWAS Representation in Côte d'Ivoire, considers, for his part, that the requirement of transparency is taken into account insofar as eligible political parties are subject to regulation. Beyond the requirement of transparency, this system takes into account the requirement of fairness.

With regard to the Rawlsian conception of justice, the consecration of traceability and accountability by the Ivorian mechanism for the public financing of political parties proves to be decisive for the promotion of democracy in Côte d'Ivoire. By establishing more transparency in the management of the financial resources made available, this mechanism *ultimately contributes*

to making Ivorian political parties more effective. Indeed, traceability and accountability have the advantage of improving the internal governance of parties and making them less financially vulnerable. Indeed, political parties trained in good internal governance are potentially agents of good public governance. However, the observance of justice as fairness requires good governance (Nohlen & Schultze, 2019). Just as the establishment of traceability and accountability, the consideration of representativeness and inclusiveness remain major achievements of the Ivorian system of public financing of political parties.

Consideration of representativeness and inclusiveness

Law No. 2004-494 of September 10, 2004 takes into account the criteria of representativeness and inclusion of political minorities. This law allows for the financing of political parties in proportion to the number of votes they received in the last legislative elections and in proportion to the number of seats in the National Assembly (art. 4). This is an ethical provision, insofar as it is based on the principle of justice. In other words, this provision enshrines the principle of rewarding Ivorian political parties in proportion to their performance in legislative elections.

Moreover, the provision devoting the funding of parliamentary groups is in line with the requirement of political inclusion. Indeed, this provision allows the financing of minority parliamentary groups and thus offers them the opportunity to bring the wishes of political, religious or cultural minorities into the Ivorian democratic process. This reading is shared by the resource person from the public administration. For her, in fact, the fact of fixing the amounts allocated to political parties according to the votes obtained and the number of seats in the Assembly is in phase with the requirement of fairness. This requirement of fairness is also taken into account in the financing of candidates for the presidential election (art.10), whether they are in power or in the opposition. This funding is, in fact, perceived by Dr. Arsène Néné Bi, a resource person from civil society, as a pledge to promote equal opportunities between candidates. This reading is shared by Mr. Jérôme Ouraga Wanyou, resource person of the ECOWAS Representation in Côte d'Ivoire, for whom the representativeness criteria consubstantial with Law No. 2004-494 of September 10, 2004 offer guarantees in terms of equity.

The consideration of representativeness and inclusiveness in the Ivorian system of public funding of political parties is all the more in line with the Rawlsian conception of justice as it contributes to boosting political participation and political inclusion. By allocating funds to political parties on the basis of representativeness, this system helps to stimulate healthy competition between these political parties. Indeed, political parties, anxious to increase the funds allocated to them, will refine their strategies to achieve better scores in elections (Braud, 2014). Moreover, this mechanism contributes to reducing the vulnerability of minority political parties. More concretely, the funds allocated to these “small” political parties make it possible to guarantee their political viability and *ultimately* to create the conditions for an inclusive political process (Braud, 2014).

In short, the Ivorian system for public funding of political parties offers a certain number of guarantees in terms of efficiency, transparency and fairness. The requirement for efficiency is seen in the consolidation of the operational capacities of the political parties benefiting from this funding. As for the requirement of transparency consubstantial with this system, it is structured around two indicators which are the consecration of the traceability of the funds allocated and subsequently that of the accountability of the people in charge of the management of these funds. With regard to the requirement of fairness, the indicators are the consideration of the representativeness of political parties and the inclusion of minority political forces in the distribution of funds. These are obviously significant advances. However, they will be undermined

by a number of shortcomings, such as the marginalization of significant political parties, opacity and clientelism

The marginalization of major political parties, opacity and clientelism inherent in the public funding of Ivorian political parties

The financing of Ivorian political parties from public funds as instituted by Law No. 2004-494 of September 10, 2004 has a number of shortcomings. These are inconsistent with the concept of justice as fairness as proposed by John Rawls and revolve around three variables: marginalization, opacity and clientelism (Rawls, 2008). Indeed, the marginalization of certain political parties is at odds with the principle of justice as fairness in that it gives rise to discrimination in access to public funding (Rawls, 2008). This is the case with the opacity from which the Ivorian system suffers. Opacity creates, in fact, the conditions for the diversion of allocated funds and the hidden financing of the activities of political parties (Braud, 2014). Such practices are in contradiction with the issue of governing equity as promoted by John Rawls' theory of justice (Rawls, 2014). With regard to clientelism or more precisely “funding at the head of the client”, it contributes to distancing the Ivorian system of public funding of political parties from the principle of fairness. Indeed, it only exacerbates favoritism and thus contributes to discrediting this system. More specifically, the dysfunctions inherent in the Ivorian mechanism for financing political parties from public funds relate to the marginalization of certain major political parties, the insufficient amount allocated to this financing, the opacity in the management of funds, the non-publication of political parties' accounts, customer-directed financing, failure to take into account local elections in the distribution as well as failure to cap campaign expenditure.

The marginalization of major political parties and insufficient amount allocated

The main shortcomings inherent in the public financing of Ivorian political parties with regard to the requirement of efficiency are the marginalization of certain major political parties and the insufficiency of the amount allocated. It happens, indeed, that, for one reason or another, a major political party is deprived of public financing. Such an eventuality can be explained by the non-participation of this party in the legislative elections. Such was the case of the Rally of the Republicans (RDR) in the 2000s. This is precisely what Dr. Arsène Néné Bi, a resource person from civil society, pointed out. Since the RDR did not have any deputies in the National Assembly during the 9th legislature, it was necessary to resort to a derogation to allow this party to benefit from exceptional funding of 800 million CFA francs per year, taking into account the number of mayors from this party.²³ Another illustration is that of the Ivorian Popular Front (FPI) which, for not having participated in the legislative elections of 2011 and having no deputies in the National Assembly and therefore not belonging to any parliamentary group, could not benefit from public funding.²⁴ These dysfunctions are, in the eyes of Prof. Yadou Maurice Gnagne, resource person of the FPI, the result of clientelism, blackmail and poaching of opposition executives by the ruling party. This is symptomatic of inefficiency as entire segments of the Ivorian electorate find themselves *ipso facto* excluded from political deliberation.

²³ L'Intelligent d'Abidjan from Saturday, September 14, 2013.

<https://news.abidjan.net/h/472776.html>

²⁴ Documentary Radiodiffusion Télévision Ivoirienne (RTI) on the financing of political parties in Côte d'Ivoire: [https://www.rti.ci/info/Politique/22419/comment-les-partis-politiques-ivoiriens-sont-ils-financ %E9s-in-c%F4te-d-ivoire](https://www.rti.ci/info/Politique/22419/comment-les-partis-politiques-ivoiriens-sont-ils-financ%E9s-in-c%F4te-d-ivoire)

Balanced against the principle of justice as fairness, the de facto exclusion of political parties from public funding establishes injustice. Leaving aside the motivations underlying this exclusion, it contributes to biasing the Ivorian democratic process. Indeed, deprived of this funding, these significant political parties find it difficult to assume their responsibilities. However, the Rawlsian conception consecrates the access of political parties to this funding on an equitable basis. This discriminatory treatment leads to an advantage for the beneficiary parties to the detriment of the non-beneficiary parties. Added to the marginalization of significant political parties is the inadequacy of the overall amount allocated to political parties.

The amount allocated to public funding of political parties in Côte d'Ivoire is considered insufficient. And this, in view of the charges of these parties. Article 5 of Law No. 2004-494 stipulates, in fact, that: *“The first subsidy is granted to political parties and groups having obtained at least 10% of the votes cast during the legislative elections. It is distributed in proportion to the number of votes obtained by each party and political grouping in the legislative elections. This grant is equivalent to 2/5 of the financing”*. For the Daily Liadé news site, *“in accordance with this scale, with a 2017 budget of 6,501.4 billion, the kitty to be distributed was 6.5 billion FCFA. The RHDP had arrogated the sum of 1,152,000,000 FCFA, thanks to 40.61% of the votes obtained (823,294 votes in the legislative elections). The activity is rather profitable for whoever controls the election management tools. This could explain the heated debates around the composition of the electoral commission and the application of the electoral law. But the flip side of the coin is that at the end of this operation, 1,235,960,000 CFA francs remained in the state coffers. Because they could not be distributed to political parties that did not obtain at least ten percent of the votes”*.²⁵ Despite this distribution, the resource persons of the PDCI and the RHDP consider that the amount allocated is insufficient, as it does not allow the parties to cover their operating and campaign expenses. Among other expenses that political parties generally have to meet, we can mention the fixed costs of internal functioning, the expenses of training activists and executives, the costs of propaganda activities and integration into the social fabric and the financing of electoral campaigns (Braud, 2014). This was the view of Mr. Jérôme Ouraga Wanyou, resource person of the ECOWAS Representation in Côte d'Ivoire. For him, the share reserved for the opposition parties would be insufficient compared to that of the ruling party or coalition.

The inadequacy of the overall amount devoted to the public financing of political parties is out of phase with the spirit of justice as fairness. Indeed, this funding is a public good to be distributed to political parties. The underlying motivation is to reduce their precariousness, their vulnerability. However, in the opinion of all the resource persons, this amount remains insufficient. Anything that does not allow them to effectively fulfill their missions of training activists, representing and articulating the expectations of their activists (Cohen et al., 2015). This reality therefore contributes to compromising the Ivorian democratic process.

All in all, the exclusion of major political parties and the insufficient amount allocated to public funding of political parties are all factors that make Ivorian political parties inefficient in their activities. This could, in the long term, compromise the achievement of the objective underlying the adoption of Law Nr. 2004-494 of September 10, 2004 on the financing of political parties from public funds. Like the exclusion of significant political parties, the opacity in the management of funds allocated to political parties represents an inherent shortcoming of the Ivorian mechanism for public funding of political parties.

²⁵ Daily Liadé

<https://daily-liade.info/cote-divoire-financing-of-political-parties-and-institutions-submitting-to-good-governance/>

Opacity in the management of funds allocated to political parties

Among other factors that undermine the transparency requirement for public funding of political parties in Côte d'Ivoire is the lack of transparency in the management of funds allocated to these parties. This is reflected in the non-publication of the accounts of these political parties. The lack of transparency in the management of funds made available to political parties can be explained by the lack of traceability of the use that political parties make of these funds (Braud, 2014, p. 445). More concretely, political parties do not report in detail on the expenditures of publicly funded funds. This situation has, in fact, been recognized by resource persons from the PDCI-RDA and civil society. For Dr. Arsène Néné Bi, a resource person from civil society, this situation is exacerbated by the non-existence of the commission that is supposed to define the practical modalities of financing as provided for by Law Nr. 2004-494 of September 10, 2004, in its article 23. Moreover, in his opinion, there is a lack of transparency regarding the identity of the persons in charge of managing the funds allocated to political parties. This grievance undermining the requirement of transparency, he restates it in these terms: "*Law n° 2004-494 of September 10, 2004 provides in its article 23 for the creation of a Commission with the mandate to define the methods concerning the determination of the amount of financing for candidates in the presidential election, budgeting, distribution and payment to the beneficiaries of the financing provided for in articles 2 and 9 (political parties and political groups, candidates in the presidential election). Unfortunately, this Commission has still not been created; however, we are witnessing the financing of parties and candidates in the presidential election. One could ask [what] is the body that determines the funding envelope and the distribution key between the different beneficiaries?*". This opacity, Mr. Jérôme Ouraga Wanyou, resource person of the ECOWAS Representation in Côte d'Ivoire, explains it by factors such as the use of the discretionary power of the President of the Republic, the non-definition of clear budget lines as well as the possibility for the ruling party to use state resources for electoral purposes. The non-publication of the accounts of political parties is a perfect illustration of the opacity from which the financial management of Ivorian political parties suffers. While Law Nr. 2004-494 of September 10, 2004 requires political parties to publish their accounts each year (art. 15), to transmit the identities of the persons in charge of the management of their respective assets (art. 16), to declare the names of the persons having granted them gifts (art. 17) and to transmit their accounting reports, certified by a chartered accountant approved by the Court of Auditors on March 31, each year, these do not sacrifice to these requirements. This observation is made by Prof. Yadou Maurice Gnagne, resource person for the Ivorian Popular Front (FPI).

The opacity in the financial management of Ivorian political parties is at the antipodes of the Rawlsian conception of justice. The ultimate objective of justice as fairness is to theorize the bases of equitable governance. However, fairness requires transparency. This is precisely why Ivorian political parties should distinguish themselves by transparent management of their own resources (Nohlen & Schultze, 2019; Nay, 2017). In doing so, they demonstrate their ability to manage public resources transparently. The opacity is made possible by impunity which, itself, results from the non-observance of the measures of sanctions envisaged. In other words, the opacity in the management of funds allocated to Ivorian political parties and the non-publication of the accounts of these political parties contribute to undermining the requirement of transparency consubstantial with the Ivorian system of public financing of political parties. Consequently, the lack of a culture of transparency contributes to hampering the Ivorian democratic process. Like the transparency requirement, the fairness requirement is somewhat compromised.

Client-based financing, disregard of local elections and failure to cap campaign spending as sources of injustice

The principle of fairness that underpinned the adoption of law no. 2004-494 of September 10, 2004, is undermined by factors such as client-based financing, the failure to take into account local elections and the lack of a ceiling on political party spending. Client-based financing refers to any method of making funds available or cases of suspension of payments based on discretionary or even arbitrary grounds. In other words, it concerns all cases of financing or non-financing with variable geometry (Nay, 2017). For Prof. Yadou Maurice Gnagne, resource person from the Ivorian Popular Front, the funds allocated to political parties would not match their real weight due to electoral misgovernance. Mrs. Monique Gbékia, President of LIDER, has, on this subject, made the case of the cessation of payment of funds for the benefit of her party following the "poaching" of their deputy. As for the resource person from the RHDP, she regretted the funding of parties that did not take part in the elections. In such a configuration, funding would only be based on arbitrary bases. Still in connection with the question of financing on bases derogating from the law, Dr. Arsène Néné Bi, resource person from civil society, made the case of the "personalized" financing from which the candidate Mamadou Koulibaly benefited at the occasion of the 2015 presidential election. As for Mr. Yao Séraphin Kouamé, a resource person from the PDCI-RDA, he noted the failure to take into account local elections (regional and municipal) in the distribution key for public funding of political parties in Côte d'Ivoire. To this must be added the failure to cap the campaign expenses of political parties.

As mentioned by Dr. Arsène Néné Bi, President of the APDH, the non-existence of a ceiling on campaign expenditure would contribute to disadvantage the less well-off political parties and would *ipso facto* favor the richest. Thus, the principle of fairness is broken. This breach of the principle of equal opportunity is, in his view, just as attributable to the exclusion of certain significant political parties from public financing. This reading is shared by Mr. Jérôme Ouraga Wanyou, resource person of the ECOWAS Representation in Côte d'Ivoire. For him, the Ivorian system of public financing of political parties is asymmetrical in favor of the party in power.

Clientelism, the lack of funding for local elections and the non-existence of limits on campaign spending are flagrantly unsuited to the Rawlsian conception of justice. Patronage, which may be perceived as preferential treatment by the President of the Republic, is detrimental to political parties that do not present a candidate for the presidential election. This situation contributes to undermining political participation. As for discrimination with regard to local elections, it is just as out of phase with the Rawlsian conception of justice. This situation seriously compromises democracy at the local level. Indeed, the lack of funding for local elections contributes to the breakdown of the principle of equity between candidates. Thus, the more affluent candidates have a definite advantage over the less affluent. Such a situation is exacerbated by the practice of conscience buying. The same goes for the lack of caps on campaign spending. This reality specific to the Ivorian system of public financing of political parties is, in fact, at odds with the principle of equity between the candidates for the presidential election. This is a practice to the advantage of the wealthiest candidates or political parties (Echaudemaison et al., 2017).

The major shortcomings inherent in the public funding of political parties in Côte d'Ivoire are, if we take into account the triple requirement of efficiency, transparency and equity, the marginalization of major parties, the insufficient amount allocated, the opacity in the use of the funds allocated, the non-publication of the accounts of the political parties, client-based financing, the non-taking into account of the local elections and the failure to cap the campaign expenses of the political parties. Such shortcomings make it necessary to consider measures to help optimize the Ivorian system for financing political parties with public funds.

Optimizing the public funding of political parties in Côte d'Ivoire by increasing the amount allocated and by strengthening equity and accountability

On the basis of the shortcomings noted *above* in relation to the public funding of Ivorian political parties from public funds, a certain number of measures should be rigorously implemented in order to optimize this system. These recommendations are in line with the ambition of justice as fairness as proposed by John Rawls (2008). Like the Rawlsian concept of a resource that can help make public governance equitable in the United States, these recommendations aim to optimize the Ivorian system of financing political parties with public funds. As such, these recommendations are based on operational modalities such as a substantial increase in the share of political party financing in the state budget, greater equity in the public financing of political parties and greater accountability in the management of funds allocated to political parties.

Substantial increase in the share of political party funding in the state budget

To achieve efficient financing of Ivorian political parties from public funds, it is imperative to substantially increase the share of this financing in the state budget. A similar recommendation was made by Ingrid van Biezen in a study carried out in 2003 on behalf of the Council of Europe. For her, “*in order to carry out their central activities, political parties must have adequate financial resources. The relationship between money and politics is controversial, and much of the debate concerns the undue influence of money on the democratic political process and the illegitimate personal enrichment of politicians*”. (van Biezen, 2003, p. 3) This recommendation was clearly formulated by Mayor Yao Séraphin Kouamé, a resource person from the PDCI-RDA, by the resource person from the RHDP and by Dr. Arsène Néné Bi, a resource person from civil society. The resource person from the RHDP even envisaged an increase of 5/1000 of the budget.

Such a recommendation is all relevant since it would contribute to giving eligible political parties more financial means to meet their expenses and better contribute to the formation of political will (Braud, 2014). Better still, it would contribute, in the long term, to reducing the corruption and embezzlement from which economic governance in Côte d'Ivoire suffers. Because, in truth, a number of misappropriations of public funds benefit political parties or coalitions exercising state power. The example of Germany is instructive in this respect. The German experience in terms of public funding of political parties confirms the idea that the share of this funding in the State budget can, as a matter of necessity, be revised upwards. From 1994 to 1997, in fact, this financing amounted to 230 million Deutsche Mark (DM). Between 1998 and 2001, it rose to DM 245 million. In 2011, this funding amounted to 141.1 million Euros to reach 150.8 million Euros in 2012 (Deutscher Bundestag, 2012).²⁶ Such measures were aimed at increasing the efficiency of the German system of public financing of political parties. In this way, we can, in all lucidity, consider financing up to 2/1000 of the budget and ensure the efficient and transparent use of the allocated

²⁶www.bundestag.de/bundestag/parteienfinanzierung/die_staatliche_parteienfinanzierung/index.html

“From 1994 to 1997, this ceiling was 230 million DM (see German Bundestag printout 12/4425, p. 74), after the Federal Constitutional Court, by the decision of 9 April 1992 cited above, had in fact, it was forbidden to increase the volume of aid granted until then, and in accordance with the recommendations made to this effect by an independent commission, convened by the Federal President then in office, to study the financing of parties (cf. article 18, paragraph 7, PartG). This ceiling having been raised to 245 million DM for the period 1998-2001 in order to take account of the evolution of the value of money, the absolute ceiling was fixed at 133 million € as from 2002 (article 18, paragraph 2, PartG). The Tenth Law amending the Party Law (BGBl. I p. 1748) again raised the ceiling. The total annual volume of public financing has been set at €141.9 million for 2011 and at €150.8 million for 2012. From 2013, the absolute ceiling will be raised under the mechanism provided for by 18(2) PartG »

resources. In addition to the substantial increase in the share of public financing, the optimization of the Ivorian system in this area requires greater equity.

Strengthening equity in the public financing of Ivorian political parties

The optimization of the financing of Ivorian political parties from public funds inevitably involves the creation of conditions for the effective inclusion of all significant political parties as well as the prohibition of exceptional financing. Major political parties such as the Rally of the Republicans (RDR) or the Ivorian Popular Front (FPI) have not, at one point in their history, been able to benefit from this support necessary for the conduct of their activities in general and more specifically operation of their respective devices. As indicated above, this has led governments to take exceptional measures, derogating ipso facto from the regulations in force in this area. The Rally of the Republicans (RDR) had, in its time, invoked the exclusion of its "mentor" Alassane Ouattara to boycott the presidential election of 2000 and only came out with five seats in the legislative elections of December 10, 2000.²⁷ As for the FPI, it invoked the arrest and imprisonment of its leader Laurent Gbagbo during the post-election crisis of 2010 to boycott the legislative elections of 2011. Without elaborating on the relevance or impertinence of the conduct of these political parties, we note that this led to their exclusion from the funding to which they would naturally have been entitled because of their weight in the structuring of the Ivorian electorate. The creation of the conditions of inclusion is, first and foremost, a requirement of democracy (Nay, 2017, p. 153). For Dr. Arsène Néné Bi, such a measure would help guarantee equal opportunities. It is all the more relevant in that it creates the conditions for greater political participation. Professor Yadou Maurice Gnagne, resource person from the Ivorian Popular Front (FPI), agrees with this recommendation and calls for the organization of transparent and fair elections. As for Mr. Jérôme Ouraga Wanyou, resource person of the ECOWAS Representation in Côte d'Ivoire, this requirement of inclusion requires a rebalancing of the distribution in favor of the opposition. And this, in order to enable it to play its role of counter-power effectively.

To achieve this, the Ivorian government must improve both the electoral environment and the electoral process as a whole. More concretely, it is a question of creating the conditions for open, fair and transparent elections and, thereby, inspiring confidence in all stakeholders in the electoral process. Anything that requires the establishment of a credible electoral commission, the consensual validation of the electoral lists as well as the consensual validation of the electoral division, guarantee of an equitable distribution of the deputies by electoral district. These are all measures that are supposed to inspire confidence, calm the electoral process and increase political participation. This recommendation is in line with that made by Ingrid van Biezen in a study commissioned by the Council of Europe. For the British academic, in fact, *"one (...) reason for the direct participation of the State in the financing of political parties is the need to ensure equal opportunities, fair conditions and genuine competition Politics. Not all parties are equally resourced and those that are unlikely to be able to secure private contributions should not be disadvantaged"* (van Biezen, 2003, p. 38). Côte d'Ivoire would benefit, in this regard, from drawing inspiration from the experiences of countries such as France, Germany, Benin and Cameroon.

In France, for example, where public funding of political parties only started in 1988, this requirement of inclusion is well taken into account. Indeed, the public financing of political parties includes a provision according to which parties having obtained at least 1% of the votes in at least 50 constituencies during the legislative elections are eligible for this financing. Funding being, at the base, granted in proportion to the number of parliamentarians, such a provision aims, under the

²⁷ Elections in Ivory Coast

https://fr.wikipedia.org/wiki/%C3%89lections_l%C3%A9gislatives_en_C%C3%B4te_d%27Ivoire

terms of the French constitution, in its articles 2 and 4, to promote the equality of all before the vote, the pluralist expression opinions and the equitable participation of political parties and groups in democratic life.²⁸ The German system in this area is just as evocative in this respect.

Public funding of political parties has been introduced into the German political system since January 1st, 1994. The distribution of this funding there depends on the roots of the parties in society. The relevant conditions are as follows: political parties having obtained at least 0.5% of the vote in the last European and Bundestag elections and at least 1% of the vote in the regional elections are eligible for funding (Deutscher Bundestag, 2012, p. 1). However, concessions have been considered by the legislator. Thus, political parties having obtained 10% of the votes in at least one constituency at federal and regional level (art. 18, paragraph 4) are equally eligible for this funding (Deutscher Bundestag, 2012). In addition, under the terms of the law on public financing of political parties in its article 18(2), political parties that do not fulfill these conditions may file a written request for the allocation and disbursement of public funds (Deutscher Bundestag, 2012). Benin also sacrifices this dual requirement of inclusion and efficiency in the financing of political parties.

Law No. 2019-44 of December 14, 2019 on the public financing of political parties in Benin takes, in its articles 9 and 10, both legislative elections and municipal elections into account. The taking into account of the municipal elections is, in fact, guided by the concern to allow a greater number of political parties to have access to this mechanism. More concretely, this system is structured at a rate of 60% for elected officials and 40% for deputies.²⁹ This is the case for the Cameroonian system in this area.

In Cameroon, Law No. 2000/015 of 19 December 2000 relating to the public financing of political parties and electoral campaigns requires political parties to have obtained at least 5% of the votes cast in at least one constituency during the last legislative election to access public funding. However, the basic references in this regard are the number of seats in the National Assembly and the votes recorded during the last legislative elections. Such a concession certainly aims to include more political parties in this system (Bisseck & Youmsi, 2019). To this end, it must be accompanied by a ban on exceptional financing.

The optimization of public financing of political parties in Côte d'Ivoire also requires the prohibition, by law, of exceptional financing generally based on discretionary, even arbitrary bases. This is precisely what had been identified as client-based financing. In practice, this situation gives the President of the Republic the power to decide whether or not to finance this or that other political party, this or that other candidate in the presidential election. The recommendation on the prohibition of exceptional financing aims to increase the degree of formalization of the financing of political parties from public funds in Côte d'Ivoire. Above all, it is a question of preventing this discretionary power devolved, de facto, on the President of the Republic from placing him in a position of superiority over the other candidates and, in return, from generating in them and their parties a sense of gratitude, even allegiance.³⁰ This recommendation is in line with the idea put forward by Dr. Arsène Néné Bi, a resource person

²⁸ Public Life: Funding of political parties in France

<https://www.vie-publique.fr/fiches/24004-comment-les-partis-politiques-sont-ils-finances>

²⁹ Benin Web TV

³⁰ It is worth pointing out on this issue that such was not the case with Mamadou Koulibaly, leader of LIDER who, despite having benefited from exceptional funding during the 2015 presidential election, continued to affirm his freedom of tone and thought. At the same time, it must be recognized that many political leaders are not particularly characterized by their autonomy or their resilience in the face of political poaching in Côte d'Ivoire.

from civil society. For him, indeed, it would be good to promulgate a text fixing the conditions of the granting of the public financing and to stick strictly to the provisions of this text. He also recommends that funding should not be left to the discretion of governments. For Prof. Yadou Maurice Gnagne, resource person of the Ivorian Popular Front (FPI), this is proving to be a real instrument of blackmail and poaching which must be put to an end. If there were to be exceptional funding, according to Mrs. Monique Gbékia, resource person from LIDER (Freedom and Democracy for the Republic), it would still have been necessary for this not to be left to the sole discretion of the President of the Republic, as well evidenced by practice in this area. Such an eventuality could be the subject of a parliamentary or popular consultation or, if necessary, a decision of the Constitutional Council. This idea is notably defended by Mrs. Monique Gbékia of LIDER and by Dr. Arsène Néné Bi, President of the APDH (Action for the Promotion of Human Rights). It is a question here of reducing any risk of arbitrariness and, thereby, of making the public funding of political parties in Côte d'Ivoire efficient. The examples of Benin and Cameroon are instructive in this regard.

Taking municipal elections into account in the distribution of funds allocated to political parties in Benin can serve as an example for Côte d'Ivoire insofar as it could prevent the difficulties inherent in the distribution of funds in the event of non-participation of a strong political party in either election. Taking these two elections into account makes it possible to reduce the risks of arbitrariness generated by the use of exceptional measures, as demonstrated by the case of the RDR in the financing of the 2010 presidential election. It is therefore imperative to formalize the taking into account of municipal elections in the distribution of public financing of political parties. In Cameroon, this distribution considers criteria such as the number of seats in the National Assembly and the presentation of a candidate for the presidential election (Bisseck & Youmsi, 2019). Rather than resorting to exceptional funding, Côte d'Ivoire can combine these two criteria and thereby avoid funding candidates without any electoral base. These requirements inherent in the optimization of public financing of Ivorian political parties require, however, greater accountability in the management of funds allocated to political parties.

Strengthening accountability in the management of funds allocated to political parties

The optimization of public financing of Ivorian political parties also requires greater accountability in the management of funds allocated to political parties (Braud, 2014). This requirement is itself structured around two operational methods, namely the effective application of sanction measures in the event of embezzlement and misappropriation, on the one hand, and the effective application of penalties in the event of non-publication of the accounts of political parties, on the other hand.

The effective application of sanction measures in the event of embezzlement and embezzlement is a recommendation which, due to its dissuasive effect, could contribute to optimizing the financing of Ivorian political parties from public funds (Braud, 2014). This idea is shared by the Parliamentary Assembly of La Francophonie in a study conducted by Jean Rousselle and Gérard Bitá Segda. For them, in fact, *“proportionate, effective and dissuasive sanctions should be introduced. Sanctions can be criminal in nature, such as prison terms, fines, temporary disenfranchisement and ineligibility; of an administrative or electoral nature such as the cancellation of a ballot or ineligibility accompanied by the loss of the mandate; or of a financial nature such as the temporary withdrawal of public funding, the non-reimbursement of campaign expenses and the loss of the right to tax deductions”* (Rousselle & Bitá Segda, 2014). In the opinion of the resource person of the Rally of Houphouëtists for Democracy and Peace (RHDP), such a measure could contribute to an optimal use of the funds made available to eligible political parties.

To this end, Prof. Yadou Maurice Gnagne, resource person from the Ivorian Popular Front (FPI) recommends the adoption of demanding legislation in terms of control and traceability in order to avoid embezzlement and other misappropriations. The same is true of Mr. Jérôme Ouraga Wanyou, resource person from the ECOWAS Representation in Côte d'Ivoire, who believes that the activities and accounts of political parties receiving public funding should be subject to evaluation. He also recommends the organization of seminars to strengthen the managerial capacities of political parties. More concretely, he proposed the establishment of effective mechanisms for internal and external control of the financial management of Ivorian political parties. That is why he recommends that political parties require financial statements at their conventions, congresses or central committees. The same is true of Dr. Arsène Néné Bi, who recommends the organization of capacity-building seminars for people in charge of managing allocated funds and proposes that funding be subject to the submission of an action plan by the political parties. For his part, the Civil Administrator, a resource person from the public administration, recommends the establishment of monitoring, evaluation, or auditing mechanisms to strengthen accountability within political parties. This is ultimately a requirement of good economic governance. This requirement must be accompanied by the requirement to limit campaign spending by political parties.

For Dr. Arsène Néné Bi, President of the APDH, the quest for good governance requires the capping of campaign expenses for political parties or candidates for elections. This recommendation is in line with that made by the Network of Francophone Electoral Skills (RECEF) and which aims to promote "equity between political movements" (RECEF, 2017). This is the case of the International Foundation for Electoral Systems. This organization considers, in fact, that *"to achieve a fair and competitive system, a country must offer equal conditions of competition [, so that] any political actor can participate. Among the key provisions of political finance laws serving the above purposes are spending limits. Spending limits maintain the principle of a level playing field between candidates, an important principle in democratic societies and in the electoral process "*.³¹ Such a measure would have the advantage of compelling political parties and election candidates to be transparent. This requirement for transparency as integrated into the French, German, Beninese and Cameroonian systems could easily serve as an example for Côte d'Ivoire.

To minimize the risks of misappropriation and embezzlement in public life, the French legislator proceeded to cap campaign expenses by the laws for confidence in public life of September 15, 2017.³² In Germany too, this same objective is pursued by the 8th law of June 28, 2002, which introduces tougher financial and criminal penalties in the event of an offence. These are more specifically administrative sanctions and criminal proceedings (art. 24, paragraph 8) (Deutscher Bundestag, 2012). As for Benin's experience in this area, its legal basis is Law 2019-44 of December 14, 2019, which requires political parties to be accountable. And this, by the care of an agent. Under Article 40 of this law, the latter is criminally liable for non-compliance with this

³¹International Foundation for Electoral Systems: Political Finance Regulation: The Global Experience

https://www.ifes.org/sites/default/files/PFGE_English.pdf

³²Public Life: Funding of political parties in France

<https://www.vie-publique.fr/fiches/24004-comment-les-partis-politiques-sont-ils-finances>

"This system is supplemented by a strict framework for the financing of electoral campaigns, the expenses of which are capped and summarized, like donations, in a campaign account drawn up by a financial agent and certified by a chartered accountant, then sent to a commission specialist for verification. This under the control of the judge of the election: Constitutional Council for the presidential election and the legislative elections, and administrative judge for the other elections".

The Bygmalion affair involving the former French President Nicolas Sarkozy is emblematic of the excesses to which the financing of an electoral campaign can give rise.

requirement.³³ In Cameroon, under the terms of Law No. 2000/015 of December 19, 2000 relating to the public financing of political parties and electoral campaigns in its article 14, "*shall be punished with the penalties provided for in article 184 of the Penal Code, any person who, acting in the name or on behalf of a party, has used the funds received within the framework of public financing, for purposes other than those provided for in this law*". Obviously, the use of funds received under public funding for purposes other than those provided for by law is considered a crime of embezzlement of public funds and punished as such (Bisseck & Youmsi, 2019).

These experiences with sanctions for embezzlement and misappropriation are all the more relevant for Côte d'Ivoire, as the effective consideration of the transparency requirement could help optimize the public financing of political parties. This requirement could be accommodated by the rigorous application of penalties for non-publication of accounts by political parties. Like the recommendation on the application of sanction measures in the event of embezzlement and misappropriation of allocated funds, the application of penalties in the event of non-publication of the accounts of political parties has a dissuasive effect and aims to promote transparency in the public funding of Ivorian political parties (Braud, 2014).

This idea is shared by the resource person from the Rally of Houphouëtists for Democracy and Peace (RHDP) for whom, it would be the royal road to bring the Ivorian political parties to show responsibility, transparency in the management of funds allocated to them. This is the case with Dr. Arsène Néné Bi, a resource person from civil society, who recommends the establishment of more rigorous mechanisms for certifying the financial statements of political parties. In this perspective, he recommends the publication of the accounts of political parties at regular intervals as well as the subjection of funding to an ethical commitment on the part of political parties. On the issue, Mr. Jérôme Ouraga Wanyou, resource person of the ECOWAS Representation in Côte d'Ivoire and Mrs. Monique Gbékia, resource person from LIDER recommend that the government communicate openly on the amounts allocated as well as on the details of the distribution of funds. The examples of countries such as France, Germany and Benin are instructive in this regard.

To optimize the public financing of political parties in terms of transparency, the French legislator has, for example, provided for penalties in the event of non-compliance with gender parity in the presentation of candidatures for elections.³⁴ In Germany, it is the 9th law of 22 December 2004 that introduces a tightening of the obligation to present the accounts of political parties. Thus, "*a party that does not submit its activity report in due time would be deprived of its share of the allocations, in accordance with Article 19a, paragraph 3, sentence 3. If a party has not yet submitted its report of activity on December 31 of the year following the financial year to be asserted (reference year), he will also forfeit his share in votes, and consequently the totality of the public part of financing for the 'year to claim'*" (Deutscher Bundestag, 2012, p. 1). With regard to the Benin system, it provides, under the terms of law No. 2019-44 of December 14, 2019 in its article 16, that the delay in the matter or the non-production of accounts leads to the loss of aid from the State for the following year, without prejudice to the other penal provisions in force.³⁵ This requirement is likely to promote citizen control. It is precisely for greater transparency and fairness that a pure and simple ban on exceptional financing is needed.

³³Benin Web TV

<https://beninwebtv.com/2019/11/benin-voici-lintegralite-de-la-loi-portant-finance-public-des-partis-politiques/>

³⁴ Financing of political parties in France

<https://www.vie-publique.fr/fiches/24004-comment-les-partis-politiques-sont-ils-finances>

³⁵Benin Web TV

<https://beninwebtv.com/2019/11/benin-voici-lintegralite-de-la-loi-portant-finance-public-des-partis-politiques/>

CONCLUSION

The Ivorian system of public financing of political parties presents overall both achievements and challenges to be met in order to optimize it. In terms of achievements, Law No. 2004-494 of September 10, 2004 offers a certain number of guarantees with regard to the requirements of efficiency, transparency and fairness. These include the consolidation of the operational capacities of political parties, the consecration of the traceability and accountability of political parties with regard to the use of allocated funds as well as the taking into account of the representativeness and the inclusion in the distribution of funds to eligible political parties. In practice, however, this device suffers from a number of shortcomings.

The major grievances inherent in the public financing of political parties in Côte d'Ivoire are as follows: marginalization of certain major political parties, insufficient funding, lack of transparency in the use of allocated funds, non-publication of political party accounts, funding on a client-by-client basis, failure to take into account local elections in the distribution of funding, and failure to set a ceiling on candidates' campaign expenses. On the basis of these shortcomings, recommendations have been formulated, which themselves are structured around the triple requirement of efficiency, fairness and transparency. Thus, the optimization of the public financing of political parties in Côte d'Ivoire necessarily involves measures such as the substantial increase in the share of political party financing in the State budget (2/1000 instead of 1 /1000 currently), the creation of conditions for the effective inclusion of all significant political parties, the pure and simple prohibition of exceptional funding, the effective application of sanction measures in the event of embezzlement or misappropriation in the management of funds allocated and, *last but not least* , the application of penalties in the event of non-publication of the accounts of political parties.

While it is true that these recommendations result from the cross-referencing of data collected by means of semi-structured interviews, it must be said, however, that they were inspired by the experiences in this area of countries such as France, Germany, Benin and Cameroon. The analysis of the financing of Ivorian political parties from public funds is based on the concept of “justice as fairness” of the American political theorist John Rawls. Indeed, as a resource aimed at promoting fair governance in the USA, John Rawls' theory of justice can underpin the optimization of the Ivorian mechanism for financing political parties with public funds. However, this mechanism will only be optimal if and only if it is accompanied by a private financing mechanism that also integrates the requirements of efficiency, equity and accountability.

References

- Ahmet Illa. (2005). *Démocratie et instabilités en Afrique subsaharienne francophone : Cas du Niger et de la Côte d'Ivoire* (Thèse de doctorat, Université Toulouse 1).
- Akindès, F. (1996). *Les mirages de la démocratisation en Afrique subsaharienne francophone*. Karthala / CODESRIA.
- Akindès, F. (2000). Inégalités sociales et régulation politique en Côte d'Ivoire. *Politique africaine*, (78), 126–141.
- Boussaguet, L., Jacquot, S., & Ravinet, P. (Dirs.). (2014). *Dictionnaire des politiques publiques*. Presses de Sciences Po.
- Braud, P. (2014). *Sociologie politique* (11e éd.). LGDJ.

- Cohen, A., Lacroix, B., & Riutort, P. (Dirs.). (2015). *Nouveau manuel de science politique*. La Découverte.
- Crutzen, B. S. Y., & Sahuguet, N. (2017). Les partis politiques dans les modèles d'économie politique. *Revue d'analyse économique*, 93(1-2).
- Gazibo, M. (2005). *Les paradoxes de la démocratisation en Afrique : Analyse institutionnelle et stratégique*. Presses de l'Université de Montréal.
- Gazibo, M. (2006). Pour une réhabilitation de l'analyse des partis en Afrique. *Politique africaine*, (104), 5–17.
- Gunzinger, M. (2008). *Analyse comparative des ressources financières des partis politiques suisses*. Cahier de l'IDHEAP (240).
- Hermet, G. (2004). Un régime à pluralisme limité ? *Revue française de science politique*, 54(1), 159–178.
- Kapinga, K. N. S. (2014). *Financement des partis politiques en République démocratique du Congo*. KAS African Law Study Library.
- Laloupo, F. (2022). *Blues démocratique 1990-2020*. Karthala.
- Lissouck, F. F. (2000). *Pluralisme politique et droit en Afrique noire francophone* (Thèse de doctorat, Université Jean Moulin Lyon 3).
- Loada, A., & Wheatley, J. (Dirs.). (2014). *Transitions démocratiques en Afrique de l'Ouest*. L'Harmattan.
- Mehler, A., & de Vries, L. (2018). Les conditions marginales du néopatrimonialisme performant. *ABI Working Paper*, (8), 1–24.
- Meledje, D. F. (2019). L'émergence d'un droit africain des partis politiques. In Y. Poirmeur (Dir.), *La régulation des partis politiques* (p. 162). LGDJ.
- Mkandawire, T. (2015). Neopatrimonialism and the political economy of economic performance in Africa. *World Politics*, 63(3), 563–612.
- Nay, O. (Dir.). (2017). *Lexique de science politique* (4e éd.). Dalloz.
- Nohlen, D., & Schultze, R.-O. (2010). *Lexikon der Politikwissenschaft (A–M)*. C.H. Beck.
- Nohlen, D., & Schultze, R.-O. (2019). *Lexikon der Politikwissenschaft (N–Z)*. C.H. Beck.
- N'Zegho, D. S. S. (2014). *Démocratie et organisation des partis politiques au Gabon*.
- O'Donnell, G., Schmitter, P. C., & Whitehead, L. (Dirs.). (1986). *Transitions from authoritarian rule: Prospects for democracy*. Johns Hopkins University Press.
- Ottmann, H. (2012). *Geschichte des politischen Denkens: Das 20. Jahrhundert*. J.B. Metzler.
- Rawls, J. (1979). *Eine Theorie der Gerechtigkeit*. Suhrkamp.
- Rawls, J. (1999). *A theory of justice*. Harvard University Press.
- Rawls, J. (2008). *La justice comme équité*. La Découverte.
- Réseau des compétences électorales francophones (RECEF). (2017). *Financement politique et dépenses électorales équitables et transparentes*. Rapport de séminaire, Cotonou.
- Rousselle, J., & Segda, G. B. (2014). *Le financement des partis politiques dans l'espace francophone*. Assemblée parlementaire de la Francophonie.
- Schakel, W. (2021). Unequal policy responsiveness in the Netherlands. *Socio-Economic Review*, 19(1), 37–57.

- Tazo, É.-A. G. (2016). Le financement de la vie politique au Cameroun. *Revue du droit public*, (5).
- Tidjani Alou, M. (2002). L'avenir du processus de démocratisation en Afrique. *Bulletin du CODESRIA*, (3-4), 28–35.
- van Biezen, I. (2003). *Financement des partis politiques et des campagnes électorales*. Conseil de l'Europe.
- Verdussen, M. (2006). Le financement public des partis politiques en Belgique. *Revue générale de droit*, 36(4).
- Wissenburg, M. (2008). *Political pluralism and the state*. Routledge.

Webography

- Daily Liadé. (s.d.). *Financement des partis politiques en Côte d'Ivoire*.
<https://daily-liade.info/cote-divoire-financement-des-partis-politiques-et-institutions-soumettre-a-la-bonne-gouvernance/>
- République de Côte d'Ivoire. (2004). *Loi n° 2004-494 portant financement public des partis politiques*.
https://www.gouv.ci/doc/textes_fondamentaux/FINACEMENT%20DES%20PARTIS%20POLITIQUES.pdf
- Vie publique. (s.d.). *Comment les partis politiques sont-ils financés en France ?*
<https://www.vie-publique.fr/fiches/24004-comment-les-partis-politiques-sont-ils-finances>
- IFES. (s.d.). *Réglementation du financement politique : L'expérience mondiale*.
https://www.ifes.org/sites/default/files/PFGE_French.pdf
- Commission Électorale Indépendante (CEI). (s.d.).
<https://cei.ci/archives/>
- RTI. (s.d.). *Financement des partis politiques en Côte d'Ivoire*.
<https://www.rti.ci/info/Politique/22419/comment-les-partis-politiques-ivoiriens-sont-ils-finances-en-cote-d-ivoire>
- Abidjan.net. (2013). *Article de presse*.
<https://news.abidjan.net/h/472776.html>

The Cameroonian business community and Chinese companies' business practices: an integrated threat approach

Lucien Nola Nouck

lucienouck@gmail.com

Department of International Relations & Conflict Resolution
University of Buea, Cameroon

Abstract

China's charm offensive in Africa over the last two decades has been met with mixed perceptions. One category of scholars views Beijing's strategic partnership with Africa as a real catalyst for the structural transformation of the continent political economy profile. However, another class of analysts considers that Chinese companies seriously undermine Africa's indigenous economic capabilities. Using integrated threat theory, the present study examines the perceptions of Chinese companies' practices by the Cameroonian business community. The study shows that the business milieu in Cameroun is particularly wary of both real and symbolic threats Chinese companies doing business in the country represent. Meanwhile, the same community has given a positive appreciation of the impact of the competition brought by Chinese companies and businesses on Cameroon's economic development.

Keywords: Integrated threat theory, China, Cameroon, Chinese business practices, Cameroonian business community

Résumé

L'offensive de charme chinoise en Afrique de ces deux dernières décennies, a suscité des réactions mitigées. Pour certains, le partenariat stratégique que Beijing promeut avec l'Afrique est un véritable catalyseur de transformation structurelle du profil de l'économie politique du continent. Pour d'autres, les entreprises chinoises sapent de manière considérables les capacités économiques de l'Afrique. En s'appuyant sur la théorie des menaces intégrée, cette étude examine la perception que le milieu des affaires camerounais a des pratiques commerciales chinoises. L'étude révèle que le milieu des affaires camerounais est particulièrement soucieux des menaces réelles et symboliques que les entreprises chinoises installées au Cameroun font peser l'économie du pays. Cependant, le patronat apprécie l'impact positif de la concurrence liée à la présence des entreprises chinoises sur le développement économique du Cameroun.

Mots-clés : Théorie intégrée des menaces, Chine, Cameroun, pratiques commerciales chinoises, milieu des affaires camerounais

INTRODUCTION

The last two decades have seen China becoming one of the biggest lenders to African countries. About \$153 billion of Chinese money was poured on the continent from 2000 to 2019 (Van Staden, 2023) thanks to funding essentially based on Resource Financed Infrastructure (RFI) model. The Bretton Woods institutions refer to Resource Financed Infrastructure (RFI), whose 'Angola model' is a variant, as a loan to finance the construction of current infrastructure where the borrower commits to pledge net present value of projected revenue stream from oil or mineral extraction as collateral, following their adjustment for risk (Harvard Halland & al., 2014). Angola was a breeding ground for RFIs, same as it was for oil-backed loans. China Eximbank first experimented this model in 2004 and thereafter, it became the main Chinese mechanism for China lending in the Angola's postwar reconstruction (Brautigam, 2009).

From its inception, the focus of China strategic partnership with Africa has been on infrastructure and resources. However, interesting development prospects of a nascent African digital economy have opened perspectives for greater engagement in the domain especially as

Beijing ambitions to secure a bigger share of the technological market in Africa thanks to its Digital Silk Road initiative. Beyond infrastructure and resources, Chinese manufacturing firms equally play a key role in the continent's burgeoning manufacturing sector. In a study conducted by McKinsey (2017), 12% of the African manufacturing overall production was the result of Chinese manufacturing companies' activities. Attracted by lower labor costs and availability of raw material, Chinese companies have financed and built free trade zones and industrial parks across Africa (Nyabiage 2020).

Chinese firms have made their mark on the African continent, both for the good and the bad. The McKinsey study accounted for more than 10, 000 Chinese companies actively operating in Africa while indicating this figure was far more above the actual number registered with the Chinese Ministry of Commerce (MOFCOM). Where the largest were Chinese state-owned corporations, around 90% of them were private companies. One fifth of these were operating in the construction sector and were reportedly winning half of all construction projects opened to international tendering. Where they are accused of benefiting from Chinese subsidies, the study found it was the case for some while others were simply less expensive than their western competitors. To illustrate this point, "one Kenyan bigwig contrasts the approach of French firms, which take months to do feasibility studies and put their staff up in posh hotels, with the urgency of the Chinese, who sleep three-to-a-room to keep costs down" (The Economist 2022). Another case point is the Chinese mobile phone manufacturer Transsion widely known in Africa under its brands *Infinix*, *Itel* and *Tecno*. The Chinese company has secured around half of the Sub-Saharan Africa mobile phone market, far ahead the Korean giant Samsung. The explanation behind this extraordinary commercial success is that "Transsion's products are designed for Africans. Its cheapest phones cost \$20, have African-language keyboards and camera exposures that are adjusted for black skin" (CARI, 2022). Van Staden holds that companies like Transsion have, better than western companies, understood how business works in Africa. "They have changed the discussion about the nature of the African market itself; by showing you can make a shitload of money. That is where China is a gamechanger" (The Economist, 2022).

However, Chinese-owned enterprises usually make headlines over alleged violations of labor rights as well as harsh or violent behavior towards their local employees. Complaints include low wages, poor working and living conditions (Mbamalu, 2018). Chinese labor practices have spurred serious worries among a certain number of stakeholders including workers, labor unions and human rights associations in the last two decades. In addition to this unflattering portrait of Chinese companies' working practices, Chinese investment in manufacturing has raised questions about incurred benefits for the local industry. Chen Yunnan carried out a study on manufacturing investment in Nigeria and concluded that Nigerian companies have only benefited low levels of skills and technology transfers from their Chinese counterparts. The study raised "questions over the efficacy of special economic zones in spurring clustering and economic spillovers and reinforces the need for adequate logistics and proper management, both of which have been a struggle in Chinese-established industrial zones" (Chen, 2020).

Existing debates on China–Africa relations often oscillate between two broad narratives. On the one hand, a developmentalist perspective emphasizes the positive contribution of Chinese investment to infrastructure development, economic growth, and structural transformation. This view highlights China's willingness to finance and execute large-scale projects that many traditional partners have been reluctant to support, particularly in sectors deemed risky or politically sensitive. On the other hand, more critical perspectives stress the risks associated with Chinese economic engagement, including governance challenges, environmental

degradation, labor disputes, debt sustainability, and forms of economic dependency. While these debates offer valuable insights, they frequently treat African economies and societies as passive recipients of external influence rather than as arenas in which local actors actively interpret, negotiate, and respond to Chinese business practices.

This article adopts a different analytical entry point by placing local economic actors at the center of the analysis. Specifically, it investigates how members of the Cameroonian business community perceive the practices of Chinese firms operating in their domestic market. Perceptions matter because they shape patterns of cooperation, competition, and resistance, influencing both the sustainability of foreign investment and the broader political economy of host countries. Understanding these perceptions therefore contributes not only to empirical knowledge about China's overseas economic presence, but also to theoretical debates on globalization, foreign investment, and intergroup economic relations.

To analyze these perceptions, the article draws on Integrated Threat Theory (ITT), a framework originally developed in social psychology to explain negative and ambivalent attitudes toward out-groups. ITT posits that such attitudes arise from perceived threats rather than objective conditions alone, and it distinguishes between realistic threats (related to material resources and interests), symbolic threats (related to values, norms, and identity), intergroup anxiety, and negative stereotypes. While ITT has been widely applied to issues such as migration, ethnicity, and intergroup conflict, its potential for analyzing international economic relations remains relatively underexplored. This article demonstrates that ITT provides a particularly useful lens for understanding how local business actors interpret the presence of foreign firms in contexts marked by economic asymmetry and historical experiences of external domination.

By applying ITT to the case of Chinese firms in Cameroon, the article advances three main arguments. First, it shows that local perceptions of Chinese firms are deeply ambivalent, combining recognition of economic opportunities with concerns about governance, labor standards, environmental sustainability, and corruption. Second, it demonstrates that these perceptions correspond closely to the categories identified by Integrated Threat Theory, with realistic threats dominating discussions of competition, regulation, and employment, and symbolic threats emerging most clearly in debates over environmental degradation and economic sovereignty. Third, it argues that these perception patterns provide important insights into the broader dynamics of China's global economic engagement, highlighting the socio-psychological dimensions of economic globalization that are often overlooked in policy-oriented or macroeconomic analyses.

Integrated threat perspective

The integrated threat theory of prejudice, generally referred to as integrated threat theory (ITT) is a social psychological theory (Stephan & Stephan 2000) originating from realistic group conflict theory and symbolic threat theory (Riek & al., 2006). For realistic group conflict theory (RGCT), intergroup conflict occurs whenever members of one group (the in-group) sense that members of another group (an out-group) stand greater chances to be successful in a competition for tangible elements such as food, jobs, positions, etc. (Riek & al. 2006). For its part, symbolic threat theory holds that symbolic threats, such as deemed values and beliefs conflicts serve as an early indicator of intergroup conflicts (Kinder & Sears, 1981; Riek et al., 2006). There are four main types of threat likely to trigger intergroup conflicts as identified by ITT (Stephan & Stephan, 2000).

ITT identifies perceived realistic threat, perceived symbolic threat, intergroup anxiety and negative stereotypes as the four out-group threats likely to lead to prejudice (Riek et al., 2006; Stephan et al. 2002). Based on perceived tangible threats, realistic threat generally translates the perception of threat or fear triggering unfavorable attitudes towards other in-group members rather than oneself. Symbolic threats represent threats directed against in-group cultures and values (Riek et al., 2006). The “belief in the moral rightness of the in-group’s system values . . . make groups ethnocentric, leading group members to believe that their group is superior to others (Stephan et al., 1999: 2222). In this context, ethnocentrism refers to “the tendency to form and maintain negative evaluations and hostility toward multiple groups that are not one’s own” (Cunningham et al., 2004: 1332). It is at this level that symbolic threat can provoke nationalist reaction responses (e.g., “they’re taking over our country”) (Esses et al., 1993; Esses et al., 2003; McLaren, 2003; Vedder et al., 2016).

Intergroup anxiety represents the uneasy individuals from the in-group endure in the presence of out-group members. The discomfort may originate from the incertitude about the attitude to adopt while dealing with out-group members, apprehensions about possible consequences of the interaction or negative previous experiences (Dovidio et al., 2002; Plant & Devine, 2003; Stephan & Stephan, 1985). In this light, “people feel personally threatened in intergroup interactions because they are concerned about negative outcomes for the self, such as being embarrassed, rejected, or ridiculed” (Stephan and Stephan, 2000: 27). Analyzing the link between in-group anxiety and out-group hostility, Stephan et al. (2002:1250) reported that “fear of interaction with members of another group” was, in fact, a better early sign of “negative outgroup attitudes” (Riek et al., 2006:338) than realistic or symbolic threats. Due to anxiety, in-group members generally limit or refrain from engaging out-members and in worse cases may take the form of total avoidance (Dovidio et al., 2002; McLaren, 2003; Plant & Devine, 2003; Riek et al., 2006; Stephan & Stephan, 2000).

Regarding negative stereotypes, they represent perceptions commonly shared by in-group members that out-out-group members intrinsically have negative qualities justifying the fact for them to belong to that group or category. (e.g., African-American are criminals to justify why US prisons are full of this category of people). It is worth indicating that the positive/negative judgment value here depends solely on the in-group member’s assessment. (Alexander et al., 2005; Riek et al., 2006; Stephan & Stephan, 2000). Negative stereotypes therefore play an important role in shaping in-group members’ expectations about the possible results of an interaction while adding up to intergroup anxiety. However, since they equally play a role in constructing the perception of real or symbolic threats, one can admit that they do not necessarily lead to negative attitudes (Riek et al., 2006; Stephan & Stephan, 2000).

In our context, the study uses ITT to appraise Cameroonian business community’s attitude towards their Chinese counterparts operating in Cameroun. ITT has already served to study different patterns of intergroup interactions (Stephan & Stephan, 1996; Stephan & Stephan, 2000; Dovidio et al., 2002; Cunningham et al., 2004; Riek et al., 2006; Nshom, 2023, 2023; Nshom & al., 2023). Here, perceived real and symbolic threats would serve to capture the socio-psychological view of Chinese companies’ deployment in Cameroon within the framework of the China-Africa win-win strategy. Considering Chinese companies are both capturing existing economic stronghold positions and creating new economic openings combined to the fact that the Cameroonian business community usually complains about the hegemony of foreign companies in several sectors of the national economy, one can expect them to perceive the deployment of Chinese companies in Cameroon as a threat. Realistic threats as earlier described are based on tangible elements and would therefore take the form of the fear to lose lucrative

business opportunities to the Chinese and by so doing, miss the opportunity to reap the fruits of the overall growth of economic activities across the country. Chinese business practices of importing Chinese labor to work on Chinese-funded projects may convey the image of 'a horde of invaders' launching the economic 'occupation' of the country. Given that symbolic threat is grounded on perceived attacks to values and beliefs, the fear here has to do with the perception that strategic components of the economy are being taken over by the Chinese, thus signaling a new form of colonization.

Literature review

Empirical studies on Chinese companies operating in Cameroon reveal significant challenges in aligning Chinese business practices with Cameroonian expectations.

Regarding ethical practices, Wang et al. (2018) conducted a survey of local stakeholders, uncovering widespread concerns about transparency and compliance with labor laws. Many Cameroonian businesses perceive Chinese firms as exploitative due to insufficient attention to ethical practices. This perception is compounded by reports from Chen & Landry (2018). Such practices not only strain relations between Chinese companies and local communities but also contribute to a growing sense of mistrust while ethical implications of these perceptions are particularly significant.

Seriki (2020) reveals that cultural misunderstandings and ethical misalignments play a crucial role in shaping negative views of Chinese firms. Cultural differences create barriers to efficient business operations, suggesting that without effective communication strategies, misunderstandings will persist, further exacerbating tensions. Moreover, the ethical behavior of Chinese firms is often scrutinized in the context of their corporate governance practices. Many Chinese companies may prioritize profit over ethical considerations, resulting in decisions that overlook local business norms and expectations. This misalignment can lead to damage in terms of reputation and a decline in local support, ultimately affecting business sustainability (Liang & al., 2022; Abodohoui & al., 2020)

Concerning community engagement and skills development, Nguelpjouo (2017) emphasizes that active participation in local development initiatives, such as establishing training centers in sectors like mining and construction, can enhance the reputation of Chinese companies. These programs aim to increase local capacities and foster knowledge transfer, which can help build a skilled workforce that meets both local and international standards (Okoro, 2012). However, the effectiveness and sustainability of these initiatives remain subject of ongoing debate. While some studies suggest that Chinese firms contribute positively to skill development, the actual impact of these initiatives varies significantly. Critics argue that training programs often do not fully address the specific needs of the local workforce, leading to a mismatch between the skills developed and the demands of the local job market (Racaud, 2015). Furthermore, effective community engagement extends beyond mere training initiatives. It involves building genuine partnerships with local stakeholders and listening to their concerns and aspirations. By involving community members in decision-making processes, Chinese firms can gain valuable insights into local needs and preferences (Olivier, 2024).

Regarding corporate social responsibility (CSR), Zuo et al. (2014) analyzed sustainability reports from Chinese firms operating in Africa, revealing that while efforts exist, they often fail to effectively address local priorities. This shortfall is particularly evident in CSR projects that

do not align with the actual needs and expectations of the communities they aim to serve. Mudoh (2022) emphasized the significant mismatch between community expectations and the actual impact of these initiatives. The ineffectiveness of many CSR initiatives can be attributed to a lack of cultural sensitivity and understanding. Beschorner & Hajduk (2017) highlight that culturally insensitive approaches to CSR can undermine the effectiveness of programs, leading to skepticism among local populations. This underscores the necessity for Chinese firms to adopt more context-sensitive CSR strategies that genuinely reflect local values and priorities (Seriki, 2020). Exploring the potential for state-firm collaboration in public diplomacy to enhance CSR perceptions, Wu (2024) suggests that aligning state objectives with firm-level CSR initiatives can improve local perceptions, offering a promising framework for Chinese businesses in Cameroon. This point echoes Mudoh (2022) who believes that by engaging with local governments and communities, Chinese firms can develop CSR initiatives that are more closely aligned with local development goals, thereby increasing their legitimacy and support within the community.

Touching on the economic contributions of Chinese companies in Cameroon, the literature showcases both positive and negative impacts. Mudoh (2022) highlighted that while Chinese firms provide much-needed capital and technical expertise, they also foster dependency and unfair competition. This duality presents a complex picture, as local businesses often struggle to compete with the financial and operational advantages that Chinese firms possess. Nola Nouck (2023) conducted an economic impact assessment of Chinese firms in the mining sector, revealing concerns about limited technology transfer and market dominance. Local businesses perceive Chinese firms as both beneficial and threatening, depending on the balance of benefits versus perceived exploitation. Despite the benefits, concerns about economic dependence continue to shape public opinion on Chinese investments. Usman & Xiaoyang (2024) provide a macroeconomic perspective, analyzing how China's domestic economic transition affects its African engagements. Their study underscores shift in investment priorities that emphasize sustainability and quality control, which may help alleviate some concerns over dependency. However, the challenge remains for Chinese firms to demonstrate that their presence can lead to genuine economic empowerment for local communities.

Dwelling on environmental impacts of Chinese investments in Cameroon, Gallagher and Qi (2021) statistical analyzes reveal a lack of adherence to sustainability standards, raising alarms about potential long-term ecological damage. As Chinese firms expand their operations, the need for sustainable practices becomes increasingly urgent, particularly in environmentally sensitive sectors like construction and mining. Dang & al. (2020) conducted surveys with construction stakeholders to identify critical factors for sustainable practices. They found that while some Chinese firms have initiated sustainability measures, these efforts are often superficial and fail to meet local expectations. Zuo & al. (2014) emphasize the necessity for improved sustainability reporting to build trust among Cameroonian businesses. Transparent reporting practices can help demonstrate a firm's commitment to environmental stewardship, which is crucial for enhancing credibility in the eyes of local stakeholders. Additionally, if Chinese and African stakeholders can adapt to cross-cultural differences, particularly regarding environmental sustainability this could likely enhance mutual understanding in effectively addressing environmental concerns.

Demographics and methodology

All institutional and ethical authorizations were obtained from the University of Buea, Cameroon, before the data collection process began. The questionnaire clearly mentioned that

participation was anonymous and insisted no personal information would be collected or stored. Participants were also fully aware they were free to decline from participating in the study or responding to any question they felt was intrusive. The study was conducted in Douala especially in Bonaberi, Akwa-Deido and Bonammousadi because these locations have a high concentration of Chinese companies. The interviews were essentially conducted physically (47) while few participants responded online (5). Questionnaires were provided to respondents in English and French. (24) responded in English and (28) in French. Building upon McKinsey (2017) study on Chinese companies operating in Africa, respondents were recruited from various sectors which are somehow representative of the focus of Chinese companies' deployment in Cameroon. Construction (33%), Timber & Mining (21%) and General Trade (19%) are considered as figureheads of Chinese penetration efforts into the Cameroonian market. Fishing and Services, for their part, accounted for 6% and 21% respectively.

It is worth noting that according to the National Statistical Institute of Cameroon figures, there are 62 902 registered companies in Cameroon representing 14,6% of all companies operating in the country. This is to say 367 109 companies (85,4%) operate on an informal basis. 30,5% of registered companies are found in the littoral region with Douala hosting the great majority (Syndustricam, 2025). Based on the above, participants were chosen using GECAM's database, Cameroon's main employer organization. 112 companies were identified as being based in the Douala region and more specifically in the three aforementioned neighborhoods. All of them were approached and a total of (52) people, that is 46% of them, participated in the study including 44% females and 56% males. 10% of respondents filled in the online template while the majority used the hard copy version. The predominance of male participants reflects the gender dynamics of industry in Cameroon in general, which remains male dominated. However, the inclusion of female voices offers a valuable perspective, especially regarding communication styles, ethical expectations and community engagement practices of Chinese firms. It should be noted that the study sought principally to

Regarding the age distribution, 65% of respondents were between 20-29. The next category, that ranged from 30-40, accounted for 23% while those above 40 represented 12%.

Older participants had more experience and were more likely to have engaged in long-term partnerships. This group provided deep reflections on changes over time and systemic patterns. On the other hand, younger participants offered sharper critics of job opportunities and expressed higher levels of intergroup anxiety around communication barriers and upward mobility.

Concerning the qualifications of respondents, their educational level ranged from university degree (69%) to postgraduate degrees (31%). Participants with higher educational backgrounds tended to adopt more objective perspectives, particularly in discussions related to corporate social responsibility and long-term collaboration. Meanwhile, participants with lower educational levels emphasized practical experiences on job sites including wage and workplace safety. As for education background, respondents mostly came from either social sciences or technology/engineering worlds. They include Arts (12%), Social Sciences (44%), Technology (31%) and Engineering (13%).

The interview guide was elaborated focusing on eight indicators. Although China is not an OECD country, themes were based on the organization's Guidelines for Multinational Enterprises on Responsible Business Conduct recommendations. *The Guidelines* are recommendations jointly addressed by governments to multinational enterprises to enhance the business contribution to sustainable development and address adverse impacts associated with

business activities on people, planet and society. As China has become a major international player, we believed it can henceforth stand a critical overview based on the same methods and tools used to assess other major economies. The themes included *Disclosure*, *Human Resource*, *Employment and Industrial Relations*, *Environmental Protection*, *Corruption and Bribery* and *Competition*. Each of these indicators consisted of four questions. Questions ranged from exploring general or ethical principles to capturing the very idea of threat in the given domain. Due to editorial constraints, the remaining indicators of *The Guidelines* including *Consumer Interest*, *Taxation* and *Science, Technology and Innovation* are not discussed in this paper.

Presentation of findings and discussion

The findings will be presented according to the above-mentioned indicators. The code legend used for each theme is the following.

Figure1: Answers codes

ANSWER OPTION	ANSWER CODE
StronglyDisagree	SD
Disagree	D
Neither Agree nor Disagree	NAND
Agree	A
StronglyAgree	SA

Disclosure

For this indicator, respondents provided a global negative assessment of Chinese companies and businesses in Cameroon. 58% disagree with the statement ***Chinese companies prioritize transparency in their operations in general*** with 33% strongly disagreeing. Only 15% think transparency does represent a priority. This situation could possibly be explained by the fact that Chinese have the legendary reputation of living in a sort of autarchy, meaning closed circles not easily penetrated by out-group people. Although the official narrative about people-to-people friendship in China is to encourage Chinese people living abroad to integrate into local societies, cultural differences and sometimes security reasons are possible explanations for certain Chinese to prefer living among themselves.

This negative trend is, however, contradicted by responses recorded for the statement *Chinese companies are transparent about their financial operations and dealings in Cameroon*. Although 40% remained undecided at this level, 46% think Chinese companies' financial operations are not conducted in the dark, a notable 27% even strongly agreeing while 14% in total disagree with the postulate. This situation does not reflect recurrent criticisms in the literature about the opacity of contracts, mostly regarding resource-based or infrastructure projects. Criticism here generally points to the complexity in companies' ownership structures where it is generally not easy to trace out the actual proprietary of a given business and to the opacity of financial flows with transactions, prices and benefits scarcely made public.

Though respondents have credited Chinese financial operations as being less opaque, they have expressed reservations about their contribution in building a fair business environment in the country. To the statement *Chinese companies and business practices regarding disclosure foster a fair business environment in Cameroon*, only 12% believe it is the case while a majority of 58% think the contrary with 27% strongly disagreeing the postulate. A possible explanation to this is that as Chinese companies have not developed a culture of reporting economic and

financial information back home as western companies do, Chinese businesspeople emphasize interpersonal relations (guanxi) and speed of delivery (Zhongqi, 2016). It is worth noting that here also, an important number of respondents, 36%, neither agree nor disagree with the statement.

For the fourth statement, the one that captures the idea of threat, Chinese companies and business practices in Cameroon are easily monitored and followed up by Cameroon's various administrations, 48% of respondents disagree with 23% of them strongly disagreeing. Only 12% agree, among them 8% strongly agreeing. Again, 40% of respondents abstained from agreeing or disagreeing. McKinsey (2017) explains that most Chinese companies operating in Africa being family SMEs, their light structure doesn't favor investment in transparency and conformity activities. In addition, in sectors like construction, general trade or services, Chinese companies have created among themselves a highly competitive environment where transparency may become a liability. Being transparent may lead to revealing commercial strategies to fellow countrymates and competitors. The negative picture recorded here can be seen from the ITT perspective as a potential threat to the integrity of the Cameroon's economic system itself. It suggests in a country where it is mandatory to publish financial information, the weakness of fiscal and regulation capacities, among other, makes it easier for Chinese companies to escape both scrutiny and sanction.

To assess the link between these variations, we performed analyses of variance using *Numiqo online Statistics Calculator* software. As the sample selection was primarily based on sector of activity and due to editorial constraints, these different analyses focused on the factor *Sector*. Using a disagreement-agreement Likert scale, ranging from 1(SD), 2(D), 3(NAND), 4(A) to 5(SA), the factor was tested against all statements of each indicator to find out which sector did each time agree or disagree with the statements, i.e. which sector was more and which was less positive vis-à-vis Chinese companies practices. Suspecting sector plays a key role respondents' perception, the level of agreement /disagreement depends primarily on sector was used as dependent variable. A mixed model ANOVA was deemed suitable for the testing for it helps to establish if there is a significant difference between more than two samples which are divided at least between two factors, one of the factors being the result of the measurement repetition. In our case, it included (1) testing whether the within subject factor has an effect on the dependent variable; (2) whether the between subject factor has an effect on the dependent variable and whether there was an interaction effect factor between the two factors.

For this first indicator, a mixed model ANOVA was then performed, using to test whether there was (i) a significant difference between the groups of the first factor Disclosure 1, Disclosure 2, Disclosure 3 and Disclosure 4 (repeated measures) in relation to the dependent variable; (ii) a significant difference between the groups of the second factor Sector in relation to the dependent variable; and (iii) whether there was an interaction between the two factors Disclosure 1, Disclosure 2, Disclosure 3 and Disclosure 4 and Sector in relation to the dependent variable.

In Figure 2 below, the mixed model ANOVA indicates an absence of significant difference between the groups of the first factor Disclosure 1, Disclosure 2, Disclosure 3 and Disclosure 4 in relation to the dependent variable, $F(3, 102) = 0.45, p = .72$; it then shows no significant difference between the groups of the second factor Sector in relation to the dependent variable, $F(4, 34) = 0.94, p = .453$ and it reveals there was no interaction between the two variables Sector and Disclosure 1, Disclosure 2, Disclosure 3 and Disclosure 4 in relation to the dependent variable, $F(12, 102) = 0.94, p = .206$. Considering these results, we conclude that the different Sector groups do not differ significantly in their impact on the dependent variable.

Figure 2: Disclosure

	Sum of squares	df	Mean Square	F	p	η^2	η^2_p
Disclosure 1, Disclosure 2, Disclosure 3, Disclosure 4	1.38	3	0.46	0.45	.72	0.01	0.01
Sector	8.51	4	2.13	0.94	.453	0.04	0.1
RM Factor x Sector	16.67	12	1.39	1.34	.206	0.08	0.14
Residuals (Between Subjects)	76.97	34	2.26				
Residuals (Within Subjects)	105.44	102	1.03				

Further to the analysis of variance, still with Numiqo online Statistics Calculator, we performed correlation analysis to test whether there was a correlation between the variable Sector and each statement of the various indicators. The correlation analysis is used to measure the direction and relationship between two variables. With a correlation analysis we can determine (1) how strong the correlation is and (2) in which direction the correlation goes. However, it's important to note that correlation does not equal causation. Meaning while a relationship may be observed, it's impossible to say that one variable caused or affected the other variable. The relationship observed may be due to other variables not accounted for in the model.

Morre specifically, the Pearson correlation coefficient used in the study serves to measure the linear relationship between two variables. The strength and direction of the correlation are observed in the Pearson correlation coefficient r , whose value varies between -1 and 1. Concerning the Direction, a positive relationship or correlation exists when large values of one variable are associated with large values of the other variable, or when small values of one variable are associated with small values of the other variable. Inversely, a negative correlation occurs when large values of one variable are associated with small values of the other variable and vice versa.

Figure 3: Disclosure : Correlation and Significance

		Sector	Disclosure 1	Disclosure 2	Disclosure 3	Disclosure 4
Sector	Correlation	1.00	0.01	0.24	0.30	0.08
	p		.975	.135	.066	.62
Disclosure 1	Correlation	0.01	1.00	0.38	-0.04	0.15
	p	.975		.018	.813	.36
Disclosure 2	Correlation	0.24	0.38	1.00	0.31	0.34
	p	.135	.018		.057	.036
Disclosure 3	Correlation	0.30	-0.04	0.31	1.00	0.18
	p	.066	.813	.057		.283
Disclosure 4	Correlation	0.08	0.15	0.34	0.18	1.00
	p	.62	.36	.036	.283	

In Figure 3 above, the results of the Pearson correlation analysis between Sector and Disclosure reveal a negligible, positive correlation between Sector and Disclosure 1 and

Sector and Disclosure 4; a low, positive correlation between Sector and Disclosure 2 and Sector and Disclosure 3. The correlation was not statistically significant in all cases.: Sector and Disclosure 1, $r(37) = 0.01$, $p = .975$; Sector and Disclosure 2, $r(37) = 0.24$, $p = .135$; Sector and Disclosure 3, $r(37) = 0.30$, $p = .066$ and Sector and Disclosure 4, $r(37) = 0.08$, $p = .62$. The p -value being greater than 0.05 in all cases here, we deduce correlations observed in the samples are likely to be due to chance.

Human resource, employment and industrial relations

For the second indicator, the perception of Chinese companies and businesses is globally negative. To the statement ***Chinese companies prioritize local hiring and capacity building***, respondents are almost even in agreeing 37% and disagreeing 38%. The number of undecided falls to 25%. This picture contrasts with the literature where Chinese investments and presence are systematically associated with labor imports. Such labor practices have been vehemently denounced by people such as the former Zambian leader Michael Sata who vowed to stop his country from becoming a “dumping ground for their human beings” (Mbamalu, 2018). And although the number of respondents disagreeing is still high, Cameroon’s business circles seem to consider Chinese have made significant efforts in localizing the labor. In their eyes, the situation has considerably improved, at least compared to the first decade of China’s grand return to Africa. However, after the question of quantity of jobs created, Chinese companies still face criticisms over the question of quality of jobs offered.

Regarding the second statement of this indicator, *Chinese companies’ treatment of local labor is fair*, 39% of respondents disagree, with a notable 27% strongly disagreeing while only 15% agree in total. The percentage of the undecided rebounds to 46% after falling in the first statement. This situation is consistent with the frequent complaints related to low wages, poor working and living conditions described by Mbamalu (2018). 46% of the undecided belong to Services followed by 31% in General Trade. This may suggest lower exposure to harsh working conditions as compared to sectors like construction or mining. Still, the issue of low wages is salient across the sectors.

Considering the third statement, *Labor disputes or violations involving Chinese companies and businesses are common*, 42% of respondents disagree with 29% strongly disagreeing. However, a total number of 27% agree; a figure that is significative. This is a rather positive perception that comes to overshadow headlines over alleged violations of labor rights as well as harsh or violent behavior towards local employees in Chinese-owned mines in the eastern part of the country (Pokam, 2022). Moreover, it suggests that issues of labor violations in the country rather than being Sino-centric, are a plague that afflicts the country regardless of the origin of the employer. The number of respondents that agree with the statement represent the section of the population that somehow believe some Chinese employers come in Africa with “racist attitudes and slavery work ethic” (Mbamalu, 2018).

In the last statement of the indicator, *Chinese companies and businesses comply with Cameroonian labor laws and regulations*, a clear majority of 61% of respondents disagree. Merely 19% agree with the statement. This is an unambiguous indication that, for the respondents, Chinese companies and businesses represent a real threat to what can be considered as the burgeoning social model of the country. The misalignment of Chinese labor practices with local norms and expectations here as indicated by Liang & al. (2022) can be understood from three main angles. First, in view of making Chinese offers more appealing to host countries as compared to western proposals, turn-key models are preferred to ensure efficiency and speed delivery. Given the low volume of skilled workers in most African

countries, such a model unfortunately tends to rely heavily on labor imports that negatively affects the creation of local skilled employment. Second, Chinese human resource management style significantly differs from the one applied in Africa. For instance, the strong hierarchy at work combined with longer shifts commonly accepted in China might not be easily implemented in Africa. Third, to remain competitive, Chinese companies focus on costs and delays cutting rather than on working conditions. To mitigate these pitfalls, Olivier (2024) suggests involving community members in decision-making processes.

Here again, a mixed model ANOVA was performed to test whether there was a significant difference between the groups of the first factor Human Resources 1, Human Resources 2, Human Resources 3 and Human Resources 4 (repeated measures) in relation to the dependent variable, a significant difference between the groups of the second factor Sector in relation to the dependent variable, and whether there was an interaction between the two factors Human Resources 1, Human Resources 2, Human Resources 3 and Human Resources 4 and Sector in relation to the dependent variable.

The mixed model ANOVA (Figure 4 below) indicates there was no significant difference between the groups of the first factor Human Resources 1, Human Resources 2, Human Resources 3 and Human Resources 4 in relation to the dependent variable, $F(3, 102) = 1.39, p = .251$; it then reveals there was no significant difference between the second factor Sector in relation to the dependent variable, $F(4, 34) = 2.2, p = .089$ and it shows an absence of interaction between the two variables Sector and Human Resources 1, Human Resources 2, Human Resources 3 and Human Resources 4 in relation to the dependent variable, $F(12, 102) = 2.2, p = .671$. Based on the above, we conclude that the different Sector groups do not differ significantly in their impact on the dependent variable.

Figure 4: Human Resources, Employment and Industrial Relations

	Sum of squares	df	Mean Square	F	p	η^2	η^2_p
Human Ressources 1, Human Ressources 2, Human Ressources 3, Human Ressources 4	6.08	3	2.03	1.39	.251	0.03	0.04
Sector	11.29	4	2.82	2.2	.089	0.05	0.21
RM Factor x Sector	13.63	12	1.14	0.78	.671	0.06	0.08
Residuals (Between Subjects)	43.56	34	1.28				
Residuals (Within Subjects)	148.79	102	1.46				

We see in the results of the Pearson correlation in Figure 5 below between Sector and Human Resources, Employment and Industrial Relations (HR), that there was a low, positive correlation between Sector and HR 1, Sector and HR 2 and Sector and HR 4 while we had a negligible, positive correlation between Sector and HR 3, The correlation was not statistically significant in all cases.: Sector and HR 1, $r(37) = 0.25, p = .12$; Sector and HR 2, $r(37) = 0.19, p = .251$; Sector and HR 3, $r(37) = 0.07, p = .683$ and Sector and HR 4, $r(37) = 0.13, p = .418$. The p-value being greater than 0.05 in all cases here, we deduce correlations observed in the samples are likely to be due to chance.

Figure 5: Human Resources, Employment and Industrial Relations: Correlation and Significance

		Sector	Human Ressources 1	Human Ressources 2	Human Ressources 3	Human Ressources 4
Sector	Correlation	1.00	0.25	0.19	0.07	0.13
	p		.12	.251	.683	.418
Human Ressources 1	Correlation	0.25	1.00	0.36	-0.26	-0.04
	p	.12		.023	.11	.789
Human Ressources 2	Correlation	0.19	0.36	1.00	-0.27	0.33
	p	.251	.023		.099	.039
Human Ressources 3	Correlation	0.07	-0.26	-0.27	1.00	0.02
	p	.683	.11	.099		.89
Human Ressources 4	Correlation	0.13	-0.04	0.33	0.02	1.00
	p	.418	.789	.039	.89	

Environmental protection

The third indicator on environmental issues reveals general discontent from the respondents. To the statement *Environmental protection represents a significant dimension of Chinese companies' practices and operations*, 48% believe protecting the environment does not represent an important component of Chinese businesses and companies while 18% credit them for treating it as a significant part of their activities. This poor record in environmental protection is confirmed in the second statement *Chinese companies face criticisms regarding their environmental practices in Cameroon*. Here, 60% of the respondents blame Chinese companies and businesses for their environmental practices. A mere 6% believe the contrary. These results are the embodiment of the ecological concern associated with Chinese investments in resource extraction (mining, logging, fishing) and in infrastructure construction as pointed out by Di Valerio (2022) who chastised, “the collusive nature of Chinese infrastructural firms in hampering the ecological balance of fragile areas in different parts of the continent”. Echoing Pokam (2022), Zhang Jingjin, a Chinese lawyer and environmental activist, goes further and affirms that Chinese companies are applying a “hazardous development model: pollute now, get rich and attempt to clean up later” (ADF, 2025).

In the third statement of this indicator, *there are positive initiatives launched by Chinese companies and businesses in the domain of environmental protection in Cameroon*, 32% of the respondents deny to Chinese companies and businesses any positive initiative in the domain. However, 18% credit the Chinese with some friendly environmental impacts. While this second category of respondents probably believe with Tan-Mullins & Mohan (2012) that potentials to committing Chinese companies to respect their environmental obligations do exist, both authors, however, emphasize that their implementation relies on the capacity of civil society organizations and international financial institutions to maintain pressure on Chinese entities to address the environmental impact of their investment projects in Africa. To the Chinese credit, by investing in renewable energy, China contributes to fostering the green development of the continent. From this perspective, Chen & al. (2024) examined the impact of Chinese investment

and trade on the Comparative Advantage in Environmental Goods (CAEG) index in Africa and show that Chinese investment and imports have a positive impact on the local production and consumption of environmentally friendly goods, especially in the energy sector.

In the fourth statement, *Chinese companies and business practices regarding environmental protection are a source of concern for Cameroonian authorities*, 47% of the respondents agree while 21% disagree. Whether it is about mining, fishing or demand for timber and wildlife, Chinese are perceived as threat to a sustainable management of resources. Concerning mining, those who disagree with the statement probably consider that not only “Chinese miners’ consistent flouting of environmental standards and safety measures have severely damaged forest reserves, farmlands, and water resources” but also “Chinese mining [...] is commonly tied to illegal small-scale artisanal operations carried out in collusion with local and transnational actors, including criminal gangs” (Abosede & al., 2025). Regarding forests, while it is unanimously acknowledged they play important roles from climate regulation to economic growth through biodiversity conservation and poverty alleviation, “accelerating deforestation, habitat loss, illegal wildlife trade, and unsustainable resource extraction—often linked to Chinese actors—threaten these critical functions” (Ebagnerin Tondoh & al., 2025). The situation in the fishing sector is another bad example. Chinese fishing companies are blamed for exploiting “poorly regulated licensing systems to conceal vessel ownership”. More, “using local companies as legal fronts allows Chinese firms to circumvent fishing license laws that prevent foreign vessels from operating within national EEZs” while “local corruption and collusion between China’s fishing operations and local political elites further stifles law enforcement” (Ebimboere Seiyafa & al., 2025). With such a gloomy outlook, one can sense respondents consider Chinese ventures in the country as a threat to Cameroon’s riches and resources through what is viewed as a predatory model of exploitation. Beyond the material and financial gains, it is the preservation of the heritage of future generations that is at stake.

For the third indicator, a mixed model ANOVA was performed to test whether there was a significant difference between the groups of the first factor Environmental protection 1, Environmental protection 2, Environmental protection 3 and Environmental protection 4 (repeated measures) in relation to the dependent variable; a significant difference between the second factor Sector in relation to the dependent variable; and whether there was an interaction between the two factors Environmental protection 1, Environmental protection 2, Environmental protection 3 and Environmental protection 4 and Sector in relation to the dependent variable.

In Figure 6 below, the mixed model ANOVA displays a significant difference between the groups of the first factor Environmental protection 1, Environmental protection 2, Environmental protection 3 and Environmental protection 4 in relation to the dependent variable, $F(3, 102) = 17.29, p = <.001$; it reveals there was no significant difference between the groups of the second factor Sector in relation to the dependent variable, $F(4, 34) = 1.26, p = .305$ and it indicates that there was no interaction between the two variables Sector and Environmental protection 1, Environmental protection 2, Environmental protection 3 and Environmental protection 4 in relation to the dependent variable, $F(12, 102) = 1.26, p = .455$. These results lead us to conclude the different Sector groups do not differ significantly in their impact on the dependent variable.

Figure 6: Environmental Protection

	Sum of squares	df	Mean Square	F	p	η^2	η^2_p
Environmental protection 1, Environmental protection 2, Environmental protection 3, Environmental protection 4	51.28	3	17.09	17.29	<.001	0.23	0.34
Sector	7.86	4	1.97	1.26	.305	0.03	0.13
RM Factor x Sector	11.86	12	0.99	1	.455	0.05	0.11
Residuals (Between Subjects)	53.11	34	1.56				
Residuals (Within Subjects)	100.86	102	0.99				

The results of the Pearson correlation analysis in Figure 7 below between Sector and Environmental Protection (EP), show there was a moderate, positive correlation between Sector and EP 1 and Sector and EP 3. We had a low, negative correlation between Sector and EP 2 while we obtained a negligible, positive correlation between Sector and EP 4. The correlation was statistically significant in two cases: Sector and EP 1, $r(37) = 0.36$, $p = .025$ and Sector and EP 3, $r(37) = 0.32$, $p = .049$. In these two cases, the p -value being less than 0.05, we deduce correlations observed in the samples are unlikely to be due to chance. For the other cases, Sector and EP 2, $r(37) = -0.11$, $p = .508$ and Sector and EP 4, $r(37) = 0.01$, $p = .961$, the correlation was not statistically significant. The p -value being greater than 0.05, we deduce correlations observed in the samples are likely to be due to chance.

Figure 7: Environmental Protection: Correlation and Significance

		Sector	Environmental protection 1	Environmental protection 2	Environmental protection 3	Environmental protection 4
Sector	Correlation	1.00	0.36	-0.11	0.32	0.01
	p		.025	.508	.049	.961
Environmental protection 1	Correlation	0.36	1.00	-0.05	0.54	-0.24
	p	.025		.767	<.001	.139
Environmental protection 2	Correlation	-0.11	-0.05	1.00	-0.05	0.59
	p	.508	.767		.785	<.001
Environmental protection 3	Correlation	0.32	0.54	-0.05	1.00	0.04
	p	.049	<.001	.785		.791
Environmental protection 4	Correlation	0.01	-0.24	0.59	0.04	1.00
	p	.961	.139	<.001	.791	

Corruption and Bribery

The fourth indicator on corruption and bribery mirrors somehow the perception respondents expressed under disclosure. To the statement, *Chinese companies and businesses are committed to fair business practices in Cameroon*, 55% of respondents don't believe in the commitment of Chinese businesses and companies to promote fair business practices in the country. On the contrary, 15% agree with the statement. Such a huge gap reflects a recurrent argument in literature which stresses that "at the minimum, unethical and illegal practices in connection with massive [Chinese] investment flows contribute to corrupt practices where they already exist, and at the worst, they exacerbate them" (Chinwe Esimai, 2019). This suspicion is somehow translated in respondents' reaction in the second statement of the indicator, *Corruption and bribery are prevalent in business dealings involving Chinese companies in Cameroon*. While 39% of respondents ultimately associate Chinese dealings with bribery and kickbacks, a notable 34% believe Chinese companies' activities are carried in a fair manner. This second category of respondents probably acknowledge that if Chinese companies have built a functional network of relations with a wide array of civil servants, local politicians and entrepreneurs as well as intermediaries to "enter - or establish - their presence in a specific market", this does not "automatically translate into market expansion or survival". Instead, many Chinese companies "increasingly behave like their western private counterparts: competing for contracts, partnering with other international actors, and adapting to local conditions" (Gambino & Francheschini, 2025).

In the third statement of this indicator, *Positive aspects of Chinese investment in Cameroon outweigh side effects of Chinese companies' acts of corruption and bribery*, a majority of 59% of respondents have an overall positive perception of Chinese investment in the country despite unethical or illicit dealings while only 10% think the contrary. Where critics have blamed Chinese investment for eventually leading to a debt trap, increased economic dependence vis a vis China and intensified focus on Chinese benefits over local needs and demands, respondents seem to agree with De Freitas (2023) who opines that "China's presence in Africa has been more positive than negative. Its investments on the continent have created a positive legacy in terms of infrastructure, which should serve the countries involved and help to achieve greater financial results" (De Freitas 2023). To those who are skeptical about Chinese presence on the continent, the same author indicates that China greater deployment in Africa is likely to help achieving three major results "(i) a leading elite highly committed to finding and implementing long-term solutions can create new realities for its citizenry; (ii) a hard-working population who, without many of the social benefits and entitlements usually deemed essential in many Western countries, can generate growth, wealth, and most importantly savings, to secure steady development; and (iii) cheap labor can go a long way in building a successful story" (De Freitas 2023).

Despite the great optimism displayed by De Freitas, respondents remain severe about the impact of acts of corruption and bribery carried out by Chinese companies on the integrity of the Cameroonian economic system. To the statement *Chinese companies' practices of corruption and bribery jeopardize the integrity of the Cameroonian economy as a whole*, 65% of respondents cast serious doubts about the viability in the long run of the country's economy as a result of quasi-systematic 'unorthodox means' to win a contract or to secure a license. Only 16% believe in the sustainability of the system despite acts of corruption. Yet corruption represents "a vicious cycle [...] one fed by perceptions on both the African and the Chinese sides" (Chinwe, 2019). One can really understand the concern of most respondents here when "60% to 87% of Chinese firms said they had paid a "tip" or bribe to obtain a license in connection with business transactions in Africa" as documented by the consulting company McKinsey (2017) in a comprehensive report. From this perspective, we can imagine respondents consider that corruption or "the largest pain point to be addressed to make the China-Africa trade

partnership sustainable in the long term” (McKinsey 2017) represents a real existential threat to the country’s economy. Ultimately, it is an evil if not exorcised would squander the great opportunities Chinese companies and their investments have created in Africa.

One of the embodiments of this threat is the situation of coin crisis countries of the Central Africa region (CEMAC) have experienced for the last five or six years. For an economy that heavily relies on exchanges in cash, the scarcity of 50, 100 and 500 coins, which are essential for daily transactions, has seriously disrupted commercial operations among economic actors and impacted the economy at its roots. This situation coincides with the arrival of an important flow of Chinese investors in the region. When asked to say more about the situation, Louis Paul MOTAZE, the Cameroonian minister of finances revealed that “Chinese control a wide network of slot machines throughout the country that serves as the basis for a huge coin traffic through a nationwide corruption network involving Chinese nationals working intelligently and in close cooperation with some Cameroonians” (Kouakam, 2024). Coins are collected and shipped on a regular basis in containers from the port of Douala to China where they are eventually melted. The rationale of this traffic is that the value of the metal used to produce coins, copper in this case, is higher than the face value of the coin. For instance, a 10000 CFA note, once exchanged in coins and melted, produces metal whose value is 15 to 20% higher than the original bank note. The situation has eventually prompted the central bank BEAC to issue a new series of coins made of less valued metal (Kouakam 2024).

Looking at the variations, a mixed model ANOVA was performed to test whether there was a significant difference between the groups of the first factor Corruption & bribery 1, Corruption & bribery 2, Corruption & bribery 3 and Corruption & bribery 4 (repeated measures) in relation to the dependent variable; a significant difference between the second factor Sector in relation to the dependent variable; and whether there was an interaction between the two factors Corruption & bribery 1, Corruption & bribery 2, Corruption & bribery 3 and Corruption & bribery 4 and Sector in relation to the dependent variable.

In Figure 8 below, the mixed model ANOVA shows that there was a significant difference between the groups of the first factor Corruption & bribery 1, Corruption & bribery 2, Corruption & bribery 3 and Corruption & bribery 4 in relation to the dependent variable, $F(3, 102) = 4.01, p = .01$; it equally showcases that there was no significant difference between the groups of the second factor Sector in relation to the dependent variable, $F(4, 34) = 1.66, p = .182$ and finally indicates that there was no interaction between the two variables Sector and Corruption & bribery 1, Corruption & bribery 2, Corruption & bribery 3 and Corruption & bribery 4 in relation to the dependent variable, $F(12, 102) = 1.66, p = .911$. Here again, we conclude the different Sector groups do not differ significantly in their impact on the dependent variable.

Figure 8: Corruption and Bribery

	Sum of squares	df	Mean Square	F	p	η^2	η^2_p
Corruption & bribery 1, Corruption & bribery 2, Corruption & bribery 3, Corruption & bribery 4	17.66	3	5.89	4.01	.01	0.07	0.11
Sector	13.29	4	3.32	1.66	.182	0.05	0.16
RM Factor x Sector	8.79	12	0.73	0.5	.911	0.03	0.06
Residuals (Between Subjects)	68.07	34	2				
Residuals (Within Subjects)	149.8	102	1.47				

Figure 9 below on Pearson correlation analysis between Sector and Corruption & Bribery (CB), shows there was a low, positive correlation between Sector and CB 1 and Sector and CB 3. We had a low, negative correlation between Sector and CB 2 while we obtained a negligible, negative correlation between Sector and CB 4. For all cases, Sector and CB 1, $r(37) = -0.14$, $p = .4$, Sector and CB 2, $r(37) = -0.13$, $p = .422$, Sector and CB 3, $r(37) = 0.17$, $p = .31$ and Sector and CB 4, $r(37) = -0.04$, $p = .825$, the correlation was not statistically significant. The p -value being greater than 0.05, we deduce correlations observed in the samples are likely to be due to chance.

Figure 9: Corruption and Bribery: Correlation and Significance

		Sector	Corruption & Bribery 1	Corruption & Bribery 2	Corruption & Bribery 3	Corruption & Bribery 4
Sector	Correlation	1.00	0.14	-0.13	0.17	-0.04
	p		.4	.422	.31	.825
Corruption & Bribery 1	Correlation	0.14	1.00	-0.01	0.11	0.13
	p	.4		.942	.496	.417
Corruption & Bribery 2	Correlation	-0.13	-0.01	1.00	-0.14	0.60
	p	.422	.942		.406	<.001
Corruption & Bribery 3	Correlation	0.17	0.11	-0.14	1.00	-0.12
	p	.31	.496	.406		.469
Corruption & Bribery 4	Correlation	-0.04	0.13	0.60	-0.12	1.00
	p	.825	.417	<.001	.469	

Competition

For this last indicator, respondents have expressed an overall favorable perception of Chinese companies and businesses in the country. Regarding the statement, *The competition ignited by Chinese companies and businesses pushes local industries to improve on the quality of their products*, 48% of respondents believe that the entry and expansion of Chinese companies have compelled local companies to strategically rethink their business model and where possible

propose better quality products. 20% of respondents disagreed with the statement. To strengthen indigenous capacities, Gyude MOORE, a former minister of public works in Liberia explains what Africa should do to foster the capacity building of African companies. He says “when Chinese firms first arrived in Africa two decades ago, they occupied a niche where they were cheaper than their European counterparts, if lower on quality, but better than local African firms. Over time, they have matched European firms on quality while besting them on price, essentially edging out the Europeans. African firms have never really been peer competitors, and that needs to change”. Considering that a significant part of Chinese investment has been directed to infrastructure building, improving “African capacity in executing complex civil works projects at scale is the natural place to start”. Drawing a parallel with China’s own modernization drive in the 1970s, as reported by Brautigam (2009), who indicated that Beijing initially turned to Japan for turnkey projects and capacity building and, in a second phase, used joint ventures and technology licenses to obtain that Chinese companies achieve capacities in areas they received assistance on, he elaborates that “in the spirit of value for money, African governments need to ensure that infrastructure financing delivers more than just roads, ports, or energy plants and grids. The goal must expand to include building local firms and domestic capacity. Policies should be designed to build skills transfer into procurement rules, ensuring substantive participation by local firms in complex projects” (Moore, 2022).

In the growing e-commerce market for instance, Jumia, dubbed the “Amazon of Africa” is an example of a success story of such local companies that have browsed Chinese competition to perform better. Instead of just leaving the ground to its Chinese rivals, the company rather opted to embrace “the very merchants that power its competitors while capitalizing on global trade tensions to fuel unprecedented growth [by welcoming] Chinese sellers onto its platform while positioning itself as the preferred gateway for manufacturers seeking alternatives to increasingly hostile American markets” (Egwabor Tega, 2025). And rewards are well beyond market predictions. “Jumia reported revenue of \$45.6 million in early August, representing a remarkable 25% increase year-over-year. This growth comes despite intense competition from well-funded Chinese platforms like *Temu* and *Shein*, which have aggressively expanded into African markets with massive marketing budgets and promotional campaigns” (Egwabor Tega, 2025).

Regarding the statement *Chinese companies and businesses enjoy many structural and financial advantages over local industries that hinder the development of a fair competition*, the second of this indicator, 62% opine that competition is biased due to unmatched resources Chinese companies can leverage to maneuver their way into the Cameroonian market. 14 % disagree with the statement. This picture portrays a well-documented situation where Chinese companies are described to benefit from a financial cushion and political backup meant to ease their entry and expansion on the continent. Where this was the case in the early days when the boom of Chinese infrastructural projects across Africa was essentially driven by State-owned companies and fueled with public money, the current reality is different. Most Chinese endeavors in Africa are privately owned with few of them being funded by the Chinese government. “By 2019, Chinese private companies accounted for more than 70% of Chinese investments in Africa in terms of volume and value, and in number 90% were private enterprises” (China Africa Business Council, 2021). More, while several companies still rely on ‘ideological alignment’ with Chinese authorities to secure their warrant to operate, Chinese firms raise their own funds to invest in Africa. “The model of engagement has been evolving from one driven by trade to one driven by investment — transitioning from ‘going to Africa’ to ‘settling in Africa’ to ‘setting to Africa’, to setting down roots in Africa’. Chinese investments in African countries are on average predominantly market-seeking rather than export-oriented” (Anzetse Were, 2025). Such positioning hints an evolving perception from Chinese investors,

the one that does not longer see Africa as “low-cost destinations to produce for third markets, but rather as viable markets in their own right” (Anzetse Were, 2025).

Concerning the third statement *The Cameroonian final consumer is the ultimate beneficiary of the competition brought by Chinese companies and businesses*, respondents are almost equally divided. 36% agree with the fact that competition ultimately benefits the final consumer while 33% believe the contrary. The first category of respondents represents the growing African middle class for which the availability of better quality and less expensive Chinese goods has translated into lowering living costs while enhancing living standards. It is probably what this owner of a construction material company in Douala meant when he declares “their products and services may not be the best, but with the Chinese, everybody can build because they are affordable” (Boseme, 2025), hereby suggesting that although “the quality of Chinese products may not match that of European goods, their economic accessibility enables a broader segment of the population to engage in construction and development, reflecting significant market adaptation”. No other company than Transsion Holding, owner of phone brands *Tecno*, *Itel* and *Infinix* has been capable of achieving such adaptation prowess (The Economist, 2022). Meanwhile, the second category of respondents crystallizes the fear of the business community that the abundance of competitive Chinese goods leads to a shrinking of local production demand and inevitably to less appetite for investment. The result is a standstill to the industrialization process of the country, that is the “strategic advancement from primary raw material processing to sophisticated manufacturing and innovative technological development” (Ren Xinyuan, 2025). With the lessening of investment, critical sectors including capacity building, research and development are affected, and as a result, the drive towards upstream industrial progress is ultimately mortgaged.

For the last statement of the indicator, *The competition brought by Chinese companies and businesses has a positive impact on Cameroon's economic development*, 31% of respondents disagree while 37% believe the overall impact of the competition ignited by the arrival and expansion of Chinese companies is positive. This is the sole indicator where respondents have not expressed a perception of threat vis a vis Chinese businesses operating in the country. It is, however, worth noting that this far less important than the 59% who expressed an overall positive perception of Chinese investment in the country despite unethical or illicit dealings. This ambivalence suggests the Cameroonian business community has indeed welcomed positive aspects of the Chinese engagement in areas such as “, financial collaboration, infrastructure development, industrialization support and digital economy” (Ren Xinyuan 2025). However, they have reservations about some critical challenges such as trade asymmetry and associated risks on local production demand as well as the country's industrialization legitimate ambitions. More, the contrast also translates a fluctuation in the appraisal of Chinese influence in Africa. As Chinese engagement is perceived as dynamic in terms of strategic objectives, so is the general view from the African perspective of China's overall economic engagement as indicated by trends found in a survey conducted by Afrobarometer, a pan-African research network. Results of Round 8 (2019/2020) public attitude survey carried out show that contrary to the widespread assertion that Chinese influence in Africa is continuously rising (Tiboris, 2019), Africans considering Chinese influence as positive have rather dropped from 65% to 60% compared to figures from Round 7 (2014/2015). The drop is even more significative, from 71% to 56%, regarding the influence of Chinese economic activities on various countries' economies (Selormey, 2020). Joseph Asunka, Afrobarometer CEO, thinks, “it's not entirely clear what is behind these declining trends in perceived influence. It is possible that as people become more accustomed to China's visible presence in their countries, its activities stand out less to them” (Selormey, 2020).

For this last indicator, a mixed model ANOVA was performed to test whether there was a significant difference between the groups of the first factor Competition 1, Competition 2, Competition 3 and Competition 4 (repeated measures) in relation to the dependent variable, a significant difference between the second factor Sector in relation to the dependent variable, and whether there was an interaction between the two factors Competition 1, Competition 2, Competition 3 and Competition 4 and Sector in relation to the dependent variable.

The mixed model ANOVA shows there was a significant difference between the groups of the first factor Competition 1, Competition 2, Competition 3 and Competition 4 in relation to the dependent variable, $F(3, 102) = 7.84, p = <.001$; it further indicates the absence of significant difference between the groups of the second factor Sector in relation to the dependent variable, $F(4, 34) = 1.03, p = .406$ and finally, it portrays no interaction between the two variables Sector and Competition 1, Competition 2, Competition 3 and Competition 4 in relation to the dependent variable, $F(12, 102) = 1.03, p = .163$. We can therefore conclude the different Sector groups do not differ significantly in their impact on the dependent variable.

Figure 10: Competition

	Sum of squares	df	Mean Square	F	p	η^2	η^2_p
Competition 1, Competition 2, Competition 3, Competition 4	26.13	3	8.71	7.84	<.001	0.12	0.19
Sector	7.07	4	1.77	1.03	.406	0.03	0.11
RM Factor x Sector	19.09	12	1.59	1.43	.163	0.09	0.14
Residuals (Between Subjects)	58.4	34	1.72				
Residuals (Within Subjects)	113.28	102	1.11				

In Figure 11 below, the results of the Pearson correlation analysis between Sector and Competition showed there was a negligible, positive correlation between Sector and Competition 1, a low, positive correlation between Sector and Competition 2, a low, negative correlation between Sector and Competition 3 and a moderate, negative correlation between sector and Competition 4. In three cases, Sector and Competition 1, $r(37) = 0.08, p = .612$, Sector and Competition 2, $r(37) = 0.14, p = .39$ and Sector and Competition 3, $r(37) = -0.18, p = .285$, the correlation was not statistically significant. The p-value being greater than 0.05, we deduce correlations observed in the samples are likely to be due to chance. Regarding Sector and Competition 4, $r(37) = -0.32, p = .046$, the correlation was statistically significant. With a p-value of .046 less than 0.05, we conclude that the correlation observed in the sample is unlikely to be due to chance.

Figure 11: Competition; Correlation and Significance

		Sector	Competition 1	Competition 2	Competition 3	Competition 4
Sector	Correlation	1.00	0.08	0.14	-0.18	-0.32
	p		.615	.39	.285	.046
Competition 1	Correlation	0.08	1.00	0.21	0.28	0.35
	p	.615		.194	.081	.029
Competition 2	Correlation	0.14	0.21	1.00	0.20	-0.30
	p	.39	.194		.226	.063
Competition 3	Correlation	-0.18	0.28	0.20	1.00	0.07
	p	.285	.081	.226		.674
Competition 4	Correlation	-0.32	0.35	-0.30	0.07	1.00
	p	.046	.029	.063	.674	

Competition stands out as the domain in which Chinese firms receive the most favorable evaluations, albeit with important qualifications. Respondents widely recognize that Chinese competition encourages improvements in product quality and efficiency, and that consumers benefit from lower prices and greater accessibility. In ITT terms, this reflects a perception of benefit that moderates threat. However, these benefits do not eliminate concerns about structural and financial asymmetries, which are viewed as hindering genuinely fair competition.

This conditional acceptance of competition illustrates how realistic threat and opportunity can coexist. Local firms may accept competitive pressure as a catalyst for upgrading while simultaneously perceiving that the playing field is uneven. The resulting tension mirrors broader debates in development economics about the trade-off between short-term consumer welfare gains and long-term industrialization strategies. The findings suggest that Chinese firms' competitive success does not automatically translate into local legitimacy; instead, legitimacy depends on whether competition is perceived as governed by rules that apply equally to all actors.

CONCLUSION

Respondents have expressed a series of different but interconnected fears about Chinese companies' activities in Cameroon. These concerns have been for the last two decades generally associated with China big return to Africa. They crystallize the dread of many to see the continent succumbing to a Chinese-flavored form of imperialism. The Cameroonian business community in Cameroon's perception of Chinese companies' operations in the country encompasses both realistic and symbolic threats. The survey highlights a feeling that Chinese companies do not play by the rules through a sort of circumvention scheme prohibiting state authorities' control over their operations carried out in the country. As a result, the study points that Chinese companies 'unorthodox practices' are likely to increase strain on the integrity of the economic system itself. More, the Cameroonian business community is also seriously worried about the considerable environmental risk resulting from a predatory approach in

resource exploitation that sharply brings into relief the fear of mortgaging the heritage of future generations. Meanwhile, the study reveals Cameroonian business circles' positive appreciation of both the competition ignited by the entry of Chinese companies onto the Cameroonian market and the impact of Chinese investments in the country. This somehow casts a sharp spotlight on the enormous potential of development of Chinese companies' activities and operations in the country.

One of the most striking features of the results is the consistently high proportion (32,6%) of neutral (neither agree nor disagree) responses across indicators. Rather than treating this solely as a methodological limitation, the findings invite an analytical reinterpretation of neutrality as a meaningful signal. Within the ITT framework, neutrality may indicate uncertainty rather than indifference. It may reflect limited access to information, uneven exposure across sectors, or the ongoing construction of interpretive frames in a relatively young economic partnership.

From a political economy perspective, such ambivalence suggests that the China–Africa business relationship in Cameroon has not yet stabilized into widely shared narratives of trust or distrust. This contrasts with longer-standing relationships involving Western firms, where norms, expectations, and reputational mechanisms are often more established. Neutrality thus underscores the dynamic and evolving nature of Chinese firms' embeddedness in local economies, a point that is often overlooked in assessments that assume fixed attitudes.

While the study provides valuable insights, certain limitations should be acknowledged. The sample size, although adequate for exploratory analysis, constrains statistical generalization. The cross-sectional design also limits the ability to track how perceptions evolve over time as Chinese firms become more deeply embedded in local economies. Future research could address these limitations through longitudinal designs, comparative studies across countries, or mixed-method approaches combining surveys with in-depth interviews.

In sum, the discussion confirms that Cameroonian business actors' perceptions of Chinese firms abroad are best understood as structured ambivalence shaped by realistic and symbolic threats alongside recognized economic benefits. Integrated Threat Theory provides a coherent framework for capturing this complexity, revealing how economic globalization is experienced not only as a material process but also as a socio-psychological one. These insights contribute to ongoing debates in China studies, international political economy, and development research by illuminating the local reception of China's expanding global economic footprint.

References

Abodohoui A. & al.(2020). “African and Chinese Managerial Practices: A Cross-Cultural Comparison”. *Management international / International Management / Gestão Internacional*, 24(3), 195–209. <https://doi.org/10.7202/1072632ar>;

Abosede Omowumi Babatunde & al. (2025). “Chinese mining in West Africa: Responding to the environmental and social impacts”. Atlantic Council *Global China Hub*, Issue Brief. October 6, 2025. <https://www.atlanticcouncil.org/in-depth-research-reports/issue-brief/chinese-mining-in-west-africa/#:~:text=Evidence,transnational%20actors%2C%20including%20criminal%20gangs>. Accessed on October 27, 2025

ADF (2025). “China’s BRI Revealed as Economic, Environmental Threat”. Daily News October 21, 2025. <https://adf-magazine.com/2025/10/chinas-bri-revealed-as-economic-environmental-threat/> accessed on October 27, 2025.

Alexander, M.G., Brewer, M. B., & Livingston, R. W. (2005). Putting stereotype content in context: Image theory and interethnic stereotypes. *Personality and Social Psychology Bulletin* 31(6) 781-794. <https://doi.org/10.1177/0146167204271550>

Anzetse Were (2025). “How private companies are winning in Africa”. The China Project. April 15, 2022. <https://thechinaproject.com/2022/04/15/fortitude-resilience-and-ability-how-private-chinese-companies-are-winning-in-africa/> accessed on November 3, 2025

Beschorner, T., & Hajduk, T. (2017). Responsible practices are culturally embedded: Theoretical considerations on industry-specific corporate social responsibility. *Journal of Business Ethics*, 143, 635–642. <https://doi.org/10.1007/s10551-016-3405-2>

Brautigam, D. (2009). “The Dragon’s Gift”: the Real Story of China in Africa”. Oxford: Oxford University Press. 416 pp

Bosembe T. (2025). *The Perception of Chinese Construction Companies ‘Business Practices by the Cameroon Business Community*. [Unpublished Master Dissertation]. University of Buea.

Chen C. & Landry D.G. (2018). “Exploring the neo-colonial influence of Chinese FDI and Western power on the evolution of labor market policies in a developing country”. *Management and Organization Review*, 14(1), 1–28.

Chen X., Tawiah V. & Zakari A. (2024). “Sustainable Development in Africa: The Contribution of Chinese Investment and Trade to Environmental Goods”. *Sustainable Development* 33(3). <https://doi.org/10.1002/sd.3298>

Chen Yunnan (2020), “‘Africa’s China’: Chinese Manufacturing Investment in Nigeria in the Post-Oil Boom Era and Channels for Technology Transfer,” *China Africa Research Initiative Working Paper* 2020/36, April 2020.

China Africa Business Council (2021). “Market Power and Role of the Private Sector: Chinese Investment in Africa”. CABC. http://www.focac.org/eng/lhyj_1/yjcg/202108/P020210912686220025483.pdf accessed on November 3, 2025

China-Africa Research Initiative (2022). “Data: Chinese Workers in Africa, 2009–2022,” available at <http://www.sais-cari.org/data-chinese-workers-in-africa> accessed on March 28, 2024.

Chinwe Esimai (2019). “Chinese Investments in Africa: Four Anti-Corruption Trends to Watch”. Knowledge at Wharton, September 19, 2019. <https://knowledge.wharton.upenn.edu/article/chinese-investments-africa-four-anti-corruption-trends-watch/> accessed on October 29, 2025.

Cunningham, W A., Nezlek, J. B., Banaji, M.R. (2004). Implicit and explicit ethnocentrism: revisiting the ideologies of prejudice. *Personality and Social Psychology Bulletin*, 30(10), 1332-1346. doi:10.1177/0146167204264654

Dang P., Niu Z., Gao S., Hou L., & Zhang G. (2020). "Critical factors influencing the sustainable construction capability in prefabrication of Chinese construction enterprises". *Sustainability*, 12(21), 8996. <https://doi.org/10.3390/su12218996>

Di Valerio F. (2022). 'Africa's Ecological Concern in Chinese Investment Projects'. Geopolitical.info, Centro Studi di Geopolitica e Relazioni Internazionali. <https://www.geopolitica.info/africas-ecological-concern-chinese-investment/> accessed on October 27, 2025

Dovidio, J. F., Kawakami, K., & Gaertner, S. L. (2002). Implicit and explicit prejudice and interracial interaction. *Journal of Personality and Social Psychology*, 82(1), 62-68. <https://doi.org/10.1037//0022-3514.82.1.62>

Ebagnerin Tondoh J. & al. (2025). "Chinese demand for timber and wildlife in West Africa: Responding to the environmental and social impacts". Atlantic Council *Global China Hub*, Issue Brief. October 6, 2025. <https://www.atlanticcouncil.org/in-depth-research-reports/issue-brief/chinese-demand-for-timber-and-wildlife-in-west-africa/#:~:text=Chinese%20timber%20companies%2C%20agribusinesses%2C%20infrastructure,Beijing%20to%20address%20these%20challenges>. Accessed on October 27, 2025

Ebimboere Seiyafa & al. (2025). "Chinese fishing in West Africa: Responding to the environmental and social impacts". Atlantic Council *Global China Hub*, Issue Brief. October 6, 2025. https://www.atlanticcouncil.org/in-depth-research-reports/issue-brief/chinese-fishing-in-west-africa/#:~:text=Bottom%20lines%20up%20front%20*%20Chinese%20companies—including,safeguard%20the%20region%27s%20fisheries%20and%20water%20systems. Accessed on October 27, 2025

Egwabor Tega (2025). "How Africa's underdog crushed Chinese e-commerce giants". Rollingout. September 02, 2025. <https://rollingout.com/2025/09/02/african-giant-crushes-chinese-with-bold/> accessed on November 3, 2025

Esses, V. M., Haddock, G., & Zanna, M. (1993). Affect, cognition, and stereotyping: Interactive processes in group perception. In D. M. Mackie & D. L. Hamilton (Eds.), *Values, stereotypes, & emotions as determinants of intergroup attitudes* (pp. 137-166). Academic Press. <https://doi.org/10.1016/B978-0-08-088579-7.50011-9>

Esses, V. M., Hodson, G., & Dovidio, J. (2003). Public attitudes toward immigrants and immigration. In M. C. Beach, A. G. Green, & J. F. Reitz (Eds.), *Canadian immigration policy for the 21st century* (pp. 507-536). McGill-Queen's Press.

Gallagher K. S., & Qi Q. (2021). "Chinese overseas investment policy: Implications for climate change". *Global Policy*, 12(3), 260–272. <https://doi.org/10.1111/1758-5899.12952>

Gambino E. & Francheschini C. (2025). "Chinese Companies are Changing the Way they Operate in Africa: here's how". *The Conversation*. <https://doi.org/10.64628/AAJ.frvmv9qcj>

Harvard Halland & al. (2014). "Resource Financed Infrastructure". *The World Bank*. Available at <https://documents1.worldbank.org/curated/en/394371468154490931/pdf/Resource-financed-infrastructure-a-discussion-on-a-new-form-of-infrastructure-financing.pdf> , accessed on February 18, 2024;

Kinder, D. R., & Sears, D. O. (1981). Prejudice and politics: Symbolic racism versus racial threats to the good life. *Journal of Personality and Social Psychology* 40(3), 414-431. <https://doi.org/10.1037/0022-3514.40.3.414>

Kouakam-Dubois C.J. (2024). “Un trafic de monnaie déstabilise l'économie de l'Afrique Centrale”. BFM Business. February 02, 2024. https://www.bfmtv.com/economie/international/un-traffic-de-monnaie-destabilise-l-economie-de-l-afrique-centrale_AV-202402040124.html. Accessed on October 30, 2025

Liang J. & al (2022). “Exploring the Relationship between Chinese Urban Residents' Perceptions of Sustainable Consumption and Their Efficiency Behavior: A Mediation and Moderation Analysis Based on the Social Practice Approach”. *Sustainability*, 14(18),112-62. <https://doi.org/10.3390/su141811262>;

Machado P. (2020). “Assessing China and Angola Relations: The implications of the ‘Angola model’ of economic development”, CIEP – Centro de Investigação do Instituto de Estudos Políticos. Lisboa.

Mbamalu S. (2018). “Plight of African workers under Chinese employers,” African Liberty, September 27, 2018, available at <https://www.africanliberty.org/2018/09/27/plight-of-african-workers-under-chinese-employers/>

McLaren, L. M. (2003, March). Anti-immigrant prejudice in Europe: Contact, threat perception, and preferences for the exclusion of migrants. *Social Forces*, 81(3), 909-936. <https://doi.org/10.1353/sof.2003.0038>

Moore Gyude (2022). “Africa must learn to compete with dominant Chinese firms”. African Business, March 10, 2022. <https://african.business/2022/03/trade-investment/africa-must-learn-to-compete-with-dominant-chinese-firms> accessed on November 3, 2025.

Mudoh P. (2022). Assessment of China's foreign aid for Cameroon in 2009-2020. *Acta Politica Polonica*, 53, 101-126. <https://doi.org/10.18276/ap.2022.53-08>

Nguepjouo B. (2017). “The impact of Chinese investments on local skill development in Cameroon”. *African Development Review*, 29(3), 310–322.

Nola Nouck L. (2009). “Is the financial Crisis playing against China in Africa”. *Ufahamu: A Journal of African Studies*, 36(1)

Nola Nouck L. (2023). “China-Cameroon: A win-lose relationship in the mining sector?” *African Journal of Political Science And International Relations*, 17(1), 1-16. <https://doi.org/10.5897/ajpsir2022.1426>

Nshom, E. (2023). Intergroup Contact, Perceived Attitudes, and Immigrants' Attitudes Towards Locals: The Case of Immigrants Living in Finland. *Journal of Intercultural Communication*, 23(4), 157-165. doi.org/10.36923/jicc.v23i4.140

Nshom E., Mkong I., Doh P., Kwoh Elonge & Agha I. (2023, May): The relationship between Anglophones' attitudes towards the current form of state in Cameroon, support for

independence, and support for a federation: an intergroup threat approach, African Identities, DOI: 10.1080/14725843.2023.2207759

Nyabiage J. (2020), "China Finds Manufacturing Opportunities in Low-Wage Africa". *South China Morning Post*, June 1, 2020. Available at <https://www.scmp.com/news/china/diplomacy/article/3086968/china-finds-manufacturing-opportunities-low-wage-africa#:~:text=China's%20manufacturing%20footprint%20is%20growing,and%20abundance%20of%20raw%20materials>. Accessed on March 29, 2024

Olivier M.K. (2024). "The Study of Dissemination of Chinese Language in Africa- The case of Cameroon". *International Journal of Research and Innovation in Social Science*. doi: <https://dx.doi.org/10.47772/IJRISS.2024.803081>

Okoro E. (2012). "Cross-cultural etiquette and communication in global business: Toward a strategic framework for managing corporate expansion". *International Journal of Business and Management*, 7(16), 130-140. <https://doi.org/10.5539/ijbm.v7n16p130>

Pan Zhongqi (2017). "Guanxi, Weiqi and Chinese Strategic Thinking". *China Political Science Review*. pp 1:303–321 DOI 10.1007/s41111-016-0015-1

Plant, E. A., & Devine, P. G. (2003). The antecedents and implications of interracial anxiety. *Personality and Social Psychology Bulletin*, 29(6), 790-801. <https://pdfs.semanticscholar.org/5ee3/912b513201af87160af846871cdff0542ef9.pdf>

Pokam, H.P. (2022). « De la rhétorique du gagnant-gagnant la réalité: l'exemple de l'asymétrie des relations sino-camerounaises ». Notes de l'Ifri, Ifri. Paris

Racaud S. (2015). "Chasing a pair of Chinese sandals: Markets and trade routes in Cameroon". *Articulo*, 12, 1-20. <https://doi.org/10.4000/articulo.2899>

Riek, B.M., Mania, E. W., & Gaertner, S. L. (2006). Intergroup threat and outgroup attitudes: A meta-analytic review. *Personality and Social Psychology Review* 10(4), 336- 353. https://doi.org/10.1207/s15327957pspr1004_4

Ren X. (2025). "Beyond China Self-Interest in Africa: Learning from Engagement". EuroHub4Sino. March 2025. <https://storage.eh4s.eu/vitrin/files%2FBeyond-Chinas-Self-Interest-in-Africa-Learning-from-Engagement.pdf> accessed on November 3, 2025

Selormey Edem (2020). "Africans' perceptions about China: Sneak Peek from 18 countries". Afrobarometer. https://www.afrobarometer.org/wp-content/uploads/migrated/files/africa-china_relations-3sept20.pdf accessed on November 9, 2025

Seriki O.O. (2020). "Looking through the African lenses: A critical exploration of the CSR activities of Chinese International Construction Companies (CICCs) in Africa". *International Journal of Corporate Social Responsibility*, 5(8).<https://doi.org/10.1186/s40991-020-00055-1>

Stephan, W. G., & Stephan, C. W. (1985). Intergroup anxiety. *Journal of Social Issues*. 41(3)157-175. <https://doi.org/10.1111/j.1540-4560.1985.tb01134.x>

Stephan, W., Ybarra, O., & Bachman, G. (1999). Prejudice toward immigrants. *Journal Of Applied Social Psychology*, 29(11), 2221-2237. <https://doi.org/10.1111/j.1559-1816.1999.tb00107.x>

Stephan, W. G., & Stephan, C.W. (2000). An integrated threat theory of prejudice. In S. Oskamp (Ed.), *Reducing prejudice and discrimination: The Claremont Symposium on applied social psychology* (pp. 23-45). Lawrence Erlbaum Associates. Appendices 213

Stephan, W. G., Boniecki, K. A., Ybarra, O., Bettencourt, A., Ervin, K. S., Jackson, L. A., McNatt, P. S., Renfro, C. L. (2002). The role of threats in racial attitudes of blacks and whites. *Personality and Social Psychology Bulletin*, 28(9), 1242-1254. https://www.researchgate.net/profile/Walter_Stephan/publication/247746815_The_Role_of_Threats_in_the_Racial_Attitudes_of_Blacks_and_Whites/links/0f31753baf8cb058b5000000/The-Role-of-Threats-in-the-Racial-Attitudes-of-Blacks-and-Whites.pdf

Sun Yun (2020). Written testimony for U.S.-China Economic and Security Review Commission, *Hearing on China's Strategic Aims in Africa*, May 8, 2020. p.2

Syndustricam (2025). 3ème recensement général des Entreprises au Cameroun. Note de lecture – RGE3<https://syndustricam.org/tag/3eme-recensement-general-des-entreprises-au-cameroun/> accessed March 5, 2026

Tan-Mullins M. & Mohan G. (2012). “The potential of corporate environmental responsibility of Chinese state-owned enterprises in Africa”. *Environment Development and Sustainability* 15(2). DOI:[10.1007/s10668-012-9409-x](https://doi.org/10.1007/s10668-012-9409-x)

The Economist (2019). ‘The new scramble for Africa’. March 7, 2019 Edition, available at <https://www.economist.com/leaders/2019/03/07/the-new-scramble-for-africa>. Accessed on September 25, 2023.

The Economist (2022). “How Chinese companies have Changed Africa”. The Economist Special Report, May 22, 2022. Available at <https://www.economist.com/special-report/2022/05/20/how-chinese-firms-have-changed-africa> accessed on April 29, 2024.

Tiboris M. (2019). “Addressing China’s rising influence in Africa”. The Chicago Council on Global Affairs. https://globalaffairs.org/sites/default/files/2020-11/report_addressing-chinas-rising-influence-africa_20190521%20%281%29.pdf accessed on November 9, 2025

Usman Z., & Xiaoyang T. (2024). “How is China’s economic transition affecting its relations with Africa?” *Carnegie Endowment for Peace*.

Van Staden C. (2023). “New Trends in Chinese Infrastructure Lending to Africa”), Policy Briefing 274, South African Institute of International Affairs.

Vedder, P., Wenink, E., & Van Geel, M. (2016, July). Explaining negative outgroup attitudes between native Dutch and Muslim youth in The Netherlands using the Integrated Threat Theory. *International Journal of Intercultural Relations*, 53, 54-64. <http://dx.doi.org/10.1016/j.ijintrel.2016.05.001>

Vinitius De Freitas M. (2023). “*The Impact of Chinese Investments in Africa: Neocolonialism or cooperation*”. Policy Center for the South, Policy Brief 30/23, August 2023. https://www.policycenter.ma/sites/default/files/2023-08/PB_30-23_Marcus%20Freitas.pdf accessed on October 29, 202

Wang X., & al. (2018). “Implementation efficiency of corporate social responsibility in the construction industry: A China Study”. *International Journal of Environmental Research and Public Health*, 15(9), <https://doi.org/10.3390/ijerph15092008>

Wu Y. (2024). “Constructing Chinese firms as development catalysts: State-firm public diplomacy collaboration in Kenya”. *Journal of Contemporary China*, 1–16. <https://doi.org/10.1080/10670564.2024.2388174>

Yuan Sun I., Jayaram K., Kassiri O. (2017) “Dance of the Lions and Dragons,”. McKinsey. <https://www.mckinsey.com/~media/mckinsey/featured%20insights/middle%20east%20and%20africa/the%20closest%20look%20yet%20at%20chinese%20economic%20engagement%20in%20africa/dance-of-the-lions-and-dragons.pdf> accessed on November3,2025

Zuo J., Zhao Z., Xia B., Zillante G., & Pan Z. Y. (2014). “Sustainability reporting in construction contractors: A case study”. In D. Yang & Y. Qian (Eds.), *Proceedings of the 18th International Symposium on Advancement of Construction Management and Real Estate* (pp. 1-4). Springer. https://doi.org/10.1007/978-3-642-44916-1_34

La déscolarisation des enfants en Côte d'Ivoire : Cas de Koffi-Amonkro

Assamoi Akora Joël N'dri

joelakora@gmail.com

Université Félix Houphouët-Boigny de Cocody (Abidjan)

Résumé

Cette étude vise à comprendre le phénomène de la déscolarisation des enfants dans le village de Koffi-Amonkro afin de proposer des solutions pour réduire ce phénomène. L'enquête menée pour la réalisation de cette étude s'est appuyée sur 80 individus à travers deux (02) méthodes de recherche que sont les méthodes phénoménologique et didactique. Les données ont été recueillies à l'aide d'une étude documentaire, d'une observation indirecte, d'un questionnaire et d'un guide d'entretien. Elles ont été analysées qualitativement et quantitativement. Les résultats obtenus enseignent que la pauvreté des parents d'élèves, la négligence des parents d'élèves, les grossesses en milieu scolaire, le faible niveau d'expression en langue française des élèves, l'insuffisance de rendement scolaire et le faible niveau d'éducation des parents d'élèves expliquent la déscolarisation des enfants dans ce village.

Mots-clés : Déscolarisation, Enfant, École, Éducation.

Abstract

This study aims to understand the phenomenon of the deschooling of children in the village of Koffi-Amonkro to propose solutions to reduce this phenomenon. The survey conducted for the realization of this study was based on 80 individuals through two (02) research methods that are phenomenological and didactic methods. The data were collected using a literature review, an indirect observation, a questionnaire and a maintenance guide. They were analyzed qualitatively and quantitatively. The results show that the parents' poverty, the neglect of their parents, school-based pregnancies, the low level of French-language student expression, the lack of academic achievement and the low level of schooling parents' education explain the drop-out of children in this village.

Keywords: Out-of-school, Child, School, Education.

INTRODUCTION

Dans l'histoire de l'humanité, l'éducation a toujours occupé une place primordiale. Par elle, les sociétés sont distinguées et valorisées ainsi que les hommes qui y vivent. En effet, une éducation de qualité a le pouvoir de briser le cycle intergénérationnel de l'inégalité et d'améliorer les conditions de vie des enfants, ainsi que les sociétés dans lesquelles ils vivent. L'éducation peut apporter aux enfants les connaissances et les compétences dont ils ont besoin pour réussir dans la vie. Elle permet une augmentation des revenus, un recul de la pauvreté et une amélioration du niveau de santé. Selon l'UNICEF (2016), dans tous les pays du monde, qu'ils soient pauvres ou riches, l'éducation est depuis longtemps un excellent outil d'égalisation des chances, car il aide les populations à tirer pleinement parti de leur potentiel et à contribuer à la vie de leur communauté et au monde en général. Une éducation de qualité permet ainsi d'améliorer les connaissances, de stimuler l'innovation, de renforcer les compétences génératrices de croissance et de prospérité, et de promouvoir des sociétés inclusives. Des générations d'enfants ont pu sortir du dénuement grâce à une éducation équitable et de qualité. Les répercussions positives constatées sur l'avenir des enfants ont également été observées sur celui des nations.

Facteur incontournable de développement, l'importance de l'école a amené certains auteurs comme Zerbo (2000) à affirmer que *l'éducation est le logiciel de l'ordinateur central qui programme l'avenir des sociétés.*

Toutefois, de nos jours, nous constatons un relâchement des uns et des autres quant à "la survie" de l'éducation pour les jeunes élèves. En effet, l'éducation n'est plus ce qu'elle était. Ainsi, l'abandon de l'école quel que soit le motif des élèves du primaire est de plus en plus remarqué. Le phénomène de la déscolarisation aussi désignée par les termes de l'abandon scolaire, a attiré beaucoup l'attention au cours des dernières années. De nombreuses analyses ont porté sur l'abandon scolaire, aussi bien au plan scientifique que dans les médias. Ce phénomène intéresse tout particulièrement les politiciens dans le monde entier, autant dans les pays industrialisés que dans les pays en voie de développement, étant donné qu'il est l'indice d'un dysfonctionnement du système d'éducation. Selon les statistiques de l'UNESCO (1999), la faiblesse du rendement interne du système éducatif se caractérise à la fois par des taux de redoublement excessifs (43 % au CM2, 32 % en classe de troisième) et par un nombre d'abandons important (30,8 % au CM2 et 32 % en troisième).

Selon l'UNICEF (2016), 38% des enfants dans le monde quittent l'école primaire sans avoir appris à lire, à écrire et à faire des calculs de base. En 2010, avant le début de la crise en Syrie, presque tous les enfants du pays en âge d'aller à l'école primaire, ainsi que 90 % des enfants en âge de fréquenter le premier cycle de l'enseignement secondaire, étaient scolarisés. Cinq ans après, quelque 2,1 millions d'enfants âgés de 5 à 17 ans en République arabe syrienne étaient déscolarisés.

Selon la Direction scolaire du village de Koffi-Amonkro, durant l'année scolaire 2016-2017, il y a eu au total vingt-et-un (21) cas d'abandon scolaire. Au sortir de l'année scolaire 2017-2018, il a été enregistré huit (08) cas d'abandon scolaire. Pendant l'année scolaire 2018-2019, douze (12) cas d'abandon scolaire ont été enregistrés. C'est donc en tout quarante-et-un (41) enfants qui ont abandonné les études en seulement trois (03) ans dans ce village.

Pour lutter contre ce phénomène, des mesures ont été prises à plusieurs niveaux. Notons entre autres le Plan National Education Pour Tous (PAN/EPT) élaboré en avril 1992 sous la supervision de l'UNICEF qui a permis de mobiliser des dons en faveur de l'éducation des jeunes, des jeunes déscolarisés, des jeunes non scolarisés, etc... Odounfa (2003). Aussi, nombre de gouvernements à travers le monde ont augmenté leurs dépenses d'éducation. En effet, les dépenses moyennes consacrées à l'éducation dans les pays à faible revenu sont passées de 3,2 % du PIB en 1999 à 4 % du PIB en 2012 (UNICEF, 2016). On a le programme initié par le Ministère de l'éducation nationale ivoirien pour réduire le taux de déscolarisation et qui a touché l'ensemble du territoire ivoirien y compris le village de Koffi-Amonkro: la mobilisation de la communauté éducative, des acteurs étatiques et non étatiques par Madame la Ministre pour assurer le succès de *la campagne zéro grossesse à l'école* à travers le lancement d'un message officiel lors du discours de la rentrée scolaire 2013-2014; la réduction de la vulnérabilité des adolescentes à travers l'accroissement du nombre des cantines scolaires au niveau des écoles primaires, le renforcement de l'éthique dans les relations entre enseignants et élèves par l'adoption et la large vulgarisation du code de bonne conduite élaboré sous l'initiative de la Direction de la Mutualité et des Œuvres Sociales en milieu Scolaire (DMOSS).

Plusieurs écrits décrivant des facteurs de la déscolarisation ont été recensés. La déscolarisation s'expliquerait par des éléments sociaux économiques, culturels et politiques. PLAN INTERNATIONAL (2016) relève plusieurs raisons dont la pauvreté, les mariages précoces et les mariages forcés, l'absence de documents administratifs dont le certificat de naissance ainsi que la traite et le travail infantile. Pour Coslin (2012), les facteurs de la déscolarisation se résument à l'absentéisme scolaire, aux difficultés d'adaptation et aux violences scolaires.

Au terme de la revue de littérature, nous pouvons affirmer que la déscolarisation a été traitée par plusieurs auteurs et structures en termes de facteurs pour connaître ses origines, de conséquences pour connaître son impact sur les élèves en particulier et sur la société en général, de prévention pour voir comment éviter ou réduire le taux élevé de déscolarisation et de l'impact du redoublement sur l'abandon scolaire. Le constat fait ici est que nombreux de ces écrits se complètent d'une part et contribuent chacun à la compréhension du phénomène selon leur particularité.

Ainsi, concernant les facteurs explicatifs du phénomène, le constat est que les causes relevées par la majorité des auteurs sont pratiquement les mêmes depuis plusieurs décennies comme si la dynamique sociale n'impactait pas ce phénomène. Ces facteurs sont d'ordre socio-économique, familial et culturel. Il s'agit entre autres du manque de moyens financiers, de l'ignorance des parents d'élèves, de l'influence de la société sur les élèves.

Cependant, il est à préciser que, même si la liste de facteurs proposée par Ouellet (1994) apporte des précisions utiles en faisant un tour assez complet de toutes les variables susceptibles d'influencer l'abandon scolaire, sa structuration reste problématique. L'auteur, dans sa typologie, considère uniquement le sexe comme un élément des facteurs socio-démographiques. Or, nous pensons que le sexe est un rapport social qui se manifeste et recoupe les autres facteurs. Les facteurs économiques ou individuels, peuvent par exemple, influencer le cheminement scolaire selon que l'on est garçon ou fille. L'attraction du marché de travail ou le besoin d'apporter un revenu supplémentaire à la famille ou encore les intérêts et goûts pour les études peuvent varier selon le sexe. C'est pourquoi, pour les fins de la présente étude, nous avons restructuré les éléments sans tenir compte de la hiérarchisation des catégories de l'auteur.

Des actions sont menées pour freiner l'accroissement du taux de la déscolarisation. Cependant, le phénomène persiste dans le village de Koffi-Amonkro. Les écrits explicatifs, malgré leur pertinence, ne convoquent pas suffisamment les niveaux d'éducation et de précarité socioéconomique des parents. En effet, l'observation des populations du village indique selon les échanges avec celles-ci un constat de faible éducation et de précarité socio-économique. Ces observations conduisent à formuler la question de recherche suivante : Quels sont les facteurs explicatifs de la déscolarisation des enfants à Koffi-Amonkro ?

L'étude vise à comprendre le phénomène de la déscolarisation des enfants dans le village de Koffi-Amonkro afin de proposer des solutions pour réduire ce phénomène. En termes spécifiques, il s'agit de :

- Décrire les manifestations du phénomène de la déscolarisation des enfants dans le village de Koffi-Amonkro.
- Analyser les facteurs explicatifs de la déscolarisation des enfants dans le village de Koffi-Amonkro.
- Relever les conséquences et proposer des solutions afin de réduire le phénomène de la déscolarisation des enfants dans le village de Koffi-Amonkro.

L'hypothèse générale stipule que la déscolarisation des enfants dans le village de Koffi-Amonkro est liée à des facteurs d'ordre éducatif et socio-économique. Les hypothèses spécifiques sont formulées de la manière suivante :

H1-La déscolarisation des enfants du village de Koffi-Amonkro se manifeste par le faible niveau d'éducation des parents.

H2-La pauvreté des parents d'élèves est un facteur justifiant la déscolarisation des enfants du village de Koffi-Amonkro.

H3-Le faible niveau d'expression en langue française des élèves est lié à la déscolarisation des enfants du village de Koffi-Amonkro entraînant des conséquences.

Méthodologie

Site et participants à l'enquête

Terrain d'étude

Koffi-Amonkro est situé au Centre-Est de la Côte d'Ivoire, plus précisément dans la région de l'Iffou. Il est chef-lieu de Sous-préfecture avec une population estimée à environ 1.500 habitants selon le Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH) de 2014.

Diverses communautés, autochtones et allogènes résident dans cette localité. Il s'agit entre autres des « Baoulé-Anoh » et des Agni, Malinké, Djimini. La présence des non nationaux est marquée par la présence des ressortissants des pays de la sous-région (Ghana, Burkina Faso) et aussi des commerçants mauritaniens.

Faisant partie anciennement du département de Prikro, Koffi-Amonkro est limité au Nord par le village de Gbangbo N'dakro ; au Sud par le village d'Anzan-Kouamékro ; à l'Ouest par les villages de Donguikro, Kouamé-Boussinkro et Yaboikikro et à l'Est par le village de Framonkro. Cette localité à l'instar de plusieurs villages de la région de l'Iffou, est touchée par le phénomène de la déscolarisation des enfants. Notre choix par ailleurs a été porté dans cette localité pour comprendre le taux croissant des cas de déscolarisation des enfants relevé par les deux Directions scolaires dudit village.

Population d'enquête

S'agissant de la population d'enquête, nous avons retenu des personnes issues de plusieurs couches sociales et professionnelles, capables d'éclairer d'une manière ou d'une autre la recherche. Ainsi, le choix de ces personnes a été d'une grande importance dans la mesure où cela nous a permis d'obtenir un maximum d'informations sur les manifestations et les facteurs de la déscolarisation des enfants à Koffi-Amonkro. Ainsi, cet ensemble d'individus nous a permis de constituer notre population d'enquête. Il s'agit :

- Des autorités administratives (Sous-préfecture de Koffi-Amonkro) qui sont des acteurs de l'éducation des enfants à Koffi-Amonkro ;
- Des autorités coutumières (chef du village et des notables) qui par leur rôle de garant de la communauté, sont mieux informées sur la situation scolaire dans le village de Koffi-Amonkro ;
- Des Directeurs des deux écoles primaires de Koffi-Amonkro qui sont les premiers témoins de l'accroissement du taux de déscolarisation, avec qui, les informations sont vérifiées ;
- Des instituteurs du village de Koffi-Amonkro qui sont aptes à nous fournir de fiables informations voire des confessions de certains élèves déscolarisés ;
- Des membres du COGES mieux placés pour nous renseigner sur le phénomène de la déscolarisation à Koffi-Amonkro ;
- Des élèves scolarisés qui connaissent des amis, enfants déscolarisés qui sont susceptibles d'éclairer sur certains détails liés à la déscolarisation ;

- Des déscolarisés, victimes directes qui ont pu nous fournir d'amples informations sur les manifestations de la déscolarisation ;
- Des parents qui sont tantôt victimes, tantôt acteurs du phénomène de la déscolarisation.

Méthodes de recherche

Dans le cadre de la méthode, nous nous intéresserons à deux (02) méthodes de recherche pour cette étude. Il s'agit des méthodes phénoménologique et dialectique.

Méthode phénoménologique

Blay (2013) désigne la phénoménologie (du grec : *phainómenon*, « ce qui apparaît » ; et *logos*, « étude ») comme un courant philosophique qui se concentre sur l'étude des phénomènes, de l'expérience vécue et des contenus de conscience. Edmond HUSSERL est considéré comme le fondateur de ce courant, dans sa volonté de systématiser l'étude et l'analyse des structures des faits de conscience. Husserl soutient que les phénomènes n'apparaissent pas aux acteurs ; ils sont vécus par eux et par conséquent, c'est l'expérience vécue qu'il faut saisir.

N'da (2000) affirme que cette méthode accorde de l'importance à l'interprétation que le sujet donne des événements qu'il vit. Elle se rapporte à l'expérience de l'individu. Toutefois, notons que l'approche phénoménologique dans cette étude, mettra l'accent sur le vécu (pratiques, perceptions, opinions, attitudes, significations et représentations sociales) du phénomène de la déscolarisation des enfants.

Méthode dialectique

La dialectique, appelée également méthode ou art dialectique, est une méthode de discussion, de raisonnement, de questionnement et d'interprétation. Elle s'enracine dans la pratique ordinaire du dialogue entre deux interlocuteurs ayant des idées différentes et cherchant à se convaincre mutuellement.

Grawitz (2000), aborde cette méthode comme la plus complète, riche et semble-t-il, la plus achevée des méthodes conduisant à l'explication en sociologie. Elle part de la constatation des contradictions qui nous entourent.

Pour Lénine (Grawitz, 2004), cette méthode est une démarche qui part de l'idée de la présence de contradictions dans la réalité elle-même. Ainsi, il la définit comme la théorie de l'unité des contraires, la contradiction dans l'essence même des choses. La méthode dialectique met en exergue les oppositions, les ambivalences qui constituent souventes fois l'essence de la réalité.

Étant donné que cette méthode sert à étudier les contradictions, elle nous a servi pour analyser des résultats de notre enquête, tout en relevant les contradictions dans les réponses des enquêtés en vue de vérifier les hypothèses. Concrètement, cette méthode est prise en compte en raison des contradictions existantes entre les différents acteurs quant à la responsabilité de chacun face au phénomène de la déscolarisation. Il s'agit des contradictions entre les parents d'élèves déscolarisés qui rejettent la faute sur les instituteurs et des élèves déscolarisés qui rejettent la faute sur leurs parents car certains parents refusent de laisser leurs enfants continuer les études malgré le désir de l'instituteur. À ce stade, nous allons aborder les techniques de recueil des données.

Techniques de recueil de données

La recherche documentaire, l'observation, le questionnaire et l'entretien nous ont servi pour collecter les informations relatives à notre objet d'étude.

Recherche documentaire

Pour atteindre notre but de manière objective et pertinente, il convenait pour nous de nous orienter vers des documents de la Direction scolaire du village de Koffi-Amonkro et ceux de la Sous-préfecture pour avoir des données statistiques et des informations sur la déscolarisation dans ce village.

Selon la Direction scolaire du village de Koffi-Amonkro, durant l'année scolaire 2016-2017, il y a eu au total vingt-et-un (21) cas d'abandon scolaire. Au sortir de l'année scolaire 2017-2018, il a été enregistré huit (08) cas d'abandon scolaire. Pendant l'année scolaire 2018-2019, douze (12) cas d'abandon scolaire ont été enregistrés. C'est donc au total quarante-et-un (41) enfants qui ont abandonné les études en seulement trois (03) ans dans ce village.

La recherche documentaire nous a donc permis de mieux appréhender notre sujet, de le circonscrire tout en nous appuyant sur ces documents et, par la suite, enrichir notre littérature. Il s'agissait ainsi, de prendre connaissance des documents ou informations disponibles sur le phénomène de la déscolarisation des enfants.

Observation

Par observation, il faut entendre la manière de porter un regard sur un fait, un phénomène, une situation, etc. C'est pourquoi dans notre approche, nous avons effectué une observation qui a été indirecte. Cette forme d'observation consiste à se rendre soi-même sur le terrain en se portant spectateur ou témoin d'un événement, d'une situation, à porter aussi son attention sur un fait quelconque.

La recherche sur le terrain nous a permis de voir, de manière générale, le processus qui mène à la déscolarisation dans le village de Koffi-Amonkro. Il faut souligner aussi que cette démarche nous a permis de découvrir ce que l'éducation représente pour ces populations. Notre présence dans le village de Koffi-Amonkro nous a permis de comprendre que le défaut de moyens financiers des parents d'élèves conduit à l'abandon scolaire des enfants. Abordons maintenant le questionnaire.

Questionnaire

Le questionnaire désigne une série de questions posées par écrit de façon méthodique en vue de recueillir des données d'enquête. Il constitue donc la liste des questions que l'enquêteur doit poser à l'enquêté et auxquelles celui-ci doit répondre par écrit. Le questionnaire administré à la population nous a permis non seulement d'établir des statistiques mais aussi de comprendre les manifestations, les facteurs, les conséquences, les modes de gestion de la déscolarisation des enfants dans le village de Koffi-Amonkro ainsi que des propositions de solutions.

Entretien

Nous avons eu recours au guide d'entretien constitué de questions ouvertes car il nous a permis d'appréhender des informations sur la déscolarisation des enfants dont on ne pouvait obtenir par source écrite. Des autorités et responsables comme le Sous-préfet, la chefferie, les Directeurs d'écoles, les Présidents du COGES et Conseil Scolaire de Koffi-Amonkro ont été invités à s'exprimer sur les manifestations, les facteurs, les conséquences, le mode de gestion de la déscolarisation à Koffi-Amonkro ainsi que sur les solutions à apporter. Quid des méthodes d'analyse de données ?

Méthodes d'analyse de données

Nous verrons ici la méthode d'analyse qualitative ainsi que celle d'analyse quantitative.

Analyse qualitative

L'analyse qualitative recherche prioritairement la qualité de l'information. Dans cette approche, on s'oriente de préférence vers les causes explicatives qui permettent de comprendre le phénomène étudié. L'on fait fi des chiffres ; il n'y a aucune quantification ni de mesures nécessaires parce qu'elles ne reflètent pas cette méthode. Toutefois, il faut noter que cette analyse a pour but de confronter les informations obtenues. Ainsi, dans le cadre de notre étude, la méthode qualitative nous a permis d'analyser les faits, les discours, les récits, les opinions, les données pour comprendre les points de convergence et de divergence concernant les manifestations, les facteurs explicatifs de la déscolarisation des enfants à Koffi-Amonkro, ses conséquences et ses différents modes de gestion en vigueur. Il sera abordé l'analyse quantitative.

Analyse quantitative

La méthode quantitative porte sur la quantification de l'information. Elle se rapporte aux différentes formes de dénombrement et d'appréciations numériques. En effet, cette méthode permet au chercheur de gagner en précision. Et elle utilise dans ce sens, les mathématiques, les statistiques, l'informatique, etc. Elle permet ainsi de mettre en relation les variables sociales et se présente comme un moyen de tester certaines hypothèses de recherche.

En ramenant cette méthode à l'objet de recherche, elle a conduit à effectuer des calculs et d'élaborer des tableaux qui nous ont permis d'établir des statistiques. Il s'agit à cet effet, des tableaux réalisés pour la compréhension et l'explication des données sur les types d'abandon scolaire, le déroulement et les facteurs explicatifs de la déscolarisation des enfants.

Résultats

Plusieurs facteurs sont à l'origine de la déscolarisation dans le village de Koffi-Amonkro. Ainsi, l'enquête a pu identifier six (06) facteurs essentiels à l'explication de ce phénomène social. Il s'agit : de la pauvreté des parents d'élèves, de la négligence des parents d'élèves, des grossesses en milieu scolaire, du faible niveau d'expression en langue française des élèves, de l'insuffisance de rendement scolaire et du faible niveau d'éducation des parents d'élèves. Ces facteurs, pour une compréhension aisée, seront exposés dans le tableau suivant :

Tableau n°1 : Répartition des facteurs explicatifs de la déscolarisation selon les déscolarisés

	Pauvreté des parents d'élèves	Négligence des parents d'élèves	Grossesses en milieu scolaire	Faible niveau d'expression en langue française des élèves	Insuffisance de rendement scolaire	Faible niveau d'éducation des parents d'élèves	Total
Effectif (n)	12	03	02	02	02	01	22
Pourcentage (%)	55	13,50	09	09	09	04,50	100

Source : Notre enquête de terrain 2019

Le tableau ci-dessus expose les différents avis des déscolarisés qui se sont prononcés sur les causes de la déscolarisation dans le village de Koffi-Amonkro. Au regard de ces données, nous pouvons affirmer que les facteurs prédominants concernant la déscolarisation à Koffi-Amonkro sont la pauvreté des parents d'élèves, la négligence des parents d'élèves et les grossesses en milieu scolaire avec des taux respectifs de 50%, 13,63% et 13,63%. Toutefois, contrairement à ces trois (03) facteurs précités, le faible niveau d'expression en langue française des élèves, l'insuffisance de rendement scolaire et enfin le faible niveau d'éducation des parents d'élèves occupent respectivement 09,09%, 09,09% et 04,54% des réponses.

Par ailleurs, les réponses des déscolarisés indiquent que la pauvreté des parents d'élèves occupe la première place avec un taux de 50% contrairement au faible niveau d'éducation des parents d'élèves qui représente 04,54% des avis. Au vu de ce qui précède, nous allons faire les explications détaillées suivantes :

Pauvreté des parents d'élèves

Au regard du tableau des réponses des déscolarisés sur les origines de la déscolarisation, 55% des personnes interrogées affirment que la pauvreté des parents d'élèves favorise la déscolarisation à Koffi-Amonkro.

Le taux élevé de ce type de facteur, qui vient d'ailleurs en première position, est dû au fait que les parents d'élèves ou même plusieurs parents dans ce village croupissent dans la misère. Ces parents d'élèves sont pour la plupart en quête de ressources de subsistance et donc trop occupés pour gérer les problèmes scolaires de leurs enfants. C'est de cela que leurs enfants scolarisés, n'ayant pas d'effets scolaires, du minimum pour l'école, se sentent obligés d'abandonner l'école pour la recherche de moyens financiers. Un membre de la chefferie disait ceci : « *C'est difficile même pour manger donc leurs problèmes de l'école là, vraiment !* » Pour dire que les affaires de l'école viennent en dernière position dans l'ordonnancement des préoccupations des parents d'élèves. Toujours concernant la pauvreté des parents d'élèves comme facteur de la déscolarisation, notons que lors de l'enquête dans le village, un jeune déscolarisé nous a confié ceci : « *Je n'ai pas arrêté d'aller à l'école parce que je ne connaissais rien. Mais c'est parce que mon papa dit qu'il n'a plus l'argent* ».

Ici, notons que les parents d'élèves eux-mêmes affirment que leurs enfants abandonnent l'école car ils n'ont pas de ressources financières suffisantes et que leurs récoltes des plantations étaient mal payées. À ce propos, un parent d'élève et membre du COGES a dit ce qui suit : « *Les récoltes d'anacarde sont mal payées, 100F au lieu de 375F fixé par l'État* ». Ainsi, le peu qu'ils gagnent leur sert à l'alimentation, à survivre et donc ils ne peuvent pas l'utiliser pour régler les

histoires d'école. Que pouvons-nous dire de la négligence des parents d'élèves comme un facteur de la déscolarisation ?

Négligence des parents d'élèves

Au regard du tableau des réponses des déscolarisés sur les origines de la déscolarisation, les données que nous disposons indiquent clairement que les déscolarisés soutiennent avec un pourcentage de 13,5% que la négligence des parents d'élèves crée la déscolarisation.

En effet, selon nos sources, la négligence des parents d'élèves se traduit par leur incapacité à faire établir des actes de naissance à leurs enfants scolarisés et à suivre l'évolution de ces enfants sur le volet scolaire.

Concernant leur incapacité à faire établir des extraits d'acte de naissance à leurs enfants scolarisés, notons que cela fait abandonner l'école à la plupart de ceux qui abandonnent en classe de CM2. Cela se comprend par le fait que lorsqu'un élève arrive en classe de CM2, il lui faut un dossier contenant un extrait d'acte de naissance pour pouvoir présenter le concours d'entrée en 6^{ème}. Malheureusement certains parents, comme nous indique nos statistiques, restent inactifs face à l'établissement de l'acte de naissance qui s'impose. L'enfant aussi, impuissant vis-à-vis de cette situation qui le passe, se voit arrêter les cours et est dès lors, compté parmi les déscolarisés du village. À ce propos justement, nous rappelons les propos de A.K., jeune déscolarisé qui a été cité plus haut : « *Ça fait trois ans que je fais le CM2 parce que je n'ai pas d'extrait de naissance. Chaque année, je vais à l'école mais quand examen arrive, je m'asseoir à la maison* ». Ces propos attestent de la négligence des parents d'élèves vis-à-vis des études de leurs enfants scolarisés ; ce qui occasionne des déscolarisés dans le village.

S'agissant de leur incapacité à suivre l'évolution de ces enfants sur le volet scolaire, on retient que ces parents n'ont même pas un brin de temps pour leurs enfants en ce qui concerne leurs devoirs, exercices ou examens scolaires. Ils sont pour ainsi dire désintéressés de savoir si leurs enfants évoluent bien ou mal en classe. Cela voudrait dire que même à la maison, que les enfants révisent leurs leçons ou pas, cela n'engage qu'eux-mêmes. C'est en cela que plusieurs enfants abandonnent l'école sans que leurs parents ne soient informés.

Nous allons à présent voir ce qu'il en est des grossesses en milieu scolaire comme facteurs de la déscolarisation.

Grossesses en milieu scolaire

En tenant compte des données du tableau des réponses des déscolarisés sur les causes de la déscolarisation, nous constatons que 09% des enquêtés ont reconnu que les grossesses en milieu scolaire favorisent la déscolarisation dans le village de Koffi-Amonkro.

Au-delà de ces chiffres, les explications données par nos enquêtés sont les suivantes. Les grossesses en milieu sont de véritables problèmes dans ce village. En effet, les jeunes filles de l'école primaire n'échappent pas aux grossesses en milieu scolaire. Cela se traduit par le manque de communication entre les parents d'élèves et leurs enfants scolarisés. Aussi, la facilité de ces jeunes filles a été signifiée par nos enquêtés qui estiment que pour de l'argent, elles sont prêtes à se donner à n'importe quel homme et ce, quel que soit son âge. En cela, on assiste à des grossesses précoces et non désirées qui poussent ces jeunes enfants à abandonner l'école. À ce propos, nous voulons rappeler les dits de l'un des enquêtés sur cette question. Pour lui, « *Ici (à Koffi-Amonkro), les petites filles qui ne vont pas à l'école connaissent tous garçons. Si tu les blagues avec un peu d'argent, c'est fini* ». Cela montre que c'est l'argent qui amène ces jeunes filles à se faire enceinter.

De plus, ces grossesses en milieu scolaire sont le fait du manque de connaissance de ces jeunes filles en matière d'éducation sexuelle. Elles ne reçoivent pas d'enseignement sur comment s'abstenir jusqu'à la fin des études ou jusqu'au mariage. Parlant de cette situation lors d'un entretien avec Monsieur Z.A., instituteur à l'EPP Koffi-Amonkro 1, il n'a pas hésité à déclarer ceci : « *Il faut éduquer sexuellement les jeunes filles pour éviter les grossesses en milieu scolaire* ». Nous sommes donc face à la réalité quant au fait que les jeunes filles non éduquées sexuellement peuvent contracter facilement des grossesses en milieu scolaire ; ce qui pourrait les amener à abandonner l'école. Quelle est la part du faible niveau d'expression en langue française des élèves dans la déscolarisation des enfants ?

Faible niveau d'expression en langue française des élèves

Selon les informations recueillies dans le tableau des réponses des déscolarisés sur les causes de la déscolarisation, 09% des enquêtés estiment que le faible niveau d'expression en langue française des élèves est à la base de la déscolarisation des enfants dans ce village.

En effet, plusieurs élèves sous le poids de la langue baoulé, ont du mal à s'exprimer en langue française. Ainsi, à force de parler couramment la langue baoulé, la langue française paraît comme un obstacle pour eux à l'école. Et on comprend ici que la langue française étant un souci pour eux, ils ne s'expriment pas à l'école, en classe et ne comprennent même pas les cours qui sont dispensés en classe. En cela et par cela seul, on est guidé à voir des plusieurs élèves dans ce cas qui abandonnent l'école. À cet effet, K.M., une jeune fille à qui nous posions des questions a affirmé ceci : « *Moi, j'ai arrêté d'aller à l'école de moi-même, personne ne m'a forcé. Mais ma sœur, elle a arrêté parce qu'elle ne comprenait même pas français* ». À entendre ses dits, on voit bien en quoi le faible niveau d'expression en langue française peut amener des élèves à abandonner l'école. Que pouvons-nous dire de l'insuffisance de rendement scolaire comme facteur de la déscolarisation ?

Insuffisance de rendement scolaire

D'après le tableau des réponses des déscolarisés sur les facteurs explicatifs de la déscolarisation, 09% des enquêtés confirment que les enfants abandonnent l'école à cause de l'insuffisance de rendement scolaire.

Cette situation s'explique par le fait que des élèves, ne comprenant pas parfois les cours en classe du fait de la langue française qui fait défaut, se retrouvent au bas des classements en termes de résultats scolaires. Notons que ces enfants sont parfois intelligents à en considérer leurs réactions à des situations hors de l'école mais lorsqu'il s'agit de lire ou d'écrire en français, on a l'impression qu'ils sont très nuls. À ce propos, pendant notre enquête de terrain, M.K.A., un jeune déscolarisé nous a confié ceci : « *J'ai arrêté d'aller à l'école parce que ça n'allait pas quand on faisait classement* ». Ces propos de cet enfant démontrent à quel point l'insuffisance de rendement scolaire peut conduire à abandonner l'école. Qu'en est-il du faible niveau d'éducation des parents d'élèves comme origine de la déscolarisation ?

Faible niveau d'éducation des parents d'élèves

À la question de savoir si le faible niveau d'éducation des parents d'élèves pouvait être à l'origine de la déscolarisation des enfants à Koffi-Amonkro, les enquêtés ont répondu par l'affirmative à 04,5%. Ce pourcentage laisse comprendre que le faible niveau d'éducation des parents n'est pas à première vue, l'origine principale de la déscolarisation dans le village de Koffi-Amonkro.

En somme, selon les déscolarisés qui ont répondu par l'affirmative à cette question, le niveau d'éducation des parents d'élèves influence la qualité des études de certains élèves. En effet, un parent d'élève qui n'a aucun niveau d'étude ou qui n'a fait que le cycle primaire ne sera pas

vraiment engagé dans le suivi du parcours scolaire de son enfant contrairement à un autre parent d'élève qui a fait des études secondaires ou supérieures. Ainsi, on est fondé à croire que le parent qui a fait des études supérieures fait beaucoup d'efforts pour que son enfant aille le plus loin possible dans les études.

On note également que les enfants ayant beaucoup souvent besoin de soutien scolaire à la maison, il est clair que pour l'élève ayant des parents avec un niveau d'études supérieur, ses résultats seront favorables et la probabilité pour qu'il abandonne l'école sera minime. Par contre, pour l'enfant ayant des parents qui n'ont aucun niveau, il lui sera facile de vouloir abandonner l'école si ses parents, en plus de leur faible niveau d'éducation, n'ont pas de moyens financiers pour lui prendre un précepteur à la maison. À cet effet, nous nous rappelons les propos de Mlle B.S., une jeune fille déscolarisée que nous avons citée plus haut : « *Si mon papa qui m'a accouché ne connaît pas route de l'école, c'est pas moi je vais arriver loin* ». Par les propos de cette jeune fille, nous voyons clairement comment le faible niveau d'éducation des parents d'élèves peut parfois conduire les enfants à abandonner l'école.

Discussion

Discussion

Rappel des hypothèses et leur confirmation

Pour atteindre l'objectif, trois (03) hypothèses ont servi de guide :

H1-La déscolarisation des enfants du village de Koffi-Amonkro se manifeste par le faible niveau d'éducation des parents ;

H2-La pauvreté des parents d'élèves est un facteur justifiant la déscolarisation des enfants du village de Koffi-Amonkro ;

H3-Le faible niveau d'expression en langue française des élèves est lié à la déscolarisation des enfants du village de Koffi-Amonkro entraînant des conséquences.

Ainsi, toutes ces hypothèses de recherche ont été confirmées à partir des résultats présentés par notre étude ; ce qui confirme d'ailleurs notre hypothèse générale selon laquelle la déscolarisation des enfants dans le village de Koffi-Amonkro est liée à des facteurs d'ordre éducatif et socio-économique.

Par ailleurs, dans le souci de mieux appréhender l'objet d'étude, nous nous sommes servis de deux (02) théories à savoir la théorie actionniste et la théorie déterministe. Ainsi, à travers l'analyse des résultats, ces théories ont été validées dans la mesure où il a été démontré que la pauvreté des parents d'élèves (acteurs de la déscolarisation) à l'origine de la déscolarisation des enfants résultait de leur situation ou état de "pauvres" ; ce qui scelle le sort des enfants. Aussi, la propre volonté de certains élèves d'abandonner l'école vient corroborer leur part de responsabilité quant à l'effectivité de la déscolarisation des enfants dans ce village.

Résultats et travaux antérieurs

Cette étude, relativement aux travaux antérieurs, présente des forces, des faiblesses, des convergences et des divergences qu'il convient de mentionner.

Ainsi, en termes de forces, nous pouvons relever la double approche (actionniste et déterministe) dans laquelle s'inscrit notre étude. Contrairement à Géhin (2003) qui a abordé le phénomène de la déscolarisation sous l'angle actionniste en mettant l'accent sur les agissements des acteurs qui entrent en ligne de compte de la déscolarisation, notre étude tient compte non

seulement des acteurs de la déscolarisation qui sont les élèves, les parents d'élèves, les instituteurs et l'État, mais aussi les facteurs explicatifs tels que la pauvreté et la négligence des parents, les grossesses en milieu scolaire et le faible niveau d'expression en langue française des élèves.

Quant aux faiblesses, l'étude nous renseigne uniquement sur les manifestations du phénomène en milieu rural ; ce qui limite sa portée quant aux différentes mesures de gestion et de prévention de la déscolarisation. Ce qui n'est pas le cas de Maigne (2009) qui étend son étude au domaine rural et urbain.

Enfin, abordant dans le même sens que cette étude, Langevin (1994) révèle la prédominance du volet socio-économique des facteurs de la déscolarisation. En effet, tout comme ceux évoqués par Langevin, les habitants du village de Koffi-Amonkro ont affirmé lors des enquêtes que les facteurs socio-économiques tels que la pauvreté des parents d'élèves et les grossesses en milieu scolaire sont ceux qui ont une grande influence dans le village de Koffi-Amonkro. Qu'en est-il de la critique des techniques de recueil et méthodes d'analyse de données ?

Critiques des techniques de recueil et méthodes d'analyse de données

Nous verrons ici, les critiques des techniques de recueil de données et des méthodes d'analyse de données.

Critique des techniques de recueil des données

Les techniques d'observation, des questionnaires et du guide d'entretien qui nous ont servi dans la collecte des données ont semblé être les plus idéaux pour l'enquête de terrain. Cependant, quelques difficultés sont apparues.

Au niveau de l'observation, nous n'avons pas pu assister à toutes les manifestations du phénomène compte tenu de son imprévisibilité. Ce qui ne nous a pas permis de cerner tous les contours de ce phénomène. Ainsi, nous nous sommes contentés de simples échanges ; c'est pourquoi nous avons recouru à des questionnaires.

Concernant les questionnaires, ils n'ont pas réellement servi dans certains cas du fait du niveau intellectuel de certains enquêtés. Nous nous sommes sentis obligés de les remplir nous-mêmes. D'autres cependant les ont trouvés longs et lassants.

Par ailleurs, le guide d'entretien s'est avéré limité. En effet, lors des entretiens, nous avons constaté que certaines questions, jugées nécessaires, ne figuraient pas sur notre fiche. Par conséquent, nous n'avons pas pu avoir toutes les informations sur le phénomène. Cependant, cela n'a pas pu nous empêcher d'atteindre notre objectif général.

Critique des méthodes d'analyse des données

Du point de vue quantitatif, il a été difficile pour nous de quantifier les acteurs de la déscolarisation à Koffi-Amonkro car ne disposant pas de base de données au niveau de notre population d'enquête.

Par ailleurs, qualitativement, certaines réponses fournies par les enquêtés dans les questions ouvertes n'étaient souvent pas utiles à notre objet d'étude. Par ailleurs, quelques enquêtés ne se donnaient pas la latitude de répondre aisément aux questions ; ce qui pourrait, si c'était le cas, nous permettre d'approfondir la compréhension du sujet et saisir d'autres aspects du phénomène.

CONCLUSION

Cette étude avait pour objectif général de comprendre le phénomène de la déscolarisation des enfants dans le village de Koffi-Amonkro afin de proposer des solutions pour réduire ce phénomène.

À cet effet, une hypothèse générale selon laquelle la déscolarisation des enfants dans le village de Koffi-Amonkro est liée à des facteurs d'ordre éducatif et socio-économique a servi de guide. Ainsi, la confirmation de l'hypothèse générale a été possible à partir des données statistiques obtenues suite à l'enquête de terrain.

Les résultats des recherches ont montré que six (06) facteurs d'ordre éducatif, social et économique sont les facteurs explicatifs de la déscolarisation dans le village de Koffi-Amonkro. Il s'agit en effet de la pauvreté des parents d'élèves, la négligence des parents d'élèves, les grossesses en milieu scolaire, le faible niveau d'expression en langue française des élèves, l'insuffisance de rendement scolaire et enfin du faible niveau d'éducation des parents d'élèves. Ces facteurs ont été confirmés par des avis des enquêtés à des taux respectifs de 55% ; 13,5% ; 09% ; 09% ; 09% et 04,5%.

Ainsi, nous avons jugé impérieux de faire des suggestions en vue d'apporter notre contribution à la lutte contre ce phénomène de façon durable. C'est donc à cet effet que nous avons invité les acteurs de l'éducation des enfants à s'y mettre de façon active pour freiner le taux croissant de la déscolarisation à Koffi-Amonkro.

Bibliographie

Blay, M. (2013). Dictionnaire des concepts philosophiques. Paris : CNRS.

Coslin, P. (2012). Précarité sociale et déscolarisation. L'orientation scolaire et professionnelle, 41(3). <https://doi.org/10.4000/osp.3882>

Géhin, J.-P. (2003). La construction sociale de la « déscolarisation » : Examen d'un dispositif départemental de signalement de l'absentéisme. Cahiers de la recherche sur l'éducation et les savoirs. Université de Poitiers/SACO.

Grawitz, M. (2000). Lexique des sciences sociales (7e éd.). Paris : Dalloz.

Grawitz, M. (2004). Lexique des sciences sociales. Paris : Dalloz.

Ki-Zerbo, J. (2000). L'éducation en Afrique. Paris : Présence Africaine.

Langevin, L. (1994). L'abandon scolaire : On ne naît pas décrocheur !. Montréal : Les Éditions Logiques.

Maigne, N. (2009). Prévenir la déscolarisation des jeunes en MECS par la création d'un groupement de coopération éducatif et professionnel. Rennes : EHESP.

N'Da, P. (2000). Méthodologie de la recherche : De la problématique à la discussion des résultats (3e éd. revue et complétée). Abidjan : Université de Côte d'Ivoire.

Ouellet, R. (1994). Le décrochage scolaire : Perspective générale. *Éducation et francophonie*, 22(1).

Faits d'âgisme dans les sociétés africaines : un renversement de perspective

Fato Patrice Kacou

kacoufato@yahoo.fr

Université Félix Houphouët-Boigny de Cocody (Abidjan)

Résumé

A la loupe des théories de la gérontologie et de la socio-anthropologie de la vieillesse et du vieillissement, l'étude a analysé des faits banals de la vie utilisés pour stigmatiser le grand âge sous le sceau de la bouffonnerie et de la comédie dans des sociétés historiquement reconnues comme gérontophiles. L'enquête qui a fait usage de l'observation a permis de déceler des scènes de bouffonnerie et de comédie comme canal de dépréciation des personnes âgées, les comportements de négation de la vieillesse, et les actes d'âgisme dans les rapports intergénérationnels. Toutes choses qui sont contraires aux instruments internationaux de promotion d'une part de la dignité humaine sans exclusion et d'autre part du genre.

Mots-clés : Agisme, jeunisme, comédie, plaisanterie, personne âgée

Abstract

In the light of the theories of gerontology and the socio-anthropology of old age and aging, the study analyzed trivial facts of life used to stigmatize old age under the seal of buffoonery and comedy in historically recognized societies as gerontophiles. The survey that used the observation revealed scenes of buffoonery and comedy as a channel of depreciation of the elderly, old-age denial, and acts of ageism in intergenerational relationships. All things that are contrary to the international instruments of promotion on the one hand human dignity without exclusion and on the other hand of the kind.

Keyword: Aging, Youthism, Comedy, Joke, Elderly

INTRODUCTION

Malgré des études et l'œuvre cinématographique intitulée "Yaaba"³⁶ d'Idrissa Ouédraogo qui ces dernières années ont tenté de montrer que les sociétés africaines dans leur ensemble ont fait leur mue dans leur perception légendaire du bénéfice d'une vieillesse heureuse et honorifique, le commun des mortels persistent à refuser la réalité de l'âgisme dans lesdites sociétés.

Le refrain lorsqu'on interroge les conditions de vie des personnes âgées en Afrique, c'est la réponse immédiate qu'en Afrique les personnes âgées sont intégrées au sein de leur famille et jouissent d'une grande attention contrairement aux sociétés européennes qui assignent les leurs dans les maisons de retraite. Pour étayer leurs propos, les farouches partisans de la vieillesse toujours intégrée citent avec aisance et abondance le célèbre passage laudatif de Amadou Hampaté Ba sur le grand âge en ces termes : « *Un vieillard qui meurt est une bibliothèque qui brûle* » (Hampaté Ba, 1972). Ce passage lui-même prend appui sur les proverbes locaux illustrés par ceux-ci : « *Un vieillard assis voit plus loin qu'un jeune debout* » ou encore « *C'est l'enfant qui sait se laver les mains qui mange avec les vieillards* ». Le discours social consiste sans dialectique à affirmer avec force que les personnes âgées y ont une place prépondérante.

Pourtant, dans la vie sociale quotidienne aussi bien en milieu rural qu'en milieu urbain, dans les journaux et sur les réseaux sociaux, dans les rapports intergénérationnels, on dénote des

³⁶Le film a reçu plusieurs récompenses, dont le Prix spécial du jury au FESPACO 1989.

comportements gérontophobes des plus bénins aux plus humiliants, tournant en dérision le grand âge et signifiant son inutilité. Là où les Organisations sociales et les instruments internationaux condamnent des discours ou faits parce que considérés comme avilissants haineux, homophobes et racistes à l'endroit de l'Enfant, de la Femme ou des personnes en situation de Handicap, concernant les personnes âgées, c'est le silence. Or, en réalité, toutes ces quatre catégories sociales : Enfant, Femme, Personne âgée et Handicapé partagent la qualité de sujets en situation de vulnérabilité. Ce présent article a donc pour objectif de contribuer à faire connaître les faits d'âgisme auxquels sont confrontées les personnes âgées et qui n'émeuvent personne car le jugement social l'entrevoit comme une plaisanterie ou un fait banal.

Matériels et méthodes

Le présent article étudie les faits d'âgisme à l'endroit des personnes âgées à la lumière des paradigmes de la socio-anthropologie de la vieillesse et du vieillissement. Pour ce faire, les données de l'enquête qui ont servi d'analyse ont été d'une part obtenues grâce à l'observation des interactions entre la société et les personnes âgées et d'autre part les données ont été relevées sur les réseaux sociaux, dans les émissions télévisées et dans la presse. Les faits qui ont retenu l'attention ont été ceux ayant tendance à dévaloriser, à marginaliser et à railler le grand âge, autrefois catégorie sociale investie de prestige social dans des sociétés africaines. Du dépouillement des données, il ressort les trois résultats que sont : d'abord des scènes de bouffonnerie et de comédie comme canal de dépréciation des personnes âgées, ensuite les comportements de négation de la vieillesse, enfin les actes d'âgisme dans les rapports intergénérationnels.

Résultats

Des scènes de bouffonnerie et de comédie comme canal de dépréciation des personnes âgées

La bouffonnerie et la comédie se présentent comme des moyens de divertissement et de détente pour certains acteurs sociaux. Pour parvenir à leur fin, les acteurs s'inspirent de plusieurs faits de la vie sociale quotidienne. Parmi ces faits, on observe que d'autres sont tirés des faiblesses de l'âge ou de la dégénérescence physique ou morale des personnes âgées. Toute chose qui contribue insidieusement à déprécier le grand âge et à craindre ce stade de la trajectoire de vie qui est obligatoire. De manière spécifique, elles prennent appui sur les quatre éléments que sont : l'accoutrement des personnes âgées, l'usage des Technologies de l'Information et de la Communication par des personnes âgées, la dégénérescence physique et morale et l'usage des langues modernes.

Raillerie de l'accoutrement des personnes âgées

Entre autres éléments de dévalorisation du grand âge à travers la bouffonnerie ou la comédie, on peut évoquer par le canal des moyens de communication l'accoutrement des personnes âgées. On veut insinuer, comme l'illustre les images ci-dessous, que les personnes âgées se vêtissent contrairement à l'usage, avec des modes vestimentaires antiques et s'offrent comme des individus en mal de publicité. On tourne en dérision un vieillard vêtu maladroitement d'habits modernes qu'on voit généralement portés par des jeunes ou des adultes, ou on présente l'image d'un vieil homme en guenille. Ou en encore, on fait dit à la personne âgée des choses presque insolites.

A travers l'image ci-dessous (image 1), on voit un vieil homme vêtu fièrement de costumes bigarrés, à la démarche peu ordinaire, tenant une canne qu'il n'a en réalité pas besoin puisqu'il porte des lunettes teintées et exagérément grosses, regardant le ciel dans sa marche. Il porte des chaussures qui sont en déphasage avec le costume, chaussures dans lesquelles sont fourrés le pantalon. Sur son passage, il attire sur lui le regard des résidents tant son accoutrement et sa démarche sont atypiques.



Image 1: (Source : Facebook, le 15 mai 2019)



Image 2 : (Source : Facebook, le 05 sept. 2019)



Image 3 : (Source : Facebook, le 07 sept. 2019)

Ces railleries sont renforcées par l'usage des Technologies de l'Information et de la Communication chez les personnes âgées.

Raillerie des personnes âgées dans l'usage des moyens de la technologie de l'Information et de la communication

Les outils de plus en plus perfectionnés offerts par l'évolution technologique, allusion faite aux téléphones portables, aux tablettes, aux ordinateurs, semblent ne pas s'apparier avec les personnes âgées. Elles appartiennent au passé tandis que ces outils sont destinés aux jeunes, expressions de la modernité. C'est surprenant de voir des personnes âgées en faire usage. C'est un sujet de moquerie que de voir un vieil homme manquer à la manière idoine de se servir d'un smartphone ou d'un ordinateur dans un design peu habituel soit dans une cuisine soit dans un

champ. Elles font donc l'objet de caricature dans les journaux satiriques où une place de choix est accordée à la mise en relief de la dégénérescence physique et morale.

Dégénérescence physique et morale

On peut voir que la perte de certaines facultés (la mémoire), l'imprécision dans les gestes chez le vieillard et la diminution de certaines capacités physiques sont des matières qui nourrissent la bouffonnerie et la comédie. C'est un vieil acteur qui répond de travers aux questions, qui fait du coq à l'âne, qui est sujet à un quiproquo, qui marche ou tombe d'une canne ou encore qui porte des lunettes exagérément grosses. C'est un vieil homme qui ricane bien qu'édenté ou qui danse en désordre en publique sans retenue. Comme on le voit à travers l'image 4, on a deux vieillards présentés sous des traits de clowns qui rient à tue-tête rien qu'à se voir en train d'être photographiés, oubliant qu'ils ont perdu leurs incisives.



Image 4 : (Source : Facebook, le 27 avril 2019)

Aussi, alors qu'on idéalise le vieux entant que porteur de sagesse, on est surpris de le voir se rendre coupable d'inconduite. Le vieux n'est donc plus un modèle pour la jeune génération puisqu'il ne sait pas canaliser sa libido. C'est ce que témoignent les images 5 et 6 présentant des vieux hommes qui étalent leur penchant sexuel face aux rondeurs d'une jeune fille alors même que sa propre fille, en pleurs suite à une déception amoureuse et le prenant pour modèle, était en train de lui demander des conseils contre l'infidélité des hommes.

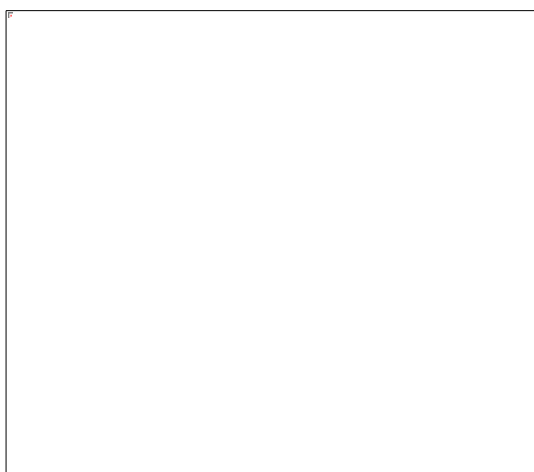


Image 5 : (Source : Facebook, le 15 mai 2019)



Image 6 : (Source : Facebook, le 06 sept. 2019)

Ainsi un internaute écrivant : « Vraiment ta retraite. Hihhi ! Dépravé sexuel ! »

Parfois, il faut admettre qu'il est temps de prendre sa retraite.



réagit à l'image 7 en change de lunettes ou prend C'est la poitrine qu'il visait.

Image 7 : (Source : Facebook, le 05 sept. 2019)

Au-delà de la dégénérescence physique et morale, l'usage incorrect des langues modernes et la réticence de personnes âgées à certains courants de pensée entraînent des quolibets.

Raillerie des personnes âgées pour l'usage des langues modernes et des pensées dites rétrogrades

De façon générale, les personnes âgées du temps présent dans nos sociétés s'expriment couramment dans leur langue maternelle. Certains parlent les langues vivantes³⁷ en manquant aux règles de grammaire ou d'orthographe. La faiblesse de langue va donc constituer un sujet de raillerie à travers l'exposition des fautes de prononciation et de grammaire chez le vieillard ou encore la présentation d'un vieillard pédant. En outre, on attribue au vieillard la paternité de certaines pensées considérées comme galvaudées, rétrogrades et insensées. Ces pensées dites rétrogrades s'opposent souvent aux idéologies et à des formes de sociabilité émergentes. Ce qui est de nature à conduire à des comportements de négation de la vieillesse par soi.

Comportements de négation de la vieillesse

Les perceptions odieuses de la vieillesse et les discours sur les défauts de l'âge ont contribué à développer chez certaines personnes âgées plusieurs comportements dont l'objectif chez elles est de nier la vieillesse. Entre autres comportements, on a le refus de certaines appellations, la négation des effets de l'âge sur le physique et le refus de l'âge.

Refus de certaines appellations

Jadis, le fait d'appeler une personne âgée "le vieux" ou "la vieille" dans les sociétés africaines était un signe de reconnaissance et de considération pour son âge avancé. Aujourd'hui, ces types d'appellation, "le vieux" ou "la vieille", sont parfois récusés par des personnes âgées car

³⁷ Les langues française et anglaise.

sonnant comme des injures, du mépris ou ressenties comme l'expression d'un individu révolu. Elles sont parfois des causes de conflit entre les appelants et les appelés. Certains prénoms sont considérés comme réservés aux personnes âgées. Ainsi, Il n'est pas indiqué que sa progéniture porte ces prénoms désormais perçus comme une marque de vieillesse. Il ne faut pas vieillir l'enfant avant son âge disent certaines langues. Cette tendance à toujours demeurer jeune provoque de vouloir supprimer sur son physique les effets de l'âge.

Négation des effets de l'âge sur le physique

Les transformations physiques surviennent avec l'avance en âge. Dès leur apparition, même si elles ne sont pas pathologiques, ces transformations visibles par tous, sont vécues chez les personnes âgées comme une dégénérescence. Deux transformations sont courantes et arrivent tôt : ce sont les cheveux blancs ou la barbe blanche et les rides. Certaines personnes s'engagent dans une lutte pour empêcher l'installation de leur effet sur le corps. Pour ce faire, elles recourent à des produits cosmétiques pour noircir ou teindre les cheveux et la barbe (teinture noire) ou recourent à des maquillages spécifiques '*make up*³⁸' contre les rides du visage. L'objectif à travers ces pratiques est d'éviter de passer pour un vieux aux yeux de son entourage. Face donc à ces pratiques, un internaute a posté les images ci-dessous sur un réseau social et écrit : « *Tout finit un jour. Ta beauté finira un jour. Tes seins pointus finiront par tomber un jour. Tes jolies dents finiront.* ».



Image 8 : (Source : Facebook, le 15 mai 2019)

Ces photographies, dans l'esprit, mettent en présence, pour une même personne, son état de jeunesse et son état de vieillesse. Elle montre la beauté de la jeunesse que finit par ruiner l'âge : un corps ridé et fané, des seins ptosés, des cheveux grisonnants et la bouche enfoncée. Expression d'un déclin physique total qu'aucun soin esthétique ne peut améliorer. Lorsque le déclin physique est peu visible, des personnes optent pour le refus de l'âge.

Refus de l'âge

C'est un triple comportement que manifestent certaines personnes. Soit l'individu a un complexe à dire son âge quand on l'interroge à ce sujet, soit il a tendance à rajeunir en disant

³⁸ Terme qui traduit en anglais le maquillage.

un âge inférieur à son âge réel, soit encore il refuse d'assumer son statut de grand-père ou de grand-mère. Dans ce dernier cas, il refuse qu'on dise qu'il est grand-père ou grand-mère ou il se fait appeler "tonton" ou "tantie" des dénominations attribuées généralement aux jeunes et aux adultes. Il veut paraître toujours jeune. Il s'instaure ainsi un conflit entre les vrais jeunes et ceux qui refusent de vieillir.

Actes d'âgisme dans les rapports intergénérationnels

Dans les sociétés africaines en général, on vivait dans une sorte de gérontocratie, c'est-à-dire que les sociétés étaient régulées par les aînés sociaux ou encore les cadets sociaux devaient respect et soumission aux aînés. Dans leurs rapports des temps présents, les aînés se plaignent de nombreuses frustrations qu'ils subissent des jeunes. Ils ont le sentiment qu'ils sont démodés et qu'ils vivent en marge d'un monde qu'ils ont connu avant les plus jeunes, qu'ils ont appris aux plus jeunes à connaître et qu'ils sont obligés de laisser-faire à défaut de le céder aux plus jeunes sous peine d'être excommuniés.

Ainsi un jeune homme a eu la réaction suivante suite à la publication des photographies ci-dessous sur le Facebook :

« Quand le vieux faisait l'amour, il disait à sa femme : mon amour je veux que mon enfant me ressemble, je veux qu'il ressemble à une partie de mon corps. Son épouse lui a demandé : laquelle des parties ? Le vieux a répondu ma tête. Elle pensait que c'était un amusement. Voilà, le bébé a pris la tête de son papa. Quand une fille est au septième ciel, elle oublie que son homme a un défaut. Elle répond à tout : oui, oui, oui, bébé je le veux. Vas-y ! Voilà le résultat. L'enfant a la même tête que papi ».

Un autre internaute a réagi en posant : « *Merde, tel père tel fils.* ». Ce sont là des réactions de jeunes ou adultes sur des supposés "déportements d'aînés sociaux". Ou encore, ce sont des jeunes ou adultes qui donnent des leçons de savoir vivre aux aînés sociaux.

Sur l'image 9, on voit un bébé fraîchement sorti du ventre de sa mère mais qui est déjà vieux en témoignent ses cheveux blancs et sa tête chauve. Ses bras sous le menton traduisent la difficulté et le regret d'être dans ce monde.



Image 9 : (Source : Facebook, le 07 mai 2019)

En outre, ce sont des vieux qui ne peuvent pas prendre part à certains divertissements sans qu'on ne rappelle à leur conscience qu'ils sont « *vieux pour ça* ». Des personnes âgées doivent se garder de promouvoir certaines pensées au risque d'être taxés de rétrogrades.

A ce stade, il y a un artiste³⁹ qui le signifie dans l'un de ses chants en ces termes « *les vieilles personnes, quittez* », pour signifier que sa manière de danser ne s'offre pas à elles, qu'elles n'ont pas la force d'exécuter ses pas de danse, donc les personnes âgées ne sont pas les bienvenues.

Si d'aventure il arrivait à une personne âgée de commettre une erreur ou une faute, c'est d'abord son âge qu'on évoquerait en disant : « *Tu n'as pas honte, à ton âge* », « *à ton âge* » « *c'est un vieux comme ça qui agit ainsi* ». Comme on peut l'apercevoir sur l'image 11 publiée sur les réseaux sociaux, on crée un environnement, la forêt dans laquelle on place deux personnes âgées presque en tenue d'Adam et Eve en train de s'amouracher.

Des manières de penser, d'agir et de sentir sont stéréotypées vieilles autrement dit inutiles ou sont susceptibles de vieillir le jeune qui conforme sa conduite aux stéréotypes attribués aux vieux. Le terme vieux vient par conséquent à être investi d'un sens foncièrement négatif et prend aussi la connotation d'injure.

Discussion

Différenciation entre âgisme et rapport à plaisanterie entre les cadets sociaux et les aînés sociaux

L'observation des sociétés africaines actuelles et tous les témoignages concourent à reconnaître que les sociétés africaines ont pour fondement un système socio-politique gérontocratique (Memel-Fotê 1980) sur lequel viennent se greffer les autres systèmes politiques (monarchie, démocratie, dynastie...) et organisations sociales (succession, office de mariage, pouvoir spirituel...) (Koné 1980). Cependant, la « domination de l'esprit cartésien » (Achille Pegoue et al. 2005) enchâssée dans l'occidentalisme et le globalisme vers lesquels s'acheminent ces sociétés, entraînent un renversement de perspective visible à travers la promotion du jeunisme et la contestation des systèmes politiques traditionnels et organisations socio-culturelles. Autrement dit, le vieux n'est plus de facto une référence en termes d'incarnation des vertus de sagesse, de havre de paix, de régulateur social. Il perd dans le contexte de modernité ses fonctions sociales et par ricochet ses statuts sociaux traditionnels pour être considéré non plus comme un mis-à-part, un privilégié mais comme un être ordinaire, moins un être banal du fait de la dégénérescence physique et morale. Dès lors, l'ayant dépossédé de son statut honorifique acquis grâce au bénéfice de l'âge, on peut se permettre de le tourner en dérision, de le surnommer. L'âge devient donc un défaut. D'où la crainte qu'on nourrit à l'approche de cette ultime étape du parcours de vie.

Ces comportements qui consistent à tourner en dérision les défauts de l'âge ou en ayant pour matière la personne âgée, ne correspondent en rien aux rapports de plaisanterie instaurés par les sociétés traditionnelles entre les aînés sociaux (grands-parents) et les cadets sociaux (petits-fils).

En effet, les rapports de plaisanterie entre les grands-parents et les petits-fils consistent à un rapprochement des deux générations. C'est l'enfant qui trouve auprès de son grand-père

³⁹Cette phrase provient du chant d'un artiste ivoirien appelé Debordo Leekunfa.

l'affection qu'il n'a pas auprès d'un père rigide, tout-puissant, dominant et dominateur (pater familias). C'est le grand-père qui trouve auprès du petit-fils, grâce à la plaisanterie, une réponse contre l'isolement et la solitude. C'est par ce canal que le grand-père apprend au petit-fils des savoir-faire et des savoir-être. Jamais, il n'est permis au petit-fils de médire de son grand-père ou d'énumérer ses défauts. Le petit-fils est un appui pour le grand-père en termes de pieds et bras pour ses besoins, le grand-père ayant souvent des problèmes de mobilité et de vue. C'est donc un mécanisme social de rapprochement gagnant-gagnant comme l'atteste Charles-François-Nicolas en ces termes : « *le bon père fait le bon fils (...) quelle satisfaction pour le fils de rendre à son père dans sa vieillesse les mêmes soins que ceux qu'il a reçus de lui au cours de sa jeunesse.* » (Bourdelaïs, 1993, p. 43).

Or, telles que les choses se manifestent dans les résultats sus évoqués, on a des comportements qui contrastent avec les rapports à plaisanterie. On a ici des attitudes et des comportements qui instaurent de fait des comportements d'éloignement, d'évitement et de négation. Ces rapports à plaisanterie sont appelés chez les Agni⁴⁰ et les Baoulé⁴¹ '*na-an*' et chez les Malinké '*mamandégnéa*'. Les racines de ces deux expressions : '*na-an*' et '*mamandégnéa*' traduisent quelque chose de doux et d'affectif.

Et c'est dans ce même ordre d'idée que dans beaucoup de cultures, des individus portent des noms qui véhiculent le grand âge. Par exemple, chez les Sénoufo⁴² au Nord de la Côte d'Ivoire, des personnes portent le nom de '*Woliao*'. '*Woliao*' signifie à la fois personne âgée et personne respectable, digne d'obéissance. Chez les Agni, des hommes se nomment '*Kpangni*'. '*Kpangni*' signifie personne âgée, aîné ou autorité. Chez les Yacouba⁴³ à l'Ouest de la Côte d'Ivoire, on a le nom '*Kouègbeu*' qui en même temps qu'il veut dire personne âgée renvoie aussi aux notions de noblesse et d'honorable. '*Kouègbeu*' est en réalité formé de deux mots : '*Kouè*' qui veut dire vieux, ancien et '*gbeu*' qui veut dire fils. Autrement dit, il est souhaitable dans la société Yacouba d'avoir un fils qui remplit les qualités comportementales d'un vieux, '*Kouègbeu*'. Il n'y a pas la recherche d'une frontière entre les deux générations mais plutôt une recherche constante de rapprochement des deux générations. La quête de ce rapprochement est la condition pour une société harmonieuse et équilibrée pour celui qui sait et qui manque de force ou pour celui qui a la force et qui sait peu. C'est la pensée que véhiculent Dédy Séri et al. lorsqu'ils disent : « *la main du vieux ne passe pas à travers le col étroit du pot, la main de l'enfant n'atteint pas le haut du séchoir à aliment.* » (Dédy et al., 1995, p. 35). Dans les deux cas, on voit que l'âge a une double qualité d'avantage-désavantage ou de gain-perte.

Certes la bouffonnerie et la comédie sont des moyens de divertissement pour les êtres humains. Elles sont également des activités à l'image des autres activités que compte la Société. Comme telles, elles sont astreintes à l'éthique et à la déontologie. Et l'une de ces contraintes est le respect des instruments internationaux et des normes sociales. Elles doivent s'exercer pour offusquer le moins possible. Mieux, la bouffonnerie et la comédie, au-delà de la fonction ludique, ont une fonction éducative. La société dans le processus de socialisation n'apprend à ses membres que les choses qui sont admises comme normes et valeurs, une manière de combattre les anomies. C'est ce que confirme Henri Bergson quand il dit que le comique a une signification sociale et que le « *Le rire doit répondre à certaines exigences de la vie en commun. Le rire doit avoir une signification sociale* » (Bergson, 1924, p. 12). Il poursuit pour poser que :

⁴⁰ C'est un groupe linguistique (Agni) qui se trouve dans l'Est et le Sud de la Côte d'Ivoire.

⁴¹ C'est un groupe linguistique (Baoulé) qui se trouve principalement dans le Centre de la Côte d'Ivoire.

⁴² C'est un groupe linguistique (Sénoufo) qui se trouve dans le Nord de la Côte d'Ivoire.

⁴³ C'est un groupe linguistique (Yacouba) qui se trouve dans l'Ouest de la Côte d'Ivoire, à Man.

« Est comique le personnage qui suit automatiquement son chemin sans se soucier de prendre contact avec les autres. Le rire est là pour corriger sa distraction et pour le tirer de son rêve [...] Toujours un peu humiliant pour celui qui en est l'objet, le rire est véritablement une espèce de brimade sociale. » (Bergson, 1924, p. 60).

Des pièces de théâtre, des émissions télévisées ou radiodiffusées ont été censurées quand on a jugé qu'elles manquaient à l'éthique et à la bienséance ou qu'elles n'étaient pas fédératrices. La bouffonnerie et la comédie ne sont pas de ce fait un chèque en blanc. Elles doivent aussi être des canaux qui servent la cause du grand âge. C'est contre ces manières de faire que Jean Jacques Rousseau s'est insurgé en écrivant ceci : « *on en fait, dans les tragédies, des tyrans, des usurpateurs ; dans les comédies, des jaloux, des usuriers, des pédants, des pères insupportables que tout le monde conspire à tromper.* » (Bourdelaïs 1993 : 24).

Positivation des défauts de l'âge

Il est indéniable qu'avec le grand âge, les effets de la dégénérescence s'installent progressivement. Cependant, comme on l'apprend avec Touré Moussa, on peut en lieu et place de l'étalage des défauts de l'âge positiver les défauts de l'âge. Dans sa positivation des défauts de l'âge, on voit que la lenteur dans les gestes et la parole est un signe que le vieux se rapproche de plus en plus des entités surnaturelles. Ainsi, les interlocuteurs du vieux se rendent disponibles à l'écouter et à l'attendre. Ou encore pour le Centre International de Gérontologie Sociale :

« La vieillesse ne [s'exprimant] pas uniquement en termes de perte mais aussi en termes d'acquisition. Aussi revient-il aux mass médias de recueillir et de diffuser toutes les informations destinées à reconnaître aux personnes âgées les capacités qui leur sont généralement méconnues. » (CIGS, 1985, p. 23).

Culte du jeunisme ou la préférence du jeune

Avec le culte du jeune qui à la lecture des choses s'entend comme le rejet des personnes âgées, on retourne à l'ère de la vieillesse odieuse, c'est-à-dire au XVII^{ème} siècle comme l'a décrit Pierre Bois ou Patrice Bourdelaïs et que dit clairement Christophe De Jaeger (1982) en ces termes :

« ... on a du mal à prononcer le mot « vieillesse » même face à ses aînés. Pourquoi ? Parce que la plupart des stéréotypes qui y sont liés sont négatifs et entretenus par une société qui voue un culte à la jeunesse sans comprendre ce que la vieillesse peut apporter de spécifique dans le cycle des expériences de la vie. ».

C'est une hérésie à entendre Maud Mannoni pour qui :

« La vieillesse n'a rien à voir avec l'âge chronologique. C'est un état d'esprit, il y a des vieux de vingt (20) ans et des jeunes de quatre-vingt-dix (90) ans. C'est une affaire de générosité de cœur, mais aussi une façon de garder en soi suffisamment de complexité avec l'enfant que l'on fut. » (Ladoucette 1999 : 79).

Autrement dit, la jeunesse se redéfinit comme l'expression des valeurs d'humanisme, la manifestation de pensée féconde à l'épanouissement de l'homme.

Si des instances internationales luttent sans relâche pour l'égalité entre l'Homme et la Femme, elles doivent aussi s'approprier la lutte contre l'âgisme. En effet, il s'agit d'abord et par principe d'une lutte pour le respect et l'intégration de tous les genres sans exclusion. Ensuite, s'ajoutent la lutte pour la reconnaissance des mérites et des services de l'âge. Le vieux n'est plus beau et n'est plus performant à cause en partie de ses actions pour le développement de la Société. Les acquis actuels en termes de développement économique, social, scientifique et technologique dérivent des labeurs du vieux. Les choses ne sont en réalité en elles-mêmes Belles. Elles

s'entretiennent au prix du sang avec l'acceptation de la déchéance physique. À ce titre, le proverbe nous apprend que le « *baobab sort d'un grain minuscule* ».

Les institutions et les instruments en faveur du grand âge doivent être visibles et renforcés. En d'autres termes, ils doivent s'exprimer régulièrement que de faire des déclarations lors des journées internationales commémoratives des personnes âgées. Il est important dans un tel contexte de mettre en place un cadre de solidarité en faveur du grand âge et de réprimer l'âgisme sous toutes ses formes.

CONCLUSION

Au nom du jeunisme, il se met en place et se renforce une aversion des personnes âgées. Les choses semblent peu perceptibles à cause du canal de la bouffonnerie et de la comédie qui sont des pratiques d'adoucissement. Pourtant, les personnes âgées sont chagrinées. Si elles ne s'enferment pas dans le silence, elles évoquent, pour se contenter, l'inhérence du changement social contre lequel elles sont impuissantes.

Toutefois, les instruments de promotion de la dignité humaine demandent que l'on facilite leur intégration sociale. Pour y parvenir, on doit, comme le postulent les Nations Unies (2002), dépasser la notion de solidarité intergénérationnelle pour promouvoir et vivre les concepts d'équité et de réciprocité entre les générations.

Bibliographie

- Bergson, H. (1924). *Le rire : Essai sur la signification du comique*. Paris : Éditions Alcan.
- Bois, J.-P. (1994). *Histoire de la vieillesse*. Paris : PUF.
- Bourdelaïs, P. (1993). *Le nouvel âge de la vieillesse : Histoire du vieillissement de la population*. Paris : Odile Jacob.
- Caradec, V. (2006). *Sociologie de la vieillesse et du vieillissement*. Paris : Armand Colin.
- Centre international de gérontologie sociale. (1985). *Recommandations adoptées par la conférence africaine de gérontologie*. Paris : CIGS.
- De Jaeger, C. (1992). *La gérontologie*. Paris : PUF.
- De Ladoucette, O. (1999). *Bien vieillir*. Paris : Bayard Éditions.
- Dédy, S., & Tapé, G. (1995). *Famille et éducation en Côte d'Ivoire*. Abidjan : Éditions des Lagunes.
- Escribano, J.-C. (2007). *On achève bien nos vieux*. France : Éditions Oh !.
- Hampâté Bâ, A. (1972). *Aspect de la civilisation africaine*. Paris : Présence Africaine.
- Koné, A. (1980). *Sous le pouvoir des blakoros*. NEA.

Memel-Fotê, H. (1980). Le système politique de Lodjukru. Abidjan : Présence Africaine / Nouvelles Éditions Africaines.

Organisation des Nations Unies. (2002). Deuxième Assemblée mondiale sur le vieillissement à Madrid.

Pegoue, A., & Kombo, T. (2005, février 22–25). État des lieux sur les problèmes rencontrés par les personnes âgées au Cameroun : Cas du district de santé de Kribi dans la Province du Sud. Communication présentée au Colloque international « Sociétés, développement et vieillissement en Afrique : Comprendre le vieillissement pour prévenir les conflits de génération », Abidjan, Côte d'Ivoire.

Touré, A. (1984). Le vieux et la vieille : Situation des personnes âgées en Côte d'Ivoire. Université d'Aix-Marseille.

**REVUE IVOIRIENNE DE GOUVERNANCE ET D'ÉTUDES STRATÉGIQUES
(RIGES)
(IVORIAN REVIEW OF GOVERNANCE AND STRATEGIC STUDIES)**

